

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

**JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS
(HANSARD)**

Daily Sitting 10
Wednesday, November 1, 2023

Third Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 10
le mercredi 1^{er} novembre 2023

Troisième session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Wednesday, November 1, 2023

Introduction of Guests	
Hon. Ms. Johnson, Hon. Mr. Turner	1
Hon. Ms. Bockus, Mr. Cullins	2
Hon. S. Wilson.....	3
Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Ms. Johnson	3
Mr. Bourque.....	4
Mr. Coon, Hon. Ms. Green	5
Ms. Conroy, Mr. Legacy.....	6
Mr. K. Arseneau, Mr. Bourque	7
Statements by Members	
Mr. D'Amours	7
Mr. Coon, Ms. Conroy	8
Ms. Landry, Mr. K. Arseneau	9
Mr. Cullins, Mr. G. Arseneault	10
Ms. Mitton	11
Oral Questions	
Health Care	
Ms. Holt, Hon. Mr. Fitch.....	11
Auditor General's Report	
Mr. McKee, Hon. Mr. Fitch	17
Infrastructure	
Mr. C. Chiasson, Hon. Mr. Ames.....	19
Government Spending	
Mr. Legacy, Hon. Mr. Steeves	20
Local Government	
Mr. K. Arseneau, Hon. G. Savoie	22
Senior Citizens	
Ms. Holt, Hon. G. Savoie	25
Introduction of Guests	
Mr. Speaker.....	26
Point of Order	
Mr. K. Arseneau.....	27
Statements by Ministers	
Hon. S. Wilson.....	29
Ms. Thériault	29
Ms. Mitton.....	30
Hon. R. Savoie	30
Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Arseneau	31
Committee Reports	
Standing Committee on Economic Policy	32
Notice of Opposition Members' Business	
Mr. G. Arseneault	32

TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 1^{er} novembre 2023

Présentation d'invités	
L'hon. M ^{me} Johnson, l'hon. M. Turner	1
L'hon. M ^{me} Bockus, M. Cullins	2
L'hon. S. Wilson.....	3
Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. M ^{me} Johnson.....	3
M. Bourque	4
M. Coon, l'hon. M ^{me} Green	5
M ^{me} Conroy, M. Legacy	6
M. K. Arseneau, M. Bourque.....	7
Déclarations de députés	
M. D'Amours.....	7
M. Coon, M ^{me} Conroy.....	8
M ^{me} Landry, M. K. Arseneau.....	9
M. Cullins, M. G. Arseneault.....	10
M ^{me} Mitton.....	11
Questions orales	
Soins de santé	
M ^{me} Holt, l'hon. M. Fitch.....	11
Rapport du vérificateur général	
M. McKee, l'hon. M. Fitch	17
Infrastructures	
M. C. Chiasson, l'hon. M. Ames.....	19
Dépenses du gouvernement	
M. Legacy, l'hon. M. Steeves	20
Gouvernements locaux	
M. K. Arseneau, l'hon. G. Savoie	22
Personnes âgées	
M ^{me} Holt, l'hon. G. Savoie.....	25
Présentation d'invités	
Le président de la Chambre	26
Rappel au Règlement	
M. K. Arseneau.....	27
Déclarations de ministres	
L'hon. S. Wilson.....	29
M ^{me} Thériault	29
M ^{me} Mitton	30
L'hon. R. Savoie	30
M. J. LeBlanc, M. K. Arseneau.....	31
Rapports de comités	
Comité permanent de la politique économique....	32
Avis d'affaires émanant de l'opposition	
M. G. Arseneault.....	32

Motions	
No. 17	
Notice	33
Nos. 18, 19, 20	
Notice	34
Government Motions re Business of House	
Hon. G. Savoie.....	35
Bills—Second Reading	
No. 9, <i>An Act Respecting Child and Youth Well-Being</i>	
Debated	35
Second Reading.....	43
No. 10, <i>An Act to Amend the Electricity Act</i>	
Debated	43
Second Reading.....	72
No. 11, <i>An Act to Amend the Fish and Wildlife Act</i>	
Debated	72

Motions	
N ^o 17	
Avis	33
N ^{os} 18, 19, 20	
Avis	34
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. G. Savoie.....	35
Projets de loi—Deuxième lecture	
N ^o 9, <i>Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes</i>	
Débat	35
Deuxième lecture.....	43
N ^o 10, <i>Loi modifiant la Loi sur l'électricité</i>	
Débat	43
Deuxième lecture.....	72
N ^o 11, <i>Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune</i>	
Débat	72

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 60th Legislative Assembly, 2023-2024

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Michelle Conroy and Andrea Anderson-Mason, K.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Hon. Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, K.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(PC)	Hon. Réjean Savoie
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Hon. Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, K.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Mike Dawson
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(I) Independent

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 60^e législature, 2023-2024

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Michelle Conroy et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(PC)	L'hon. Réjean Savoie
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	L'hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	L'hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	L'hon. Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Mike Dawson
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	L'hon. Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Saint Croix	(PC)	L'hon. Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(I) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r.	Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice
Hon. / l'hon. Kris Austin	Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique
Hon. / l'hon. Richard Ames	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation, Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Bill Hogan	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Aboriginal Affairs, Minister responsible for Immigration / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires autochtones, ministre responsable de l'Immigration
Hon. / l'hon. Greg Turner	Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change / ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Hon. / l'hon. Réjean Savoie	Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister of Local Government, Minister responsible for La Francophonie / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Mary Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister responsible for Women's Equality, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre responsable de l'Égalité des femmes, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. Kathy Bockus	Minister responsible for Seniors / ministre responsable des Aînés

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 10
Assembly Chamber,
Wednesday, November 1, 2023.

Jour de séance 10
Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 1^{er} novembre 2023

10:01

(The House met at 10:01 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 10 h 1 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prayers.)

Prière.)

Introduction of Guests

Présentation d'invités

Hon. Ms. Johnson: Mr. Speaker, it is my pleasure today to welcome Jacob McLean. He is here visiting as part of Bring Your Kid to Work Day with his mom, Jolaine Thibodeau, who is my executive assistant (EA). Jacob is a Grade 9 student at École Sainte-Anne (ESA). He is on the swim team. He is in air cadets and is looking forward to becoming a pilot in the air force one day. Welcome to the people's House, Jacob.

L'hon. M^{me} Johnson : Monsieur le président, j'ai aujourd'hui le plaisir de souhaiter la bienvenue à Jacob McLean. Il est en visite ici dans le cadre de la journée Invitons nos jeunes au travail avec sa mère, Jolaine Thibodeau, qui est mon adjointe exécutive (AE). Jacob est un élève de 9^e année à l'École Sainte-Anne (ESA). Il est dans l'équipe de natation. Il est dans les Cadets de l'Air et espère devenir un jour pilote dans la Force aérienne. Jacob, bienvenue dans la Chambre du peuple.

Hon. Mr. Turner: Mr. Speaker, I would like to ask permission to address the House from a different chair.

L'hon. M. Turner : Monsieur le président, je voudrais demander la permission de m'adresser à la Chambre à partir d'un autre siège.

Mr. Speaker: Agreed.

Le président : D'accord.

Hon. Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. I would like to introduce a special guest today. Jacques Gingras is visiting the Legislature as part of our Bring Your Kid to Work Day for Grade 9 students. He attends Harrison Trimble High School, a school in my riding of Moncton South and the school that both I and the member for Fredericton North graduated from. Jacques decided to spend the day here rather than with his mother, Shelley, who is a vice-principal at the school. His father, David, is my executive assistant, so I am very happy to report that I actually have two EAs for the day today. Thank you both for being here. Thank you, Jacques, for choosing to be with us today, and welcome to the New Brunswick Legislature. Jacques Gingras, thank you.

L'hon. M. Turner : Merci, Monsieur le président. Je voudrais présenter un invité spécial aujourd'hui. Jacques Gingras visite l'Assemblée législative dans le cadre de la journée Invitons nos jeunes au travail pour les élèves de 9^e année. Il fréquente la Harrison Trimble High School, une école de ma circonscription de Moncton-Sud, l'école où la députée de Fredericton-Nord et moi avons obtenu nos diplômes. Jacques a décidé de passer la journée ici plutôt qu'avec sa mère, Shelley, qui est directrice adjointe de l'école. Son père, David, est mon adjoint exécutif ; alors, je suis très content de signaler qu'en fait, j'ai aujourd'hui deux adjoints exécutifs pour la journée. Merci à tous les deux d'être ici. Merci, Jacques, d'avoir choisi d'être avec nous aujourd'hui, et bienvenue à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Jacques Gingras, merci.

10:05

Hon. Ms. Bockus: Mr. Speaker, I would like to welcome Hannah Barrett and her mom, Laura Barrett, to the Legislature today. Today is Bring Your Kid to Work Day, if you have not already figured that out. It is also happening at St. Stephen High School. Hannah's dad, Bob, is a teacher and asked me if Hannah could come to the Legislature instead of going to school with him.

Hannah told me that she will be 14 years old on November 16 and has known since she was in Grade 5 that she wants to be a politician. In school, her favourite classes are French and Social Studies because she finds them interesting. She believes that French class is a very valuable part of her education. Hannah has a sister, Addie, who is three years younger. Hannah enjoys hobbies such as crocheting, reading, baking, talking, and creative writing. Hannah admits to being super talkative and loves to be a leader and a planner. I think those are all good qualities to have in a future politician. I would like to ask my colleagues to join me in welcoming Hannah Barrett and her mom, Laura.

Mr. Cullins: Mr. Speaker, may I speak from a desk that is not my own?

Mr. Speaker: Agreed.

Mr. Cullins: Thank you, Mr. Speaker. Bring Your Kid to Work Day is a one-of-a-kind educational opportunity for young people to go to work for a day and return and share with their classmates what they saw, what they heard, and, most importantly, what they think of the experience. We often speak of the importance of engaging young people in politics, public service, and government. Today is the day.

On Bring Your Kid to Work Day, I ask my colleagues to join me in welcoming my son, Wesley Ryan Cullins, to the Legislature. Wesley is also joined by two of his friends, Blair Travis and Rowan Dewar, from Fredericton High School. Welcome.

L'hon. M^{me} Bockus : Monsieur le président, je voudrais souhaiter la bienvenue à Hannah Barrett et à sa mère, Laura Barrett, à l'Assemblée législative aujourd'hui. C'est aujourd'hui la journée Invitons nos jeunes au travail, si vous ne l'avez pas déjà compris. Elle se célèbre aussi à la St. Stephen High School. Le père de Hannah, Bob, est enseignant, et il m'a demandé si Hannah pouvait venir à l'Assemblée législative au lieu d'aller à l'école avec lui.

Hannah m'a dit qu'elle aura 14 ans le 16 novembre et qu'elle savait depuis qu'elle était en 5^e année qu'elle voulait être en politique. À l'école, ses matières préférées sont le français et les études sociales, parce qu'elle les trouve intéressantes. Elle croit que la classe de français est une partie très précieuse de son éducation. Hannah a une sœur, Addie, qui est trois ans plus jeune. Hannah s'adonne à des passe-temps tels que le crochet, la lecture, la cuisson au four, la parlotte et la création littéraire. Hannah admet qu'elle est ultra-loquace, et elle aime être leader et organisatrice. Je pense que ce sont toutes de bonnes qualités à avoir pour une future politicienne. Je demanderais à mes collègues de se joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à Hannah Barrett et à sa mère Laura.

M. Cullins : Monsieur le président, puis-je prendre la parole à un siège autre que le mien?

Le président : D'accord.

M. Cullins : Merci, Monsieur le président. La journée Invitons nos jeunes au travail est une occasion éducative unique en son genre pour les jeunes, qui vont au travail pendant une journée et retournent faire part à leurs camarades de classe de ce qu'ils ont vu et entendu et, surtout, de ce qu'ils pensent de l'expérience. Nous parlons souvent de l'importance d'engager les jeunes dans la politique, les services publics et le gouvernement. C'est aujourd'hui la journée.

En cette journée Invitons nos jeunes au travail, je demande à mes collègues de se joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à mon fils, Wesley Ryan Cullins, à l'Assemblée législative. Wesley est aussi accompagné par deux de ses amis, Blair Travis et Rowan Dewar, de la Fredericton High School. Bienvenue.

Wesley is my firstborn son and a Grade 9 student at Leo Hayes High School. Wesley has joined me at lots of different events where he has met the people that I work for. Today, I am proud that he gets to meet some of the people that I work with on behalf of New Brunswickers. Again, welcome Wesley, and thanks for coming today.

Hon. S. Wilson: Thank you, Mr. Speaker. I would like to introduce two representatives from the Muriel McQueen Fergusson Foundation who have joined us here in the gallery today. The Fergusson Foundation is committed to being a catalyst for the prevention and elimination of family violence. Please join me in welcoming to the Legislative Assembly Fergusson Foundation President Sonja Perley and Executive Director Rebecca Francis, as well as Martine Stewart from the Women's Equality Branch. They are here today to mark the start of Family Violence Prevention Month, which has been declared by the Premier and me. Welcome and thank you for all that you do. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: I would like to welcome everyone in the gallery today, and I will just remind you not to participate in the proceedings on the floor. Thank you.

10:10

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Ms. Johnson: Mr. Speaker, I rise today to pay tribute to one of Victoria County's favourite sons. On October 19, the family of Dr. Martin McCauley made their final farewells to this great man. Martin was born in Fiji but later moved to Northern Ireland, where he grew up. In 1964, he immigrated to Canada with his wife and three children, and he considered the move to be one of the best that he ever made. His family made a formal commitment to New Brunswick by becoming Canadian citizens in 1970. His darling Nancy, the mother of his three children, Kim, Neil, and Mark, predeceased him in 2009. This was one of two enormous losses in his life, the second being the loss of his son Mark only earlier this year.

Upon coming to Canada, Dr. McCauley took up a position at Hotel-Dieu of St. Joseph in Perth-Andover,

Wesley est mon fils premier-né et élève de 9^e année à la Leo Hayes High School. Wesley s'est joint à moi pour beaucoup d'activités différentes où il a rencontré les gens pour qui je travaille. Aujourd'hui, je suis fier qu'il puisse rencontrer certaines des personnes avec qui je travaille en faveur des gens du Nouveau-Brunswick. Encore une fois, bienvenue, Wesley, et merci d'être venu aujourd'hui.

L'hon. S. Wilson : Merci, Monsieur le président. Je voudrais présenter deux représentantes de la Fondation Muriel McQueen Fergusson, qui se sont jointes à nous ici dans la tribune aujourd'hui. La Fondation Fergusson s'est engagée à être un catalyseur pour la prévention et l'élimination de la violence familiale. Veuillez vous joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à l'Assemblée législative à la présidente de la Fondation Fergusson, Sonja Perley, et à la directrice générale, Rebecca Francis, ainsi qu'à Martine Stewart, de la Direction de l'égalité des femmes. Elles sont ici aujourd'hui pour souligner le début du Mois de la prévention de la violence familiale, qui a été déclaré par le premier ministre et moi. Bienvenue, et merci pour tout ce que vous faites. Merci, Monsieur le président.

Le président : Je tiens à souhaiter la bienvenue à tout le monde dans la tribune aujourd'hui, et je veux seulement vous rappeler de ne pas participer aux délibérations sur le parquet. Merci.

Messages de condoléances et de félicitations

L'hon. M^{me} Johnson : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à l'un des fils préférés du comté de Victoria. Le 19 octobre, la famille du D^r Martin McCauley a fait ses derniers adieux à ce grand homme. Martin est né aux Fidji, mais il est allé plus tard en Irlande du Nord, où il a grandi. En 1964, il a immigré au Canada avec sa femme et ses trois enfants, et il considérait ce déménagement comme l'une des meilleures choses qu'il ait jamais faites. Sa famille s'est engagée officiellement pour le Nouveau-Brunswick en obtenant la citoyenneté canadienne en 1970. Sa bien-aimée Nancy, la mère de ses trois enfants, Kim, Neil et Mark, est décédée avant lui en 2009. Cela a été l'une des deux pertes énormes de sa vie, l'autre étant la perte de son fils Mark plus tôt cette année.

À son arrivée au Canada, le D^r McCauley a accepté un poste à l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Perth-Andover,

where he resided for 40 years. He was a classic physician who cared for his patients in office, on call, and on rounds, and he left for the day only after everyone had been seen.

Martin was also fortunate to have the love of two vibrant women. In 2010, he found his second love in Marilyn Brooks, with whom he enjoyed 14 wonderful years, taking impromptu trips and visiting with family and friends.

Martin leaves a huge tear in the fabric of Victoria County and an even greater void in the lives of his family and friends. His dry wit and keen eye for detail and observation made him a pleasure to engage in conversation.

I would ask that the members of this House join with me in expressing our condolences to those who knew and loved Dr. Martin McCauley. Thank you.

Merci, Monsieur le président.

M. Bourque : Monsieur le président, le mardi 24 octobre 2023, Elide Albert est décédé paisiblement entouré de ses proches, à l'âge de 86 ans. Il était le mari de Marcelle (Michaud) Albert. Il demeurait à Dieppe, mais il était autrefois de Bouctouche. Né à Caraquet, il était le fils de feu Séraphin et de feu Hedwidge (Haché) Albert.

Outre à sa femme depuis 61 ans, Marcelle, il manquera beaucoup à ses frères, Arcade (Denise) et Charles ; à plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi qu'à ses amis. Il a été précédé dans la tombe par son fils Eric, décédé en 2006.

Elide a reçu son diplôme du Collège Saint-Joseph, à Memramcook, en 1958. Par la suite, il a poursuivi ses études à l'Université de Montréal, en architecture. Peu de temps après, il est revenu au Nouveau-Brunswick et il est devenu membre de l'équipe d'Architectes Quatre. Il s'est alors lancé dans une grande aventure, soit celle du projet de la création du Pays de la Sagouine, à Bouctouche. Pour ce projet, il a reçu le American Wood Consul Merit Award, en 1993.

À sa retraite, Elide aimait beaucoup voyager avec sa femme. Il était aussi un grand collectionneur de tout et il avait une grande collection de tableaux d'art visuel. Grand amateur d'histoire, il a également participé au

où il a résidé pendant 40 ans. Il était un médecin de pure tradition, qui prenait soin de ses patients dans son cabinet, sur appel et dans des rondes, et il finissait sa journée seulement après avoir vu tout le monde.

Martin a également eu le bonheur d'avoir l'amour de deux femmes dynamiques. En 2010, il a trouvé son deuxième amour en la personne de Marilyn Brooks, avec qui il a vécu 14 années merveilleuses en faisant des voyages spontanés et en visitant sa famille et ses amis.

Martin laisse une énorme brisure dans le tissu du comté de Victoria et un encore plus grand vide dans la vie de sa famille et de ses amis. Son humour pince-sans-rire, sa vive attention au détail et son esprit d'observation rendaient sa conversation très agréable.

Je demanderais aux parlementaires de se joindre à moi pour exprimer leurs condoléances à ceux qui ont connu et aimé le D^r Martin McCauley. Merci.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Bourque: Mr. Speaker, Elide Albert died peacefully at the age of 86 on Tuesday, October 24, 2023, surrounded by loved ones. He was the husband of Marcelle Albert, née Michaud. He lived in Dieppe but had previously resided in Bouctouche. He was born in Caraquet to the late Séraphin Albert and the late Hedwidge Albert, née Haché.

He will be greatly missed by his wife of 61 years, Marcelle, his brothers, Arcade (Denise) and Charles, a number of sons- and daughters-in-law, nephews, and nieces, as well as his friends. He was pre-deceased by his son, Eric, who passed away in 2006.

Elide graduated from Saint-Joseph College in Memramcook in 1958. He then went on to study architecture at Université de Montréal. Soon after that, he returned to New Brunswick and began working for Architects Four. He then embarked on a great adventure, that of creating Le Pays de la Sagouine in Bouctouche. He received the American Wood Council Merit Award in 1993 for the project.

After retiring, Elide loved to travel with this wife. He was also an avid collector and had a large visual art collection. An enthusiastic history buff, he also contributed to the book, *Bouctouche, reflets d'un*

livre *Bouctouche, reflets d'un passé*, et il a occupé la présidence du Musée de Kent pendant cinq ans.

J'ai bien connu Elide au début des années 1990, lors des premières années du Pays de la Sagouine. Monsieur le président, je peux vous témoigner qu'un grand homme vient de nous quitter. Repose en paix, cher Elide. Merci.

Mr. Coon: Mr. Speaker, today I want to offer my condolences to the family and friends of Elizabeth Mancke. She passed away on September 15 after a short illness with cancer.

Elizabeth was an extraordinary teacher, mentor, and scholar. She came to UNB in 2012 as the Canada Research Chair in Atlantic Canada Studies and worked as a professor in the Department of History ever since. In 2017, she served as an expert witness at the hearings for the successful Madawaska Maliseet First Nation land claim. In 2020, Elizabeth was recognized with the UNB Merit Award for her outstanding contributions to teaching, research, and university service. She truly loved her students, Mr. Speaker, and was a devoted friend.

She is survived by her five siblings, Philip, Walter, and Bill Mancke, Katherine Kidd, and Mary Sletten, along with many nieces, nephews, and cousins. I invite all members of the House to join me in extending condolences to the family and friends of Professor Elizabeth Mancke.

Hon. Ms. Green: Mr. Speaker, it is with great sadness that I rise today to speak on the passing of Linda Foreman, a longtime Fredericton North resident and family friend. Linda passed away on October 23 at the age of 78. She is survived by her loving husband of 60 years, Lester. Linda is also dearly missed by her children, Jeff, Brian, and Krista, and, of course, her seven grandchildren.

Linda had the biggest heart, to say the least. She was constantly helping those in need, from staying by the side of a young child whose grandfather was having a heart attack to giving cash to a young man who could not cash his cheque that he was depending on. Mr. Speaker, I could go on, but there are just too many examples of Linda's overwhelming generosity. Linda taught those around her to love fiercely, laugh easily, and never take life too seriously—lessons that I think

passé, and served as president of the Musée de Kent for five years.

I got to know Elide well in the early 1990s, in the initial years of Le Pays de la Sagouine. Mr. Speaker, I can tell you that we have just lost a great man. Rest in peace, Elide. Thank you.

M. Coon : Monsieur le président, je veux offrir aujourd'hui mes condoléances à la famille et aux amis d'Elizabeth Mancke. Elle a succombé au cancer le 15 septembre après une courte maladie.

Elizabeth était une enseignante, une mentore et une érudite extraordinaire. Elle est venue à UNB en 2012, a occupé la chaire de recherche du Canada en études du Canada atlantique et a travaillé depuis comme professeure au département d'histoire. En 2017, elle a été témoin experte aux audiences sur la revendication territoriale couronnée de succès de la Première Nation malécite du Madawaska. En 2020, Elizabeth a été lauréate du prix de mérite de UNB pour ses contributions exceptionnelles à l'enseignement, à la recherche et au service universitaire. Elle aimait vraiment ses étudiants, Monsieur le président, et était une amie dévouée.

Elle laisse dans le deuil ses cinq frères et sœurs, Philip, Walter et Bill Mancke, Katherine Kidd et Mary Sletten, ainsi que beaucoup de nièces, de neveux et de cousins. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour offrir leurs condoléances à la famille et aux amis de la professeure Elizabeth Mancke.

L'hon. M^{me} Green : Monsieur le président, c'est avec une grande tristesse que je prends la parole aujourd'hui au sujet du décès de Linda Foreman, résidente de longue date de Fredericton-Nord et amie de ma famille. Linda est décédée le 23 octobre à 78 ans. Elle laisse dans le deuil son mari qui l'aimait depuis 60 ans, Lester. Linda est aussi une grande perte pour ses enfants, Jeff, Brian et Krista, et évidemment pour ses sept petits-enfants.

Linda avait un très grand cœur, c'est le moins qu'on puisse dire. Elle aidait constamment les gens dans le besoin, en restant aux côtés d'un petit enfant dont le grand-père avait une crise cardiaque ou en donnant de l'argent à un jeune homme qui ne pouvait pas encaisser son chèque sur lequel il comptait. Monsieur le président, je pourrais continuer ainsi, mais il y a vraiment trop d'exemples de la générosité débordante de Linda. Linda apprenait à son entourage à aimer

we could all learn from. Rest in peace, Linda. Thank you, Mr. Speaker.

10:15

Ms. Conroy: Mr. Speaker, today I rise to offer condolences to the family of Timothy “Tim” John MacDonald, husband of Cathy MacDonald of Miramichi, who passed away at the Saint John Regional Hospital on August 31 at the age of 56. Born in Brampton, Ontario, he was the son of the late Edward and Eileen (Cook) MacDonald.

Tim loved his community, and he lived to help other people. Tim was proudly part of the Rock ‘N Roll Festival Miramichi for many years. He was a firefighter with the Douglastown department, but his true passion was being a paramedic in Miramichi for the past 15 years. He was always there when you needed him. He was a hero, a family man, and an incredible friend. Heartwarming words of remembrance were spoken at Tim’s service by Kyle Enright, Erika Morrison, and Joe Donovan, who also completed the end of watch call.

We offer our sincere sympathies to his loving wife Cathy; his son, David; his two stepdaughters, Erika and Morgan; his sisters, Kathy and Darlene; his brother, Ken; and all of his paramedic family who will dearly miss him. Thank you, Mr. Speaker.

M. Legacy: Monsieur le président, la semaine dernière, j’ai eu l’occasion d’assister au deuxième concert de la saison de la New Brunswick Youth Orchestra, intitulé *Peu importe la scène, peu importe l’endroit*. Sous la direction du maestro Tony Delgado, plus de 100 jeunes d’un peu partout dans la province ont su ravir un public très engagé. Il s’agissait du plus grand nombre d’artistes jamais vus sur la scène du Gwendolyn Kent Auditorium de la Bathurst High School, et ils n’ont pas laissé les gens sur leur faim.

It was also an occasion to formally announce the creation of a Sistema chapter in Bathurst. Over two dozen youth artists in the area have already been enrolled this fall season, and I am happy to report that Bob Lennon and his committee have already surpassed their fundraising goal for this calendar year. It certainly bodes well for a long and successful future for Sistema in Bathurst. Congratulations to all.

passionnément, à rire facilement et à ne jamais prendre la vie trop sérieusement, leçons que je pense que nous pourrions tous apprendre. Reposez en paix, Linda. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, je prends la parole aujourd’hui pour offrir mes condoléances à la famille de Timothy « Tim » John MacDonald, époux de Cathy MacDonald, de Miramichi, qui est décédé à l’Hôpital régional de Saint John le 31 août, à 56 ans. Né à Brampton, en Ontario, il était le fils des regrettés Edward et Eileen (Cook) MacDonald.

Tim aimait sa collectivité, et il vivait pour aider les autres. C’est avec fierté que Tim a participé au Rock ‘N Roll Festival Miramichi pendant de nombreuses années. Il était pompier à la caserne de Douglastown, mais sa véritable passion était d’être travailleur paramédical à Miramichi depuis 15 ans. Il était toujours là quand on avait besoin de lui. Il était un héros, dévoué à sa famille, et un ami incroyable. Des déclarations de souvenir émouvantes ont été faites au service de Tim par Kyle Enright, Erika Morrison et Joe Donovan, qui a aussi lancé l’appel de fin de quart.

Nous offrons nos sincères sympathies à son épouse aimante Cathy, à son fils David, à ses deux belles-filles Erika et Morgan, à ses sœurs Kathy et Darlene, à son frère Ken et à toute sa famille de travailleurs paramédicaux qui regretteront beaucoup sa perte. Merci, Monsieur le président.

Mr. Legacy: Mr. Speaker, last week I had the opportunity to attend the New Brunswick Youth Orchestra’s second concert of the season, entitled *Any Stage. Anywhere*. Directed by maestro Tony Delgado, more than 100 young people from all over the province delighted a very supportive audience. It was the largest number of artists to ever perform on the stage of the Gwendolyn Kent Auditorium in Bathurst High School, and the performance did not disappoint.

C’était aussi l’occasion d’annoncer officiellement la création d’un chapitre de Sistema à Bathurst. Plus de deux douzaines de jeunes artistes de la région sont déjà inscrits cet automne, et j’ai le plaisir de signaler que Bob Lennon et son comité ont déjà dépassé leur objectif de collecte de fonds pour la présente année civile. Cela présage certainement un long avenir

M. K. Arseneau : Monsieur le président, j'aimerais prendre le temps de souhaiter un joyeux anniversaire à Alphonse Gionet, pensionnaire au Foyer Assomption, à Rogersville. M. Gionet célèbre ses 105 ans aujourd'hui même. Je suis passé au foyer lundi pour remettre un certificat à M. Gionet. Il m'a parlé des différents emplois qu'il a occupés, de son village natal de Collette et de sa famille. J'ai demandé à M. Gionet de bien vouloir partager avec moi son secret de longévité, pour que je puisse le partager avec vous aujourd'hui, mais il a préféré garder son secret pour lui. Lundi, j'ai rencontré un homme ayant un bon sens de l'humour et bien des histoires à raconter. J'invite mes collègues parlementaires à se joindre à moi pour souhaiter un bon anniversaire à Alphonse Gionet.

M. Bourque : Monsieur le président, je veux souligner le grand succès que nous avons vécu chez nous cet été, dans la région de Bouctouche. Je veux parler d'Akadi Lumina, l'une des premières activités de ce genre dans les provinces de l'Atlantique. Après plusieurs mois de préparations, les représentations ont débuté le 3 août et se sont poursuivies jusqu'au 14 octobre. Il y a eu 54 représentations. Dans nos rêves les plus fous, nous nous disions que, si nous pouvions atteindre 20 000 visites, cela serait super. Il y en a eu 41 499, Monsieur le président. Donc, nous sommes très, très, très contents.

Je tiens à remercier certaines personnes, dont, évidemment, Monique Poirier, directrice du Pays de la Sagouine, et également François Émond, Camille Thériault et tout le conseil d'administration. Je tiens à remercier le gouvernement fédéral, en particulier le ministre Dominic LeBlanc, mais également le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la ville de Grand Bouctouche. Félicitations à Akadi Lumina, et je vous y invite tous l'année prochaine. Les représentations reprendront à la fin mai 2024. Merci beaucoup.

Déclarations de députés

M. D'Amours : Monsieur le président, la pandémie et la situation économique actuelle ont des répercussions négatives sur les familles, et le gouvernement Higgs ne veut pas aider ces dernières. Lorsque nous prenons le temps de regarder la situation des enfants, nous constatons que plusieurs d'entre eux ne mangent pas à leur faim. Combien d'enfants arrivent à l'école sans avoir déjeuné? Combien d'enfants arrivent à l'école

couronné de succès pour Sistema à Bathurst. Félicitations à tous.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I would like to wish happy birthday to Alphonse Gionet, a resident at Foyer Assomption in Rogersville. Mr. Gionet is celebrating 105 years today. I stopped by the seniors' centre on Monday to present him with a certificate. He talked to me about the various jobs he has held, his home community of Collette, and his family. I asked Mr. Gionet to share his secret of longevity with me so that I could pass it on to you today, but he preferred to keep it a secret. The man I met on Monday had a wonderful sense of humour and many stories to tell. I invite my fellow members to join me in wishing Alphonse Gionet a happy birthday.

Mr. Bourque: Mr. Speaker, I would like to draw attention to a very successful event that took place back home this summer, in the Bouctouche area. I am referring to Akadi Lumina, one of the first activities of its kind in the Atlantic provinces. Following a number of months of preparation, the site began welcoming visitors on August 3 and ran until October 14. Some 54 night walks were held. We had hoped, in our wildest dreams, to draw 20 000 visitors and would have been very happy with that. Instead, we ended up with 41 499, Mr. Speaker. We are therefore extremely pleased.

I would like to thank a few people in particular, including, of course, Monique Poirier, director of Le Pays de la Sagouine, as well as François Émond, Camille Thériault, and the entire board of directors. I would also like to thank the federal government, especially Dominic LeBlanc, but also the Government of New Brunswick and the town of Grand-Bouctouche. Congratulations to Akadi Lumina, and I invite you all to attend next year. Walks will begin again in late May 2024. Thank you very much.

Statements by Members

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, the pandemic and the current economic situation are negatively impacting families, but the Higgs government does not want to help these people. When we take the time to look at what is happening to children, we see that a number of them are not getting enough to eat. How many children are coming to school with no breakfast in their stomachs? How many children are coming to school

sans leur dîner ou avec un dîner trop léger? C'est la réalité de notre province. Pourtant, le gouvernement Higgs ne cesse de se vanter d'afficher des excédents, non pas de centaines de millions, mais de milliards de dollars. Malgré tout, le gouvernement Higgs ne se sent pas obligé de nourrir tous nos enfants et dit qu'il n'a pas assez d'argent. Monsieur le président, un gouvernement a comme responsabilité de s'occuper de sa population, des familles et de ses enfants. À quoi serviront ces milliards de dollars d'excédents si nous ne pouvons pas donner à nos enfants les moyens d'apprendre le ventre plein?

10:20

Mr. Coon: Mr. Speaker, recent interviews conducted for the *Globe and Mail* with young people between the ages of 21 and 26 found that they understand that without solutions, a devastated environment will forever alter the way of life in Canada, and 80% agreed that people will have to make major lifestyle changes in response to climate breakdown. The Premier likes to dismiss Canada's role, but we are among the top 10 carbon polluters in the world. As one interviewee said, Climate change scares me, but people not caring about it scares me more. It is no wonder that more than half of those interviewed said that they find it difficult to sleep at night.

Mr. Speaker, we have a steep hill to climb, but when the going gets tough, if we always maintain those three points of contact as we climb—one hand and two feet or two hands and one foot—we will get there. But climbing down at this point would be catastrophic. Thank you.

Ms. Conroy: Mr. Speaker, lowering personal income taxes for New Brunswickers has become a hallmark of our government. In 2021 and 2022, taxes were reduced for lower-income New Brunswickers. In 2021, the rate for the first tax bracket was reduced, and the low-income threshold was increased. In 2022, the basic personal amount was increased, and we further enhanced the low-income threshold. For this past year, the second, third, fourth, and highest income tax brackets all saw tax reductions. All combined, we have lowered personal income tax rates for 600 000 New Brunswickers, and they needed it.

without a lunch or with not enough lunch? This is a reality in our province. Yet, the Higgs government continues to brag about posting surpluses, not in the hundreds of millions but in the billions of dollars. Despite it all, the Higgs government feels no obligation to feed our children and claims to not have enough money. Mr. Speaker, governments have a duty to care for their people, and for families and children. What is the point of running billion-dollar surpluses if we cannot allow children to learn on a full stomach?

M. Coon : Monsieur le président, des entrevues récentes menées pour le *Globe and Mail* avec des jeunes de 21 à 26 ans ont révélé qu'ils comprennent qu'en l'absence de solutions, un environnement ravagé changera pour toujours le mode de vie du Canada, et 80 % ont convenu que les gens devront faire des changements majeurs dans leur style de vie en réponse au dérèglement climatique. Le premier ministre aime nier le rôle du Canada, mais nous sommes l'un des 10 plus grands pollueurs par le carbone du monde. Comme l'a dit une personne interviewée, le changement climatique m'effraie, mais les gens qui ne s'en soucient pas m'effraient davantage. Rien d'étonnant à ce que plus de la moitié des personnes interviewées ont dit qu'elles avaient de la difficulté à dormir la nuit.

Monsieur le président, nous avons une pente difficile à remonter, mais, quand la tâche sera difficile, si nous gardons toujours trois points de contact pendant notre montée — une main et deux pieds ou deux mains et un pied —, nous y arriverons. Seulement, une descente au moment actuel serait catastrophique. Merci.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, la diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers du Nouveau-Brunswick est devenue un emblème de notre gouvernement. En 2021 et en 2022, les impôts ont été réduits pour les gens à faible revenu du Nouveau-Brunswick. En 2021, le taux pour la première tranche d'imposition a été réduit, et le seuil de faible revenu a été augmenté. En 2022, le montant personnel de base a été augmenté, et nous avons rehaussé davantage le seuil de faible revenu. Pendant l'année écoulée, les deuxième, troisième et quatrième tranches d'impôt sur le revenu et la plus élevée ont toutes fait l'objet de réductions d'impôt. Avec tout cela, nous avons diminué les taux d'impôt sur le revenu des particuliers

We all remember the last Liberal government and its 10 tax increases taking an extra \$500 million from the pockets of New Brunswickers. The Liberals raise the taxes, and we lower them and still pay down the debt. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Landry : Merci, Monsieur le président. Il y a quelques jours, le ministre de la Santé a mentionné deux fois que le Réseau de santé Vitalité travaillait à exploiter des cliniques de santé collaborative à Lac Baker, à Edmundston et à Rivière-Verte. C'est évident que le ministre de la Santé ne sait pas ce qui se passe au sein de son ministère, car il n'y a pas de clinique de santé collaborative à Lac Baker, à Rivière-Verte ou à Edmundston. Si le ministre s'était bien renseigné, il saurait que, dans le Haut-Madawaska, il existe une clinique de santé communautaire moderne et bien équipée située à Clair. Cependant, cette clinique est vide : Il n'y a pas de médecin de famille ni d'infirmière praticienne depuis juillet. Chaque mois, des personnes doivent parcourir des centaines de kilomètres pour se rendre aux urgences à Edmundston. Elles attendent de 9 à 10 heures pour faire renouveler des ordonnances afin d'obtenir leurs médicaments, Monsieur le président. Au printemps dernier, j'en ai avisé ce gouvernement, mais qu'a-t-il fait? Rien.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, selon le gouvernement fédéral :

Le Sénat a été créé pour faire contrepoids à la représentation démographique de la Chambre des communes. Il se consacre à la défense des intérêts régionaux et offre un espace où les voix des groupes historiquement sous-représentés [...], peuvent se faire entendre.

Il est décevant de constater que le Sénat est moins représentatif de la réalité néo-brunswickoise avec les nominations que Justin Trudeau a annoncées hier, par l'entremise de la gouverneure générale. Il s'agit d'un véritable recul pour le Nord et pour la communauté acadienne et francophone de la province. Ces nominations rompent avec une tradition de représentation égale des deux communautés linguistiques. Il ne s'agit malheureusement pas du premier affront du premier ministre Trudeau à l'encontre de l'équilibre linguistique au Nouveau-Brunswick. Rappelons-nous la nomination d'une

pour 600 000 personnes du Nouveau-Brunswick, et ils en avaient besoin.

Nous nous souvenons tous que le dernier gouvernement libéral et ses 10 augmentations d'impôt sont allés chercher 500 millions de dollars de plus dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick. Les Libéraux augmentent les impôts, nous les diminuons, et nous remboursons quand même la dette. Merci, Monsieur le président.

Ms. Landry: Thank you, Mr. Speaker. A few days ago, the Minister of Health mentioned twice that the Vitalité Health Network was operating collaborative health care clinics in Lac Baker, Edmundston, and Rivière-Verte. Clearly, the Minister of Health does not know what is happening in his department because there is no collaborative health care clinic in Lac Baker, Rivière-Verte, or Edmundston. If the minister had done his homework, he would know that in Haut-Madawaska, there is a modern and well-equipped health care clinic in Clair. However, that clinic is empty: There has not been a family doctor or nurse practitioner there since July. Every month, people have to travel hundreds of kilometres to the emergency room in Edmundston. They are waiting nine to ten hours to renew prescriptions so they can get their medication, Mr. Speaker. I alerted the government to this in the spring, but what has it done? Nothing.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, here is a federal quote:

Created to counterbalance representation by population in the House of Commons, the Senate not only defends regional interests, it also creates a space for the voices of historically underrepresented groups

It is disappointing to see that the Senate has become less representative of New Brunswick with the appointments Justin Trudeau announced yesterday through the Governor General. This is a real setback for northern New Brunswick and for the Acadian and Francophone community of the province. The appointments break with the tradition of equal representation of both linguistic communities. Unfortunately, this is not Prime Minister Trudeau's first affront to the linguistic balance in New Brunswick. Let's not forget the appointment of a unilingual lieutenant-governor in the only bilingual

lieutenant-gouverneure unilingue dans la seule province bilingue au pays. Monsieur le président, je déplore aussi l'occasion manquée par le premier ministre de faire une nomination provenant des Nations mi'kmaq et wolastoqey au Nouveau-Brunswick.

Mr. Cullins: Mr. Speaker, when we support New Brunswick businesses, everyone benefits. We grow our economy and support our New Brunswick workers. We give our businesses the opportunity to grow, and we get made-in-New Brunswick quality. I am proud to say that in 2022-23, Service New Brunswick provided the maximum number of regional economic development exemptions, 10, the most allowed under trade agreements.

That is a big improvement over the previous government. In 2017-18, it provided none—zero. Of course, the Liberals' track record with New Brunswick businesses is dismal at best. From snowplows to road salt, the Opposition Leader and her Liberal government tried doing business with anyone except New Brunswickers.

I like our way of doing business, and I believe that New Brunswick businesspeople feel the same. Thank you, Mr. Speaker.

10:25

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, I rise today to speak about cystic fibrosis, a fatal genetic disease affecting many of our constituents, including vulnerable 2-to-5-year-olds and individuals with rare CF mutations. As of June 2021, Trikafta, the lifesaving cystic fibrosis drug, was approved for use in Canada. In August 2022, the drug was expanded in the province to kids aged 6 and up. My constituents have asked that the distribution of this drug to children aged 2 to 5 and the elimination of deductibles on drugs for rare diseases be urgent priorities.

Les personnes atteintes de mutations rares ne devraient pas se voir refuser l'accès à ce médicament fondamental. Monsieur le président, en tant que parlementaires, il est nécessaire que nous défendions

province in Canada. Mr. Speaker, I also condemn the missed opportunity by the Prime Minister to appoint someone from the Mi'kmaq and Wolastoqey Nations in New Brunswick.

M. Cullins : Monsieur le président, quand nous appuyons les entreprises du Nouveau-Brunswick, tout le monde en bénéficie. Nous faisons croître notre économie et nous soutenons nos travailleurs du Nouveau-Brunswick. Nous donnons à nos entreprises la possibilité de grandir, et nous obtenons de la qualité faite au Nouveau-Brunswick. Je suis fier de dire qu'en 2022-2023, Services Nouveau-Brunswick a offert le nombre maximal d'exemptions de développement économique régional, soit 10, le plus grand nombre autorisé par les accords commerciaux.

C'est une grande amélioration par rapport au gouvernement précédent. En 2017-2018, il n'en a accordé aucune, zéro. Bien sûr, la feuille de route des Libéraux envers les entreprises du Nouveau-Brunswick est lamentable. Depuis les chasse-neige jusqu'au sel de voirie, la chef de l'opposition et son gouvernement libéral ont essayé de faire affaire avec n'importe qui d'autre que les gens du Nouveau-Brunswick.

J'aime notre façon de faire des affaires, et je crois que les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick pensent de même. Merci, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la fibrose kystique, une maladie génétique fatale qui frappe beaucoup de nos électeurs, y compris des enfants vulnérables de 2 à 5 ans et des personnes qui ont des mutations rares de la fibrose kystique. En juin 2021, l'utilisation du Trikafta, le médicament contre la fibrose kystique qui sauve des vies, a été approuvée au Canada. En août 2022, le médicament a également été offert dans la province aux enfants de 6 ans et plus. Mes électeurs ont demandé que l'offre de ce médicament aux enfants de 2 à 5 ans et l'élimination des franchises sur les médicaments pour maladies rares soient des priorités urgentes.

People with rare mutations should not be denied access to this essential medication. Mr. Speaker, as members, we need to defend access to Trikafta for all

l'accès au Trikafta pour toutes les personnes qui peuvent en bénéficier, peu importe leur âge ou leur mutation.

Expanding access to this drug is a matter of justice, equity, and hope for those in need. Thank you.

Merci. *Wela'lin.*

Ms. Mitton: Mr. Speaker, many health care professions are overworked and understaffed. Medical radiation technologists, or MRTs, are no exception. MRTs are vital to our health care system, performing thousands of diagnostic imaging exams such as CT scans, MRIs, mammograms, and X-rays, and delivering hundreds of courses of radiation therapy each year.

Chronic underinvestment in health human resources by successive governments has left MRTs doing an increasing amount of work without more workers. The Canadian Association of Medical Radiation Technologists' most recent mental health survey shows that since 2018, the number of MRTs experiencing burnout has jumped from 36% to 70%. Their compensation in New Brunswick has not kept up with other jurisdictions, causing a significant number to seek employment in other provinces. MRTs are especially concerned about delays in cancer treatment. As one of my constituents who is an MRT told me, the situation is dire. The Minister of Health could not even find time to meet with the medical radiation technologists. This is unacceptable, and he must meet with them immediately.

Oral Questions

Health Care

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. Well, it is that time of year. It is cold and flu season. We hear in this House, and everywhere, sniffles, coughs, sneezes, strained breathing, and worse. Unfortunately, more than 70 000 New Brunswickers do not have access to primary care, a family doctor or nurse practitioner, to get care for this season's ailments.

those who can benefit from it, regardless of their age or mutation.

L'élargissement de l'accès à ce médicament est une question de justice, d'équité et d'espoir pour ceux qui en ont besoin. Merci.

Thank you. *Wela'lin.*

M^{me} Mitton : Monsieur le président, beaucoup de professions des soins de santé sont débordées et manquent de personnel. Les technologues en radiation médicale, ou TRM, ne font pas exception. Les TRM sont essentiels à notre système de soins de santé, car ils effectuent des milliers d'examen d'imagerie diagnostique tels que des tomodensitogrammes, des IRM, des mammographies et des radiographies, et ils donnent des centaines de cours de radiothérapie chaque année.

À cause d'un sous-investissement chronique des gouvernements successifs dans les ressources humaines du secteur de la santé, les TRM font une quantité de travail croissante sans avoir plus de travailleurs. L'enquête la plus récente de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale concernant la santé mentale montre que depuis 2018, le nombre de TRM qui souffrent d'épuisement professionnel a fait un bond de 36 % à 70 %. Leur rémunération au Nouveau-Brunswick n'a pas suivi le rythme des autres ressorts, ce qui a amené un nombre considérable d'entre eux à chercher un emploi dans d'autres provinces. Les TRM sont particulièrement préoccupés par les retards dans le traitement du cancer. Comme l'un de mes électeurs qui est TRM me l'a dit, la situation est tragique. Le ministre de la Santé n'a même pas pu trouver le temps de rencontrer les technologues en radiation médicale. Cela est inacceptable, et il doit les rencontrer immédiatement.

Questions orales

Soins de santé

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Eh bien, c'est la saison de l'année. C'est la saison du rhume et de la grippe. Nous entendons à la Chambre comme ailleurs des reniflements, des accès de toux, des éternuements, des gens qui ont du mal à respirer et pire encore. Au Nouveau-Brunswick, plus de 70 000 personnes n'ont malheureusement pas accès à des soins de santé primaires, à un médecin de famille ni à une infirmière praticienne ou à un infirmier

New Brunswickers are concerned about this. Last year, the minister committed to what we and doctors and nurses and patients have been asking for, and that is community collaborative care. He committed to four locations. We heard more, as my colleague just mentioned, but he specifically committed to Fredericton, Charlotte County, Dalhousie, and Sussex. Residents of those communities want to know what is happening because they have yet to see tangible progress on these critical health care centres. I am hoping that we can start with Fredericton. Could the minister please update the people of the capital region on the status of integrated community care here?

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. I understand that people are concerned about primary care. The member opposite talked about 74 000 still on the wait list. Well, again, Mr. Speaker, we have made significant progress. We are taking a number of those people without primary care off that list and putting them on NB Health Link so that they can have access to primary care through a number of clinics throughout the province.

Again, I know that those numbers are hard for the opposition to comprehend because we have made significant, significant inroads in reducing that list down to only 20 000 here in the province. That is progress, Mr. Speaker. It may not be in the exact form that the members across the way want, but we have clinics where NB Health Link can take appointments and see people with those sniffles, coughs, and even more severe situations and more severe health care problems. So, progress is being made. The opposition does not want to admit it.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. The question was specifically about the commitment to build integrated community care in Fredericton. Could you update us on the progress of the Fredericton clinic, minister?

praticien et ne peuvent donc pas obtenir des soins pour les affections saisonnières.

Cela préoccupe les gens du Nouveau-Brunswick. L'année dernière, le ministre s'est engagé à fournir ce que le corps médical, le personnel infirmier, les patients et nous demandons, à savoir des soins dispensés en collaboration et dans les collectivités. Il s'est engagé à assurer de tels services à quatre endroits. Nous avons entendu d'autres choses, comme ma collègue vient de le mentionner, mais le ministre avait pris un engagement précis qui visait Fredericton, le comté de Charlotte, Dalhousie et Sussex. Les gens de ces collectivités veulent savoir ce qui se passe parce qu'ils n'ont pas encore vu des progrès tangibles concernant ces centres de santé essentiels. J'aimerais que nous commençons par Fredericton. Le ministre aurait-il l'obligeance de renseigner les gens de la région de la capitale sur l'avancement du travail visant les soins communautaires intégrés ici?

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je comprends que les gens sont préoccupés par les soins de santé primaires. La députée d'en face parle de 74 000 personnes dont le nom figure toujours sur la liste d'attente. Eh bien, encore une fois, Monsieur le président, nous avons fait des progrès considérables. Nous rayons de la liste le nom d'un certain nombre de ces personnes qui n'ont pas accès à des soins de santé primaire et nous les inscrivons à Lien Santé NB de sorte qu'elles puissent obtenir des soins primaires par l'intermédiaire d'un certain nombre de cliniques un peu partout dans la province.

Encore une fois, je sais qu'il est difficile pour les gens de l'opposition de comprendre les chiffres parce que nous avons fait des progrès considérables quant à la réduction du nombre de personnes inscrites à la liste dans la province, liste qui ne compte maintenant que 20 000 noms. Voilà du progrès, Monsieur le président. Il ne correspond peut-être pas précisément à ce que veulent les gens d'en face, mais nous avons des cliniques où le personnel de Lien Santé NB peut offrir des rendez-vous et voir des gens qui reniflent et toussent ou qui souffrent même d'affections ou de problèmes de santé plus graves. Donc, des progrès sont accomplis. L'opposition ne veut pas l'admettre.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. La question portait précisément sur l'engagement d'assurer à Fredericton des soins communautaires intégrés. Nous renseigneriez-vous sur les progrès concernant la clinique de Fredericton, Monsieur le ministre?

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. When we get down to the specifics of some of the things that have been done in Fredericton, again, I point to the success of the NB Health Link and some of the clinics that have been opened up there to increase access to primary care.

10:30

You can see that a number of threes and fours are in the clinic across from the Victory Meat Market, which is now accessible not just for walk-ins but also for appointments through 811 and through Health Link. That is progress. That is taking people out of the emergency room, which is a very, very important aspect in treating people where they need it. I know that the members opposite may be a little testy today because they all got passed over for the Senate. They may not be as upset as Victor and Roger.

Again, that is where we continue to work and to hire new doctors, recruit new nurses, and increase the number of points of access in various locations right across the province.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. Given that the minister has not provided any specifics about the location of the new integrated care clinic, its progress, and its commitment to community developers and to committees with the community, I am going to interpret that nothing has happened in Fredericton, so let's move on to Charlotte County. I was visiting the people of St. Stephen a few weeks ago and had seen them last summer as well as last winter, and they are very keen to see the progress on the promised clinic in St. Stephen. Could the minister update the people of St. Stephen on what is happening with their committed integrated clinic?

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much again. If the member opposite would just take a drive around Fredericton, she would see that we are doing work on the Brookside Mall to have a clinic there. We expect that to open within the next six months or so.

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. Si nous examinons en détail certaines des mesures prises à Fredericton, je soulignerais encore une fois le succès que connaît Lien Santé NB et certaines des cliniques qui y ont ouvert leurs portes à cet endroit afin d'augmenter l'accès aux soins de santé primaires.

Vous pouvez voir que, parmi les trois ou les quatre, il y a celle qui est située en face du Victory Meat Market et qui offre désormais non seulement des consultations sans rendez-vous, mais aussi des rendez-vous que l'on peut prendre par l'intermédiaire du 811 et de Lien Santé. Voilà du progrès. Les gens peuvent ainsi éviter d'avoir à se rendre aux urgences, ce qui soulève un aspect très, très important, à savoir la prestation des soins à l'endroit où les gens en ont besoin. Je sais que les parlementaires d'en face sont peut-être un peu irritables aujourd'hui, car aucun d'entre eux n'a été choisi pour siéger au Sénat. Ils ne sont probablement pas autant fâchés que Victor et Roger.

Encore une fois, voilà le travail que nous poursuivons et les efforts que nous continuons de déployer pour recruter de nouveaux membres du corps médical et du personnel infirmier et accroître le nombre de points d'accès à divers endroits aux quatre coins de la province.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. L'absence de détail de la part du ministre sur l'emplacement de la nouvelle clinique de soins intégrés, les progrès réalisés et l'engagement envers des promoteurs communautaires et des comités de la collectivité me porte à croire que rien ne s'est passé à Fredericton ; passons donc au comté de Charlotte. Il y a quelques semaines, j'ai visité les gens de St. Stephen et je les ai aussi visités l'été dernier et l'hiver dernier, et ils ont très hâte de voir les progrès entourant la clinique promise à St. Stephen. Le ministre renseignerait-il les gens de St. Stephen sur l'avancement du travail concernant la clinique de soins intégrés qui leur a été promise?

L'hon. M. Fitch : Encore une fois, merci beaucoup. Si la députée d'en face se promenait simplement en voiture à Fredericton, elle verrait que nous accomplissons du travail au Brookside Mall afin qu'une clinique y soit installée. Nous prévoyons qu'elle ouvrira dans les six prochains mois environ.

Mr. Speaker, this goes to a bigger, I guess, governance model in New Brunswick when we look at how decisions are made on a provincial basis right across the province. The members opposite seem to not want to have that collaboration. We formed a collaboration committee between the two regional health authorities so that people could look at a provincial-wide scope. We see the members opposite talking about their own specific ridings, and that is fine. I understand that. That is how they get elected. Maybe they are expecting an election or something. But the fact of the matter is that the work continues to go on.

M^{me} Holt : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je pense que nous serons ici encore longtemps s'il faut poser trois questions pour recevoir une réponse en ce qui a trait à la situation à Fredericton. Je ne sais pas pourquoi le ministre n'a pas pu nous donner cette information dans sa première réponse. Nous parlons maintenant de la situation à St. Stephen, et je pense que cette collectivité se retrouvera dans une circonscription libérale dans l'avenir ; ce n'est pas le cas en ce moment.

Could you please tell the residents of Charlotte County this? It is not the Brookside Mall, so what is the location and what are the plans for the St. Stephen integrated clinic?

Hon. Mr. Fitch: Once again, Mr. Speaker, I appreciate the question from the opposition. Again, work continues in all aspects and all areas of the province. When I look at the number of integrated primary care models, I see that there is one being worked on in Edmundston, Lac Baker, and Rivière-Verte—one to service that area. That is under Vitalité. There are a number in Dieppe that are coming forward. Let's look at Shippagan, Lamèque, and Inkerman again. I have been to some of these locations where they are taking patients. They are having appointments and that primary care is being provided. That was not being looked at when the Leader of the Opposition was advising Gallant.

The fact of the matter is that we have reduced the number of people who are without a family doctor. That is a fact, Mr. Speaker, and if the members opposite do not want to acknowledge that, that is fine. We know that care—

Mr. Speaker: Thank you.

Monsieur le président, cela s'inscrit, je suppose, dans un plus grand modèle de gouvernance au Nouveau-Brunswick, dans le cadre duquel nous examinons la façon dont les décisions sont prises dans une perspective et à une échelle provinciales. Les parlementaires d'en face ne semblent pas vouloir une telle collaboration. Nous avons créé un comité pour assurer la collaboration entre les deux régies régionales de la santé afin que l'on puisse avoir une vue d'ensemble dans la province. Nous voyons les parlementaires d'en face parler de leurs circonscriptions, et c'est correct. Je comprends cela. C'est ainsi qu'ils ont été élus. Ils s'attendent peut-être à des élections. Il demeure que le travail se poursuit.

Ms. Holt: Thank you very much, Mr. Speaker. I think we will be here a long time if it takes three questions to get one answer regarding the situation in Fredericton. I do not know why the minister could not give us this information in his first response. We are now talking about the situation in St. Stephen, and I think that community will find itself in a Liberal riding in the future; that is not the case right now.

Répondriez-vous à la question pour les gens du comté de Charlotte? La clinique ne sera pas située au Brookside Mall ; où sera-t-elle donc située, et quels sont les plans pour la clinique intégrée de St. Stephen?

L'hon. M. Fitch : Encore une fois, Monsieur le président, je remercie l'opposition de la question. Encore une fois, le travail se poursuit à tous les égards et dans toutes les régions de la province. Lorsque je regarde le nombre de modèles de soins primaires intégrés, je vois qu'il y en a un auquel on travaille à Edmundston, à Lac Baker et à Rivière-Verte — un pour servir cette région. Il relève du réseau Vitalité. Certaines initiatives sont présentées à Dieppe. Revenons à ce qui est fait à Shippagan, à Lamèque et à Inkerman. J'ai visité certaines de ces installations où l'on prend des patients. On y offre des rendez-vous, et des soins primaires sont prodigués. Cela n'a pas été examiné lorsque la chef de l'opposition conseillait M. Gallant.

Il demeure que nous avons réduit le nombre de personnes sans médecin de famille. C'est un fait, Monsieur le président, et si les parlementaires d'en face ne veulent pas le reconnaître, c'est correct. Nous savons que les soins...

Le président : Merci.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I wonder whether I should be directing the questions to the member for Saint Croix so that she, as the Minister responsible for Seniors, would have the opportunity to let her residents know what is happening, because every time we ask about Charlotte County, I get answers for other places. So this time, I am going to try this.

The next commitment from last year's speech from the throne was for an integrated care clinic in Sussex. Could you tell us what is happening with that clinic, minister?

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much. Again, Mr. Speaker, there is a lot of discussion going on in regions right across the province. When we look at access to primary care, we know that things are happening in Sussex. I visited an NPs clinic, which was new and, again, was providing access to primary care. It is in conjunction with the hospital, and more work is to be done there as well.

10:35

Mr. Speaker, when we look at a number of the jurisdictions that we have right across the province, we see that we are actually increasing the number of doctors who are available for people to see. We are actually increasing the number of NPs who are available for people to see. We are actually increasing the number of RNs who are available to work in the various hospitals around the province. And we are not satisfied with that. We are going to continue to recruit, whether it is international recruitment or whether it is creating seats here in New Brunswick to increase the number of RNs who are available—

Mr. Speaker: Thank you.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président.

I very much appreciate the specific answer of the nurse practitioner clinic set up in Sussex in partnership with the hospital. Could the minister tell us how many people combined came off the Patient Connect NB and NB Health Link wait lists to receive services from that clinic?

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Je me demande si je devrais adresser mes questions à la députée de Sainte-Croix pour que, en tant que ministre responsable des Aînés, elle ait l'occasion d'informer les gens de sa région sur ce qui s'y passe, car chaque fois que nous posons des questions sur le comté de Charlotte, j'obtiens des réponses concernant d'autres endroits. Je vais maintenant donc essayer ceci.

Le prochain engagement pris dans le discours du trône présenté l'an dernier portait sur l'établissement d'une clinique de soins intégrés à Sussex. Pouvez-vous nous dire ce qui se passe relativement à cette clinique, Monsieur le ministre?

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup. Encore une fois, Monsieur le président, de nombreuses discussions ont lieu dans diverses régions de la province. Lorsque nous nous penchons sur l'accès aux soins primaires, nous savons que des choses se passent à Sussex. J'ai visité une clinique dotée de personnel infirmier praticien, une nouvelle clinique, qui, elle aussi, fournissait des soins de santé primaires. Elle fonctionne en conjonction avec l'hôpital, et plus de travail sera aussi accompli à cet endroit.

Monsieur le président, lorsque nous regardons les diverses régions de notre province, nous constatons que nous augmentons en fait le nombre de médecins disponibles pour des consultations. Nous augmentons en fait le personnel infirmier praticien disponible pour des consultations. Nous augmentons en fait le personnel infirmier immatriculé qui peut travailler dans les divers hôpitaux de la province. Cela ne nous suffit toutefois pas. Nous poursuivons les efforts de recrutement, qu'il s'agisse de recrutement à l'étranger ou de la création de places au Nouveau-Brunswick pour augmenter le personnel infirmier immatriculé disponible...

Le président : Merci.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker.

Je suis vraiment contente d'obtenir une réponse précise sur la clinique dotée de personnel infirmier praticien et établie à Sussex en partenariat avec l'hôpital. Le ministre nous dirait-il combien de personnes en tout ont été retirées des listes d'attente

Hon. Mr. Fitch: You know, Mr. Speaker, the member across the way knows that a list of the number of people who go to a doctor is not something that the minister would have in front of him or would be able to call from knowledge. That is basically in some of the guidelines for questions that are set out in the rules of the Legislature. I can quote the section or send it over to the member opposite. I do not know whether the members opposite are, again, just trying to dig down into some of the local areas because they want to use that as part of their election platform as they hope for an election. But the fact of the matter is, whether or not there is an election, we are going to continue to do the work to make sure that people have access to primary care here in the province. That work will continue.

I think that the members opposite should be very clear as to whether they are going to regress back to a governance form that was used under the Gallant government, a regression so that there would be no more collaboration. It would not be province-wide.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président.

I will remind the minister that the four areas we are looking at are commitments that his government made to advancing the model of care that everyone wants. I have covered three. We will try the last one. We got some progress on Fredericton, no answer for Charlotte County, and a bit of information on Sussex.

La ville de Dalhousie était le quatrième endroit où vous aviez promis une clinique collaborative. Alors, Monsieur le ministre, comment le projet de Dalhousie progresse-t-il?

Hon. Mr. Fitch: Again, Mr. Speaker, I appreciate the question from the member opposite. We have that province-wide approach to a number of clinics, whether it is in terms of primary care, integrated practices, expansion of Horizon clinics, or individual practitioners, and that is why we are encouraging getting this in place. We have a number of other doctors who we are talking to in order to have those

d'Accès Patient NB et de Lien Santé NB et reçoivent des services de cette clinique?

L'hon. M. Fitch : Vous savez, Monsieur le président, la députée d'en face sait que le ministre n'aurait pas en main ni ne saurait de mémoire les renseignements sur le nombre de patients que voit un médecin. En gros, cela correspond à certaines des lignes directrices qui portent sur les questions pouvant être posées et qui sont établies dans le Règlement de l'Assemblée. Je peux citer l'article ou le transmettre à la députée d'en face. Je ne sais pas si les parlementaires d'en face, encore une fois, essaient simplement de mettre l'accent sur certaines régions pour inclure de telles questions dans leur plateforme au cas où, comme ils l'espèrent des élections auraient lieu prochainement. Or, qu'il y ait ou non des élections, nous poursuivrons le travail pour que les gens aient accès à des soins de santé primaires dans la province. Ce travail se poursuivra.

À mon avis, les parlementaires d'en face devraient indiquer clairement toute intention de leur part de faire marche arrière pour reprendre une forme de gouvernance employée sous le gouvernement Gallant et éliminer toute collaboration. Il n'y aurait pas de perspective provinciale.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker.

Je rappelle au ministre que les quatre régions dont nous parlons font l'objet d'engagements pris par son gouvernement pour faire avancer le modèle de soins globalement privilégié. J'en ai abordé trois. Nous allons tenter de nous renseigner sur la dernière région. Nous avons appris qu'il y avait des progrès à Fredericton, nous n'avons obtenu aucune réponse pour le comté de Charlotte et nous avons obtenu un peu de renseignements concernant Sussex.

The town of Dalhousie was the fourth place where you promised a collaborative clinic. So, Mr. Minister, how is the project in Dalhousie coming along?

L'hon. M. Fitch : Encore une fois, Monsieur le président, je remercie la députée d'en face de sa question. Nous avons adopté une approche provinciale pour un certain nombre de cliniques, qu'il s'agisse de la prestation de soins primaires, de la prestation de soins intégrés, de l'expansion des cliniques au sein du réseau Horizon ou des personnes qui exercent de façon individuelle, et c'est pourquoi nous favorisons de telles mesures. Il y a un certain nombre d'autres

clinics opened up. We are more than happy to continue to recruit doctors, nurses, and LPNs.

We have increased the number of seats. We have increased the number of seats for RNs here in the province, and we have increased the international component in trying to get internationally trained and educated people to come to New Brunswick to provide services to the people whom we serve day in and day out. The members across the way are just self-serving, but we are serving the people of New Brunswick.

Auditor General's Report

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. Tomorrow, we will have the chance to have the Chief Medical Officer of Health at the public accounts committee to face questions in response to the Auditor General's report on the COVID-19 pandemic. One finding of the AG was that the Chief Medical Officer of Health was all the way at the bottom of the decision-making hierarchy. There was Cabinet, the COVID-19 Cabinet, the COVID-19 core, the deputy ministers, the assistant deputy ministers, the Health Emergency Operations Centre, and then there she is, number seven, the Chief Medical Officer of Health.

I would like to know why the Chief Medical Officer of Health, who was regularly seen briefing the media and was often portrayed as a key figure in the government's pandemic response, was placed at the bottom of the decision-making hierarchy according to the AG's report. And how can the public trust that the decisions made were founded and were backed up by the Chief Medical Officer of Health and her office when she held a seemingly subordinate role in the decision-making process?

Hon. Mr. Fitch: Well, thank you very much. I would like to welcome the students who are in the gallery here today. I remember when I did that 15 years ago. Just to explain, the members in the opposition are trying to find some issues that are very divisive, very

médecins avec qui nous discutons aux fins de l'établissement de telles cliniques. Nous sommes ravis de continuer à recruter des médecins, du personnel infirmier et du personnel infirmier auxiliaire autorisé.

Nous avons augmenté le nombre de places. Nous avons augmenté le nombre de places pour des infirmières immatriculées et des infirmiers immatriculés dans la province, et nous avons élargi le programme de recrutement international afin de recruter des personnes ayant suivi une formation et fait des études à l'étranger pour qu'elles s'installent au Nouveau-Brunswick et fournissent des services aux gens que nous servons chaque jour. Les parlementaires d'en face ne servent que leurs propres intérêts, mais nous, nous servons les gens du Nouveau-Brunswick.

Rapport du vérificateur général

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Demain, nous aurons l'occasion d'entendre la médecin-hygiéniste en chef, qui comparaitra devant le Comité des comptes publics pour répondre à des questions par suite de la publication du rapport du vérificateur général sur la pandémie de COVID-19. Le vérificateur général a notamment déterminé que la médecin-hygiéniste en chef figurait tout au bas de la hiérarchie décisionnelle. Il y avait le Cabinet, le Comité du Cabinet sur la COVID-19, le Groupe de gestion principal de l'intervention relative à la COVID-19, les sous-ministres, les sous-ministres adjoints, le Centre des opérations d'urgence du ministère de la Santé, puis la voilà, en septième position, la médecin-hygiéniste en chef.

J'aimerais savoir pourquoi la médecin-hygiéniste en chef, que l'on voyait régulièrement informer les médias et qui était souvent représentée comme une figure de proue de la réponse du gouvernement à la pandémie, était au bas de la hiérarchie décisionnelle, d'après le rapport du vérificateur général. Comment le public peut-il être convaincu que les décisions prises étaient fondées et étaient appuyées par la médecin-hygiéniste en chef et son bureau si celle-ci occupait apparemment un rôle subalterne dans la prise de décisions?

L'hon. M. Fitch : Eh bien, merci beaucoup. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux élèves qui sont dans les tribunes aujourd'hui. Je me souviens d'avoir participé au programme il y a 15 ans. Permettez-moi d'expliquer que les parlementaires du côté de l'opposition tentent de trouver des questions très clivantes, très controversées, afin de présenter, au

contentious, to basically try to put this side of the government in a bad light.

10:40

But the reality and the real facts are that this side of the House continues to work very hard day in and day out for the people here in the province. We are backed by a number of dedicated civil servants who also work very hard for the people of the province. The frontline workers, the health care workers, also work day in and day out. During COVID-19 they stepped up, leaned in, and did a great job.

The Chief Medical Officer will be at public accounts tomorrow. I would suggest that the member opposite ask some of those questions tomorrow.

Mr. McKee: We do look forward to asking the Chief Medical Officer of Health those questions. Hopefully, we will get better answers than we are getting today. We have asked the Minister of Health—I do not know—eight or nine questions now, but he has not answered one question. Maybe he should go into teaching. He can teach these students here in the province about the Westminster model of politics. Part of that is a question period when the opposition asks the government questions. According to the Premier's 2018 mandate, the government members would truthfully answer all the questions that were asked of them, but the minister has not answered one question that we have asked today.

The other issue that we will see arise tomorrow is the fact that there was this core group of deputy ministers that met about COVID-19. Apparently, they did not keep track with notes of any kind. They had no written mandate from the government. Again, how can we trust that the decisions that are being made are in the best interests of New Brunswickers when there is a lack of transparency with no recordkeeping?

Hon. Mr. Fitch: Well, Mr. Speaker, to help the students in the gallery understand what is going on here, there is a question period. There is a reason it is called question period. It is not answer period. It is question period. Let's get out the rules. Under

fond, le côté du gouvernement sous un jour défavorable.

Toutefois, ce qui est vrai et factuel, c'est que les gens de ce côté-ci de la Chambre continuent de travailler très fort chaque jour pour les gens de la province. Nous sommes appuyés par un certain nombre de fonctionnaires dévoués qui, eux aussi, travaillent très fort pour les gens de la province. Le personnel de première ligne et le personnel de la santé aussi travaillent sans relâche. Pendant la pandémie de COVID-19, ils se sont mobilisés, ont tenu le coup et ont accompli un travail formidable.

La médecin-hygiéniste en chef comparaitra devant le Comité des comptes publics demain. Je suggérerais au député d'en face de poser certaines de ses questions demain.

M. McKee : Nous avons effectivement hâte de poser des questions à la médecin-hygiéniste en chef. Espérons que nous obtiendrons des réponses meilleures que celles que nous obtenons aujourd'hui. Nous avons posé au ministre de la Santé — je ne sais pas — huit ou neuf questions jusqu'à maintenant, mais il n'a répondu à aucune. Il devrait peut-être devenir enseignant. Il pourrait enseigner aux élèves de la province le modèle de Westminster. Celui-ci comprend une période des questions pendant laquelle l'opposition pose des questions au gouvernement. Selon le programme établi en 2018 par le premier ministre, les parlementaires du côté du gouvernement devaient répondre honnêtement à toutes les questions qui leur seraient posées, mais le ministre n'a répondu à aucune des questions que nous lui avons posées aujourd'hui.

La question du comité principal composé de sous-ministres qui se réunissaient à propos de la COVID-19 sera en outre soulevée demain. Apparemment, celui-ci ne prenait aucune note permettant d'assurer un suivi. Ils n'avaient pas reçu de mandat écrit de la part du gouvernement. Encore une fois, faute de transparence et de tenue de dossiers, comment pouvons-nous être convaincus que les décisions prises servent au mieux l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Fitch : Eh bien, Monsieur le président, afin d'aider les élèves dans les tribunes à comprendre ce qui se passe, je souligne qu'il y a une période des questions. La période des questions porte bien son nom. Il ne s'agit pas de la période des réponses. C'est

paragraph 43(d), it shows that as a response, the minister can choose not to answer. The minister can ask the question to be stated in writing. The minister can also take the question under advisement. Those are the rules of the House. The member across the way can make comments about what is truth and what is not truth, but we are all honourable people here. We are to be taken at our word.

Mr. Speaker, when it comes to the COVID-19 council and what was going on there, we had made a coalition between the Greens, the Reds, and—

Mr. Speaker: Thank you.

Infrastructure

Mr. C. Chiasson: Well, that is certainly a lesson on how not to govern. Mr. Speaker, there is an old saying that there is never enough time to do it right but there is always enough time to do it twice. My question about “tar-gate”, or more specifically the botched tar job on the Princess Margaret Bridge, is for the Minister of Transportation and Infrastructure. The expansion joints of the bridge and the bridge itself are designed to accommodate a specific thickness of tar. In this case, a tender was awarded for \$227 298. In this tender, was there any mention of the need to accommodate these 16 expansion joints, and what was the extra cost to DTI to fix this botched tar job?

Hon. Mr. Ames: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to answer the question as I get to hear who my critic is. I have not heard from him, so thank you. But I have heard the concerns from people in the Fredericton area regarding the bridge. Safety is paramount. We certainly understand that.

There were some repairs that needed to be done to the Princess Margaret Bridge. What actually happened is that they went in and paved, and they did the gradual slope over the expansion joints. What happened is that they had to go back a couple of days later and make some adjustments to those. Everything is great,

la période des questions. Sortons le Règlement. Au titre de l’alinéa 43d), le ministre peut choisir de répondre à une question en refusant d’y répondre. Le ministre peut demander que la question soit posée par écrit. Le ministre peut aussi prendre note de la question. Voilà ce que prévoit le Règlement de la Chambre. Le député d’en face peut faire des observations sur ce qui est vrai et ce qui n’est pas vrai, mais nous sommes tous honorables ici. Il faut nous croire sur parole.

Monsieur le président, en ce qui a trait au conseil sur la COVID-19 et de ce qui s’est passé au sein de celui-ci, nous avons établi une coalition entre les Verts, les Rouges et...

Le président : Merci.

Infrastructures

M. C. Chiasson : Eh bien, voilà certainement une leçon sur la façon de ne pas gouverner. Monsieur le président, on dit qu’il n’y a jamais assez de temps pour bien faire un travail, mais qu’il y a toujours assez de temps pour le faire deux fois. Ma question sur le « scandale du bitume », ou plus précisément sur le travail bâclé de revêtement de la chaussée sur le pont Princess Margaret, s’adresse au ministre des Transports et de l’Infrastructure. Les joints de dilatation du pont et le pont lui-même sont conçus pour supporter un revêtement d’une certaine épaisseur. Dans ce cas-ci, un contrat a été accordé par suite d’un appel d’offres pour la somme de 227 298 \$. L’appel d’offres prévoyait-il la nécessité de tenir compte des 16 joints de dilatation, et combien de fonds additionnels le MTI a-t-il dû dépenser pour réparer ce travail bâclé?

L’hon. M. Ames : Merci, Monsieur le président. Quel plaisir de répondre à la question et d’apprendre ainsi à connaître le porte-parole pour les questions touchant mes dossiers! Il ne m’avait pas encore posé de question ; alors je l’en remercie. Toutefois, j’ai entendu les préoccupations des gens de la région de Fredericton au sujet du pont. La sécurité est primordiale. Nous en sommes bien conscients.

Des réparations devaient être faites sur le pont Princess Margaret. Ce qui s’est en fait passé, c’est qu’on a procédé aux travaux d’asphaltage et qu’on a fait une pente graduelle sur les joints de dilatation. Ce qui s’est passé, c’est que, deux ou trois jours plus tard, on a dû revenir pour y apporter des retouches. Tout va

Mr. Speaker. The department has fixed the problem. We do the work. Thank you.

Mr. C. Chiasson: I would tell the minister to be careful what he asks for, if he wants to know his critic really well. It is understandable that the bridge repairs could cause traffic delays, and the people of Fredericton have been patient. It seems that there was road work also being done on either side of the bridge by the city. This only served to exacerbate the traffic problems and further frustrate the traveling public.

10:45

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order, please.

Mr. C. Chiasson: Can the minister please tell me this: Was there any discussion with the city to coordinate these types of work to minimize the effects on the citizens of Fredericton who travel to and from work on a daily basis? Can the minister provide a revised timeline and cost for the completion of this project?

Hon. Mr. Ames: Thank you, Mr. Speaker. I certainly do appreciate the question. Every morning, I wake up to 18 000 km of roads in this province. There are over 5 000 bridges in New Brunswick that we are responsible for. We have over 4 000 cars in our fleet. We do take our commitment very seriously. There was work carried out on the Princess Margaret Bridge to make things better. Thank you very much.

Government Spending

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. In the past few weeks, we have been talking a lot about affordability measures or the lack of them. Last winter, the Minister of Finance introduced the \$300-million New Brunswick Advantage Savings Fund. The interest generated from this fund was to have been made available to New Brunswickers to help them with different programs. As of Q1, and actually with every other update, no money has been allocated and nothing has been done with this program. Can the minister give us an update on the status of this fund and indicate exactly where he is going with it?

bien, Monsieur le président. Le ministère a réglé le problème. Nous accomplissons le travail. Merci.

M. C. Chiasson : Je dirais au ministre d'être prudent dans ses demandes, s'il veut apprendre à bien connaître le porte-parole pour les questions touchant ses dossiers. Il est compréhensible que la réparation du pont puisse ralentir la circulation, et les gens de Fredericton ont été patients. Il semble que la ville a effectué des travaux routiers de chaque côté du pont. Cela ne fait qu'exacerber les problèmes de circulation et frustrer davantage les gens qui se déplacent.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, s'il vous plaît.

M. C. Chiasson : Le ministre me dirait-il ceci : Y a-t-il eu des discussions avec la ville pour coordonner ce genre de travaux afin d'en réduire les répercussions sur les gens de Fredericton qui se déplacent chaque jour entre leur domicile et leur lieu de travail? Le ministre peut-il présenter un échéancier et les coûts révisés d'exécution des travaux?

L'hon. M. Ames : Merci, Monsieur le président. Je suis certainement reconnaissant de la question. Chaque matin, je me lève pour m'occuper de 18 000 km de routes dans la province. Nous sommes responsables de plus de 5 000 ponts au Nouveau-Brunswick. Notre flotte compte plus de 4 000 voitures. Nous prenons notre engagement très au sérieux. Des travaux ont été réalisés sur le pont Princess Margaret afin d'améliorer les choses. Merci beaucoup.

Dépenses du gouvernement

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. Au cours des dernières semaines, nous avons beaucoup parlé de mesures visant l'abordabilité ou de l'absence de telles mesures. L'hiver dernier, le ministre des Finances a lancé le fonds d'épargne Avantage Nouveau-Brunswick, d'une valeur de 300 millions de dollars. Les intérêts générés par ce fonds devaient être mis à la disposition des gens du Nouveau-Brunswick pour les aider dans le cadre de différents programmes. Selon le compte rendu du premier trimestre, et en fait, selon tous les autres, aucune somme n'a été accordée et rien n'a été accompli au titre du fonds. Le ministre nous

Hon. Mr. Steeves: Thank you for the question, and thank you for the opportunity to speak on this once again. You are talking about our Advantage Fund. Yes, our Advantage Fund is working out fine, thank you. You mentioned the affordability measures, and they are working out fine as well.

Let's take a look at what has happened since the Gallant days—the debacle that was the Gallant days. Since we took office, the annual deficit has been steadily decreasing. We have eliminated a \$900-million deficit. The net debt in 2023 is \$12.9 billion compared to \$14.3 billion when we took over from the Gallant government.

Service of the Public Debt is currently \$535 million. It was \$667 million, so it is \$132 million less than it was in 2018. Economic impact, other than during the pandemic, is up. The GDP is up. We are looking at about 1% this year. Consensus has it at about 1.2%

Mr. Legacy: Let's look back to when the announcement was made, Mr. Speaker. The cynic in me would say that it was also at the time when the minister had to explain an \$800-million surplus that was well above what was anticipated. The optimist in me would say that maybe he was creating a new fund that would give us access to some funds that may not fit into other programs.

The problem with going back to Gallant is . . . Let's go back to a couple of months ago. There is \$13 million that has been allocated in the budget. Not one penny has been announced yet. How do we access these funds? What is the structure around this? What are the parameters whereby New Brunswickers can get access to this \$13 million? Absolutely nothing has been mentioned yet. Can the minister clarify how New Brunswickers can access this \$13 million?

Hon. Mr. Steeves: Well, one of the things you can do to access that money is to take advantage of the energy savings that you get through heat pumps. The heat pump program is using that money. That is where the money is going—to help the environment and to help

renseignerait-il sur l'état de ce fonds et nous indiquerait-il précisément ce qu'il compte en faire?

L'hon. M. Steeves : Merci de la question et merci de me donner l'occasion de parler encore une fois du sujet. Vous parlez de notre fonds Avantage. Oui, notre fonds Avantage est très efficace, merci. Vous avez parlé de mesures visant l'abordabilité, et elles sont elles aussi très efficaces.

Examinons ce qui s'est passé depuis l'époque Gallant — la débâcle de l'époque Gallant. Depuis que nous sommes au pouvoir, le déficit annuel est en baisse constante. Nous avons éliminé un déficit de 900 millions de dollars. En 2023, la dette nette est de 12,9 milliards de dollars, mais, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir après le gouvernement Gallant, elle s'élevait à 14,3 milliards.

Le service de la dette publique s'établit actuellement à 535 millions. Il était auparavant de 667 millions ; il a donc diminué de 132 millions depuis 2018. Les indicateurs économiques, sauf ceux qui visent la période pandémique, sont à la hausse. Le PIB est à la hausse. Cette année, nous envisageons une croissance d'environ 1 %. De façon générale, on estime qu'elle s'établira à environ 1,2 %.

M. Legacy : Revenons au moment où l'annonce a été faite, Monsieur le président. Le cynique en moi dirait que c'était aussi l'époque où le ministre a dû expliquer un excédent de 800 millions, lequel était bien supérieur aux prévisions. L'optimiste en moi dirait que le ministre créait peut-être un nouveau fonds qui nous donnerait accès à du financement peut-être incompatible avec d'autres programmes.

Le problème, quand on remonte à l'époque Gallant, c'est... Revenons deux ou trois mois en arrière. Une somme de 13 millions a été inscrite au budget. Jusqu'à présent, pas un cent n'a été annoncé. Comment pouvons-nous profiter de la somme prévue? Quelle en est la structure? De quels paramètres les gens du Nouveau-Brunswick doivent-ils tenir compte pour profiter des 13 millions? Absolument rien n'a été mentionné jusqu'à maintenant. Le ministre préciserait-il comment les gens du Nouveau-Brunswick peuvent profiter des 13 millions?

L'hon. M. Steeves : Eh bien, pour profiter de la somme prévue, vous pouvez notamment tirer parti des possibilités d'économies d'énergie qu'offre une thermopompe. De l'argent est consacré au programme de thermopompes. Voilà l'initiative à laquelle l'argent

New Brunswickers. That is what we are doing. To save energy is what we are after here, Mr. Speaker. If the members opposite are looking for some examples of where the money is going, that is a really good one right there. If you are getting a mini-split or a heat pump by way of the NB Power program and the NRED program, then that is the money.

Local Government

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. As I said yesterday in my member's statement, I am worried about the direction this government is taking with its Local Governance Reform. We are getting further and further away from a renewed democracy that is closer to the people and their communities, despite what was explained to New Brunswickers while it was happening. What we are hearing about and seeing is an even more centralized local governance system where municipalities have an inherited responsibility without the powers or the resources needed to enact local solutions to local realities. What we are hearing is that the regional service commissions are on the brink of becoming a centralized tentacle of the provincial government—a fourth level of bureaucracy.

10:50

The good news is that it is not too late to change course. So, can the minister please explain to us who exactly holds the decision-making at the regional service commission level—his department or our local elected governments?

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup pour la question, Monsieur le président. Je suis toujours reconnaissant qu'on me donne la chance d'avoir un débat ici, sur le parquet de la Chambre.

So, Mr. Speaker, the member opposite asked a question around local governance reform. The good news is that we actually undertook this reform. You know, New Brunswick was in a position where individual municipalities and individual communities were struggling. But now, thanks to local governance reform, they have an opportunity under the new

est consacré — pour aider l'environnement et aider les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce que nous faisons. Économiser de l'énergie, voilà notre objectif, Monsieur le président. Si les parlementaires d'en face cherchent des exemples d'utilisation de la somme prévue, en voilà un excellent. Si vous obtenez une mini-thermopompe bibloc ou une thermopompe grâce au programme d'Énergie NB et au programme de RNDE, voilà d'où vient l'argent.

Gouvernements locaux

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Comme je l'ai dit hier dans ma déclaration de député, je suis inquiet de la direction que prend le gouvernement en ce qui concerne sa Réforme de la gouvernance locale. Malgré les explications données aux gens du Nouveau-Brunswick pendant la mise en oeuvre, nous nous éloignons de plus en plus d'une démocratie renouvelée et près des gens et de leurs collectivités. Ce dont nous sommes témoins et entendons parler, c'est de l'instauration d'un système de gouvernance locale encore plus centralisé dans le cadre duquel les municipalités ont hérité d'une responsabilité sans disposer des pouvoirs ni des ressources nécessaires à la mise en oeuvre de solutions locales adaptées aux réalités locales. Ce que nous entendons, c'est que les commissions de services régionaux sont sur le point de devenir un tentacule centralisé du gouvernement provincial — un quatrième niveau de bureaucratie.

La bonne nouvelle, c'est qu'il n'est pas trop tard pour changer de cap. Alors, le ministre aurait-il l'obligeance de nous expliquer qui exactement est responsable de la prise de décisions au sein des commissions de services régionaux — son ministère ou nos gouvernements locaux élus?

Hon. G. Savoie: Thank you very much for the question, Mr. Speaker. I am always grateful to be given the opportunity to have a debate here on the floor of the House.

Donc, Monsieur le président, le député d'en face a posé une question concernant la Réforme de la gouvernance locale. La bonne nouvelle, c'est que nous avons effectivement entrepris cette réforme. Vous savez, au Nouveau-Brunswick des municipalités et des collectivités connaissaient des difficultés. Or, grâce à la Réforme de la gouvernance locale, elles ont

structure that we put in place to make sure that they have success.

It takes time to put a structure in place, Mr. Speaker, and we have done that structural reform. It continues, but at the end of the day, we need to make sure that people have an opportunity for their voices to be heard through this structural reform. We need to make sure that the needs of their communities are well understood so that we can make decisions on the structure that will allow for those things to take place. We are doing that work every day, Mr. Speaker. It continues. We are just going to have to continue working in the best—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

M. K. Arseneau : Le ministre parle comme si la réforme était terminée, mais c'est loin d'être le cas. En fait, c'est extrêmement loin d'être le cas. Le gouvernement a déposé un projet de loi hier pour enlever le mot « réforme » dans le nom du ministère, et ce, même si la réforme n'est, de toute évidence, pas terminée. Les municipalités disent qu'elle n'est pas terminée, et les CSR disent la même chose. Le gouvernement a peut-être enlevé son pied de l'accélérateur, en disant qu'il a fait ce qu'il devait faire et merci beaucoup. Cependant, ce n'est pas la réalité sur le terrain.

Ce que nous entendons, c'est que le gouvernement impose son programme aux CSR pour ce qui est des conditions financières. Donc, Monsieur le président, je vais poser ma question de nouveau et redonner une chance au ministre de s'expliquer de façon exacte, en donnant une réponse à la question. Le ministre peut-il nous expliquer qui exactement prend les décisions du côté des commissions de services régionaux? Est-ce son ministère ou bien est-ce que ce sont les gouvernements locaux?

Hon. G. Savoie: Well, thank you again for the question, Mr. Speaker, through you to the member opposite. We went through reform, and I understand the member's point. The reform is still ongoing, but we have the legislative structures in place. That is why that piece was brought in yesterday. It is just to answer that part of it. At the end of the day, the structural reform is in place. The pieces are in place.

The idea here was to make sure that these regional service commissions have the ability to address the

maintenant l'occasion, au titre de la nouvelle structure que nous avons mise en place, d'assurer leur succès.

Il faut du temps pour mettre une structure en place, Monsieur le président, et nous avons procédé à la réforme structurelle. Elle se poursuit, mais, au bout du compte, nous devons nous assurer que les gens ont l'occasion de s'exprimer par l'intermédiaire de cette réforme structurelle. Nous devons voir à ce que les besoins de leurs collectivités soient bien compris afin que nous puissions prendre des décisions concernant la structure qui permettront au processus de suivre son cours. Nous y travaillons au quotidien, Monsieur le président. Le tout se poursuit. Nous allons simplement devoir continuer à travailler dans le meilleur...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

Mr. K. Arseneau: The minister speaks as though the reform were concluded, but that is far from being the case. In fact, it is extremely far from being the case. The government tabled a bill yesterday to remove the word "reform" from the title of the department, even if, evidently, the reform is not concluded. The municipalities say that it is not concluded, and the RSCs say the same thing. The government may have taken its foot off the gas, said that it has done what it had to do, and thanked everyone. However, that is not the reality on the ground.

What we hear is that the government is imposing its agenda on RSCs with regard to financial conditions. So, Mr. Speaker, I am going to ask my question again and give the minister another chance to explain himself clearly by answering the question. Can the minister explain to us who exactly makes the decisions regarding the regional service commissions? Is it his department or the local governments?

L'hon. G. Savoie : Eh bien, par votre entremise, Monsieur le président, je remercie encore une fois le député d'en face de la question. Nous sommes passés au travers de la réforme, et je comprends le point de vue du député. La réforme est toujours en cours, mais nous avons les structures législatives en place. C'est la raison pour laquelle la mesure a été présentée hier. C'est simplement pour répondre à cette partie de la question. En fin de compte, la réforme structurelle est en place. Les morceaux sont en place.

L'idée ici, c'était de veiller à ce que les commissions de services régionaux aient la capacité de répondre aux

needs of their entire region. Some of these regional service commissions have large municipalities within them. They have large partners that they can work with. Other regional structures do not have large municipalities within them, so they are going to have to work a little bit differently, Mr. Speaker. But we are striving toward and working toward making sure that every single one of those municipalities, rural districts, and local governments have success under these regional service commissions so that, ultimately, everybody succeeds when we work together.

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Mr. K. Arseneau: What we are hearing on the ground is exactly this. They do not have that ability. The minister is saying: We want them to have that ability. We have changed the structure so that they have this ability. They do not have that ability. They have the responsibility of making these changes, but they do not have the power or the resources to make the changes that they want to make.

The minister and the people working in his department do not know what the problems are in Bathurst, in Edmundston, or in St. Stephen. They are in offices here in Fredericton, and they have centralized this decision-making. They are imposing their own agenda on the regional service commissions. So, my last question, since I am not getting an answer from the minister, is: Why does he not trust democratically elected local government officials? Why do you not trust them?

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. I always enjoy a little bit of theatre here in the House.

The reality is that I have met with mayors to hear exactly what is going on in their communities. I have met with councillors to understand exactly what is going on in their communities. I have met with members of the municipal associations who are the advocates for all those people in those communities, all those councillors, and all those mayors.

besoins de toute leur région. Certaines de ces commissions de services régionaux regroupent de grandes municipalités. Elles peuvent travailler avec d'importants partenaires. D'autres structures régionales ne regroupent pas de grandes municipalités ; elles auront donc à travailler un peu différemment, Monsieur le président. Toutefois, nos efforts et notre travail visent à faire en sorte que chacune des municipalités, chacun des districts ruraux et chacun des gouvernements locaux connaissent du succès au sein des commissions de services régionaux pour que, ultimement, notre collaboration favorise tout un chacun.

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M. K. Arseneau : Ce que nous entendons sur le terrain, c'est exactement ceci. Les commissions de services régionaux n'ont pas une telle marge de manoeuvre. Le ministre dit : Nous voulons qu'elles puissent agir ; nous avons changé la structure pour qu'elles puissent le faire. Elles n'ont pas la marge de manoeuvre. Elles ont la responsabilité d'apporter des changements, mais elles n'ont pas le pouvoir ni les ressources pour faire les changements qu'elles veulent faire.

Le ministre et les gens qui travaillent dans son ministère ne savent pas quels sont les problèmes à Bathurst, à Edmundston ni à St. Stephen. Ils sont dans des bureaux ici à Fredericton et ils ont centralisé la prise de décisions. Ils imposent leur programme aux commissions de services régionaux. Alors, puisque je n'obtiens pas de réponse du ministre, ma dernière question est la suivante : Pourquoi ne fait-il pas confiance aux représentants des gouvernements locaux qui ont été démocratiquement élus? Pourquoi ne leur faites-vous pas confiance?

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aime toujours un peu de théâtre à la Chambre.

La réalité, c'est que j'ai rencontré des maires pour savoir exactement ce qui se passe dans leur collectivité. J'ai rencontré des conseillers pour comprendre exactement ce qui se passe dans leur collectivité. J'ai rencontré des membres d'associations municipales, les défenseuses des gens au sein des collectivités, de tous ces conseillers et de tous ces maires.

10:55

Mr. Speaker, we have worked very well with the municipal associations to make sure that we are understanding what the needs are.

You know, the very important thing throughout this, Mr. Speaker, is that, well, we had to put a structure in place to be able to make a change; it had been 60 years. That was far too long for us to have been going the way we were going, so we had to make a change. Now that we have that change in place, we have a responsibility to make sure that we are listening to people and their concerns around how this structural reform continues. That is an important part. As for making sure that we are on the same page and having those dialogues, I am having those dialogues with the municipal associations and the people who are involved.

Senior Citizens

Ms. Holt: Mr. Speaker, the health of New Brunswickers keeps me up at night. Their access to primary care and their access to preventative care are things that we feel are exceptionally important and key responsibilities of this government. The health of my own kids kept me up last night as we have one kid home from school today, and certainly, the health of my 82-year-old dad keeps me up at night.

In this season of respiratory illness, cold, flu, and more serious things, I am thinking about the seniors in our population. I know that the Minister responsible for Seniors is excited about her new portfolio and cares deeply about it. We have a number of recommendations of things that need to happen in long-term care in order to improve our ability to maintain the health of our most vulnerable. I would like the Minister responsible for Seniors to let us know this: What plans are in place to help ensure the long-term health and the preventative health of this important population of senior New Brunswickers?

Hon. G. Savoie: Mr. Speaker, this is the last question of the day, so I am going to take the time . . . The Leader of the Opposition likes to do a bit of a recap of what she sees and hears in question period every day, and I would like to do my own recap of the

Monsieur le président, nous avons très bien travaillé avec les associations municipales pour faire en sorte que nous comprenions les besoins.

Vous savez, l'aspect très important dans tout cela, Monsieur le président, eh bien, c'est que nous avons dû mettre en place une structure pour pouvoir faire des changements ; la situation était la même depuis 60 ans. Nous procédions de la même façon depuis beaucoup trop longtemps ; alors nous devons faire des changements. Maintenant que les changements sont faits, nous avons la responsabilité de veiller à ce que nous écoutions les gens et leurs préoccupations sur la façon dont la réforme structurelle se poursuit. C'est là un aspect important. Pour ce qui est de nous assurer d'être sur la même longueur d'onde et de tenir des dialogues, j'ai ces discussions avec les associations municipales et les personnes concernées.

Personnes âgées

M^{me} Holt : Monsieur le président, la santé des gens du Nouveau-Brunswick me tient réveillée la nuit. Selon nous, leur accès à des soins de santé primaires et à des soins préventifs est extrêmement important et constitue une responsabilité clé du gouvernement. La santé de mes propres enfants m'a tenue réveillée hier soir, car nous avons un enfant qui n'est pas à l'école aujourd'hui, et la santé de mon père, qui a 82 ans, me tient assurément réveillée la nuit.

Pendant la saison des maladies respiratoires, du rhume, de la grippe et d'autres affections plus graves, je pense aux personnes âgées au sein de notre population. Je sais que la ministre responsable des Aînés est enthousiasmée par son nouveau portefeuille et qu'elle l'a profondément à cœur. Nous avons un certain nombre de recommandations de mesures qui doivent être prises en ce qui a trait aux soins de longue durée pour améliorer notre capacité à protéger la santé des personnes les plus vulnérables. J'aimerais que la ministre responsable des Aînés nous dise ceci : Quels sont les plans en place pour veiller à la santé à long terme de l'importante population de personnes âgées du Nouveau-Brunswick et lui fournir des soins de santé préventifs?

L'hon. G. Savoie : Monsieur le président, il s'agit de la dernière question de la journée ; je vais donc prendre le temps de... La chef de l'opposition aime faire chaque jour une petite récapitulation de ce qu'elle voit et entend pendant la période des questions, et

performance of the previous government versus the performance of this one, so I am going to take a minute to do that.

Let's go to the Liberal record from when the Leader of the Opposition was on the bus. Let's talk about \$1 billion added to our debt. Let's talk about a rise in HST that impacted all New Brunswickers, including the most vulnerable. Let's talk about an increase in interest payments on our debt due to a decrease in our credit rating. Let's talk about qualified financial audits. Let's talk about the Liberals' punishing seniors' asset grab, which we stopped, Mr. Speaker. Let's talk about their punishing and disastrous Strategic Program Review, led by some of the Atcon Six. Let's talk about the assessment scandal known as Fast Track.

That is their record, but let's talk about the work that we are doing. We are moving New Brunswick ahead, and we are going to keep it going. Thank you, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Thank you, members. Members, do we have agreement to revert to Introduction of Guests?

Hon. Members: Agreed.

Introduction of Guests

Mr. Speaker: This morning I would like to also welcome the Grade 9 students participating in Take Our Kids to Work Day. Many of the students who just came into the gallery are the sons and daughters of our government staff members. I want to welcome you here this morning.

Je suis très fier aujourd'hui de vous présenter des élèves de la 9^e année.

The Take Our Kids to Work program, as we heard, is a national event that takes place the first Wednesday in November as part of national career week.

j'aimerais faire ma propre récapitulation du rendement du gouvernement précédent et le comparer au rendement du gouvernement actuel ; je vais donc prendre une minute pour ce faire.

Parlons du bilan des Libéraux et du temps où la chef de l'opposition se déplaçait à bord de leur autobus. Parlons de la somme de 1 milliard de dollars qui a été ajoutée à notre dette. Parlons d'une hausse de la TVH qui a touché tous les gens du Nouveau-Brunswick, y compris les personnes les plus vulnérables. Parlons d'une augmentation des paiements d'intérêts sur notre dette en raison d'une baisse de notre cote de crédit. Parlons des audits avec réserve. Parlons de la ponction des actifs des personnes âgées, une mesure punitive prise par les Libéraux et une mesure que nous avons annulée, Monsieur le président. Parlons de la révision stratégique des programmes, une révision punitive et désastreuse menée par des Libéraux, menée par certains des six d'Atcon. Parlons du scandale des évaluations foncières, à savoir le régime accéléré.

Voilà le bilan des gens d'en face, mais parlons plutôt du travail que nous accomplissons. Nous faisons progresser le Nouveau-Brunswick et nous continuerons à le faire. Merci, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Y a-t-il accord pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Présentation d'invités

Le président : Ce matin, moi aussi, je voudrais souhaiter la bienvenue aux élèves de 9^e année qui participent à la journée Invitons nos jeunes au travail. Beaucoup d'élèves qui viennent juste d'arriver dans la tribune sont les fils et les filles des membres du personnel de notre gouvernement. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue ici ce matin.

I am very proud to introduce these Grade 9 students to you.

Le programme Invitons nos jeunes au travail, comme nous l'avons entendu, est une activité nationale qui a lieu le premier mercredi de novembre dans le cadre de la Semaine canadienne de l'orientation.

The three main objectives of the program are to offer students a view of the work world and give them an understanding of its demands and opportunities, to allow students to see their parents or volunteer hosts in different roles and understand what they do to support a family, and to emphasize that education goes beyond the classroom.

Je demande donc à tous les parlementaires de se joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à l'Assemblée législative à ces élèves.

Welcome to the Legislative Assembly of New Brunswick.

Rappel au Règlement

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. J'aimerais sincèrement avoir votre interprétation en ce qui a trait à quelque chose qui a été dit au cours de la période des questions ; ce sont des propos que je trouve un peu insultants envers notre... Il s'agit peut-être d'un rappel au Règlement. Ces propos portaient sur la définition exacte de la période des questions.

Je trouve les propos du ministre de la Santé assez insultants à l'égard de cette institution, étant donné que nous sommes tous honorables et que nous avons le droit de recevoir des réponses. Lorsqu'on prend la décision de refuser de répondre aux questions, je pense que l'on peut le faire, s'asseoir et laisser faire tout le bla-bla accompagnant notre réponse.

11:00

Monsieur le président, je vous demande sincèrement votre interprétation de ce que cela veut dire par rapport au *Règlement de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick*, en ce qui a trait à la période de questions, étant donné qu'on entend des interprétations de la part du ministre de la Santé. Merci.

Hon. G. Savoie : Thank you very much, Mr. Speaker. While I do agree that you are the arbiter of the debate, I think it is out of order for the member to ask you for your personal opinion on how you would deal with those matters. The rules that the member read are the rules of this House, and I just think that it is improper for the member to ask you for your interpretation of how you would do it. If and when that situation arises, Mr. Speaker, then we have to leave it to you and your

Les trois principaux objectifs du programme sont d'offrir aux élèves un aperçu du monde du travail et de leur faire comprendre ses exigences et ses possibilités, de permettre aux élèves de voir leurs parents ou des mentors bénévoles dans différentes fonctions et de comprendre ce qu'ils font pour faire vivre une famille, et de souligner que l'éducation va plus loin que la salle de classe.

I therefore ask all members to join me in welcoming these students to the Legislative Assembly.

Bienvenue à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Point of Order

Mr. K. Arseneau : Thank you, Mr. Speaker. I would sincerely like to get your interpretation of something that was said during question period and that I find a little insulting to our... It may warrant a point of order. The comments dealt with the precise definition of question period.

I find the Minister of Health's comments rather insulting to this institution, given that we are all honourable and are entitled to get answers. Members who choose not to answer a question, I think it is allowed, should just sit down, and skip all the mumbo-jumbo that normally accompanies their answer.

Mr. Speaker, I sincerely ask for your interpretation of the situation under the *Standing Rules of the Legislative Assembly of New Brunswick*, as far as question period is concerned, given that we are hearing interpretations coming from the Minister of Health. Thank you.

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. Bien que je reconnaisse que vous êtes l'arbitre du débat, je pense qu'il est irrecevable de la part du député de vous demander votre opinion personnelle sur la manière dont vous traiteriez de telles affaires. Les règlements dont le député a donné lecture sont les règlements de la Chambre, et je pense simplement qu'il est inapproprié que le député vous demande votre interprétation de la manière dont vous procéderiez. Si jamais la situation se présente,

team to make sure that the proper interpretation is made at that time. Thank you.

Mr. G. Arseneault: Yes, Mr. Speaker. I just want to, again, single out the part that the minister read with regard to Rule 41(3). It states: “The Minister to whom an oral question is directed may”. There was a question directed to a minister today. The minister should have answered the question, stated that the question should be put in writing, or declined to answer.

I know that the honourable House Leader mentioned in a previous answer that he likes theatrics from time to time. Well, we have a glowing example of that in his response to a question that was directed to another minister. So, I say to you that you have to look at the interpretation of Rule 41(3) and the opening line with regard to directing a question to a minister. The minister was here and able to handle that question.

Hon. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. Again, I do appreciate a little bit of back and forth here. But at the end of the day, a question was asked, and a minister did answer the question. That is in accordance with the rules. Thank you.

Mr. Speaker: Thank you, members. I will read the rule once again. Rule 41(3) says:

41(3) The Minister to whom an oral question is directed may

(a) forthwith answer the question;

(b) state that the question is taken as notice and answer it orally on a subsequent day under the same order of business;

(c) state that the question should be put in writing; or

(d) decline to answer.

That is what the rule states, and that is what we should be doing. We are all honourable members. Act accordingly. Thank you.

Monsieur le président, nous devons vous laisser, ainsi qu’à votre équipe, le soin de vous assurer que la bonne interprétation est donnée à cette occasion. Merci.

M. G. Arseneault : Oui, Monsieur le président. Je veux seulement, encore une fois, signaler la partie de la règle 41(3) dont le ministre a donné lecture. C’est celle-ci : « Le ministre à qui s’adresse une question orale peut ». Une question a été adressée à un ministre aujourd’hui. Le ministre aurait dû répondre à la question, déclarer qu’elle devrait être posée par écrit ou refuser d’y répondre.

Je sais que le leader parlementaire a mentionné dans une réponse précédente qu’il aime faire du spectacle de temps à autre. Bon, nous en avons un exemple éclatant dans sa réponse à une question qui était adressée un autre ministre. Alors, je vous dis que vous devez penser à l’interprétation de la règle 41(3) et à la première ligne concernant le fait d’adresser une question à un ministre. Le ministre était ici et il était capable de s’occuper de la question.

L’hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, j’apprécie un peu de vifs échanges ici. Il reste qu’à la fin, une question a été posée, et un ministre y a répondu. Cela est conforme au *Règlement*. Merci.

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Je vais donner de nouveau lecture de la règle. La règle 41(3) est libellée comme suit :

41(3) Le ministre à qui s’adresse une question orale peut :

a) y répondre immédiatement ;

b) déclarer qu’il en prend note et y répondre oralement, un autre jour, au cours de la période des questions ;

c) déclarer qu’elle devrait être posée par écrit ;

d) refuser d’y répondre.

C’est ce qui est dit dans la règle, et c’est ce que nous devrions faire. Nous sommes tous d’honorables parlementaires. Agissez en conséquence. Merci.

Déclarations de ministres

L'hon. S. Wilson : Monsieur le président, novembre est le Mois de la prévention de la violence familiale.

Family violence is the abuse of power in a family and a betrayal of trusting relationships. We can stop family violence before it starts by understanding and building healthy relationships, supporting families so that children and youth are not exposed to violence, and creating vibrant community environments that deter violence.

It is difficult to confront family violence. We worry that we do not know what to say or what to do when we think that someone is being abused. There are some simple yet powerful things that you can do. You can learn the warning signs, let the person know that you are concerned, believe them, and let them know that it is not their fault. A single kind word can lead to change.

Join me, the Fergusson Foundation, and community and government service providers across New Brunswick in stopping family violence before it starts. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Merci à Madame la ministre responsable de l'Égalité des femmes pour cette déclaration. Évidemment, nous condamnons tout acte de violence conjugale ou familiale au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre du Mois de la prévention de la violence familiale, on croit que davantage d'efforts doivent être mis en place pour contrer cette violence.

11:05

Pour ma part, je pense que nous devons mettre l'accent sur la prévention. Il faut en parler davantage à l'école et il faut davantage de ressources en place, et ce, dès le jeune âge, pour que les enfants puissent faire la différence entre ce qui est bien et ce qui ne l'est pas.

Je veux rappeler à la ministre que les femmes et les enfants qui sont victimes de violence se retrouvent souvent dans des maisons de transition qui sont chroniquement sous-financées. Par exemple, je pense à l'Accueil Saint-Famille, chez nous ; à la Maison Notre-Dame, à Campbellton, et au Carrefour pour

Statements by Ministers

Hon. S. Wilson: Mr. Speaker, November is Family Violence Prevention Month.

La violence familiale est l'abus de pouvoir dans une famille et la trahison de relations de confiance. Nous pouvons arrêter la violence familiale avant qu'elle commence en comprenant et en nourrissant des relations saines, en soutenant les familles pour que les enfants et les jeunes ne soient pas exposés à la violence et en créant des milieux communautaires dynamiques qui dissuadent de la violence.

Il est difficile de lutter contre la violence familiale. Nous nous inquiétons de ne pas savoir quoi dire ou quoi faire quand nous pensons que quelqu'un est maltraité. Il y a des choses simples mais efficaces que vous pouvez faire. Vous pouvez apprendre les signes avertisseurs, faire savoir à la personne que vous vous souciez d'elle, la croire et lui faire savoir que ce n'est pas sa faute. Un seul mot aimable peut amener un changement.

Joignez-vous à moi, à la Fondation Fergusson et aux fournisseurs de services communautaires et gouvernementaux de tout le Nouveau-Brunswick pour arrêter la violence familiale avant qu'elle commence. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. Thank you to the Minister responsible for Women's Equality for her statement. Clearly, we condemn all acts of domestic and family violence in New Brunswick. During Family Violence Prevention Month, we believe that more efforts must be made to combat this violence.

I, for one, think that we need to focus on prevention. It needs to be talked about more in schools, and we need to invest more resources, from an early age, so that children can tell the difference between what is good and what is not.

I would like to remind the minister that women and children who are victims of violence often end up in transition homes that are chronically underfunded. I am thinking, for instance, of Accueil Sainte-Famille back home; La Maison Notre-Dame in Campbellton, and Crossroads for Women in Moncton. These

femmes, à Moncton. Ces maisons de transition font d'importantes activités de financement pour pallier celui qui manque du côté du gouvernement. Alors, il serait important d'avoir des initiatives concrètes. Merci.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I want to start by saying thank you to the Fergusson Foundation and the other community-based organizations whose members work tirelessly to address issues of violence in our communities.

There is more that can be done in our communities. I actually want to point out that there has been a spike in intimate partner violence since 2018. It is significantly higher than in any other time in the past decade, Mr. Speaker. There are policies that can support people in leaving difficult situations or violent situations. We can have more affordable housing. We can have pay equity. We can pay crisis intervention workers more. They have been excluded from the pay raises in the care sector. There are policies that can go along with this, in addition to awareness-raising and education. I urge the government to implement these policies. We can do better. Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. R. Savoie : Monsieur le président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour souligner la vigueur avec laquelle le gouvernement continue à bâtir des collectivités dynamiques et viables, notamment grâce au Fonds de développement communautaire, au Fonds pour l'économie rurale et au Fonds de développement total.

There are many projects that come to mind, Mr. Speaker, but I will share a few that I think demonstrate the diversity of these projects and the impact that they have on the communities where they are located. These projects include a community centre on White Head Island, biking trails at Mount Farlagne, the four-season Rotary Park in Perth-Andover, the interpretation centre at the Carrefour COOP in Lamèque, repairs to the arena in Neguac, upgrades to the sports club in Lagacéville, construction of a pickleball court with the Grand Lake West Recreation Council, extensions to the Boys & Girls Club of Moncton, and the installation of a new geothermal heating/cooling system for the historical

transition homes do a great deal of fund-raising to make up for the shortfall in government funding. So, there needs to be concrete initiatives. Thank you.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je tiens à commencer en remerciant la Fondation Fergusson et les autres organisations communautaires dont les membres travaillent sans relâche pour résoudre les problèmes de violence dans nos collectivités.

Il est possible de faire davantage dans nos collectivités. En fait, je tiens à signaler qu'il y a eu une forte hausse de la violence entre partenaires intimes depuis 2018. Les taux sont beaucoup plus élevés qu'en tout autre temps dans la dernière décennie, Monsieur le président. Il existe des politiques qui peuvent appuyer les gens pour qu'ils quittent des situations difficiles ou des situations de violence. Nous pouvons avoir des logements plus abordables. Nous pouvons avoir l'équité salariale. Nous pouvons payer davantage les travailleurs des services d'intervention d'urgence. Ils ont été exclus des augmentations de salaire dans le secteur de la santé. Il y a des politiques qui peuvent accompagner cela, en plus de la sensibilisation et de l'éducation. J'exhorte le gouvernement à appliquer ces politiques. Nous pouvons faire mieux. Merci, Monsieur le président.

Hon. R. Savoie: Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to underscore the continued enthusiasm with which this government is building vibrant, sustainable communities, notably through the Community Development Fund, the Rural Economy Fund, and the Total Development Fund.

Il y a beaucoup de projets qui viennent à l'esprit, Monsieur le président, mais je vais vous faire part de quelques-uns qui, je pense, démontrent la diversité de ces projets et les retombées qu'ils ont sur les collectivités où ils sont réalisés. Ces projets incluent un centre communautaire sur l'île White Head, des pistes cyclables au mont Farlagne, le parc Rotary quatre-saisons à Perth-Andover, le centre d'interprétation au Carrefour COOP à Lamèque, des réparations de l'aréna à Neguac, des améliorations du club sportif de Lagacéville, la construction d'un terrain de pickleball par le Grand Lake West Recreation Council, des agrandissements du Club garçons et filles de Moncton et l'installation d'un nouveau système de chauffage et de refroidissement géothermiques pour la gare ferroviaire historique de

McAdam Railway Station, just to name a few, Mr. Speaker.

Monsieur le président, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier l'équipe régionale de la Société de développement régional, qui collabore jour après jour avec les organismes à but non lucratif, les municipalités et les organismes de services pour répondre aux priorités locales, appuyer nos régions rurales et stimuler nos économies locales. Merci, Monsieur le président.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre pour sa déclaration de ce matin. Je veux aussi prendre le temps de féliciter le gouvernement pour les divers projets auxquels, nous, les parlementaires, avons accès pour améliorer nos collectivités.

Je veux aussi prendre le temps de remercier les fonctionnaires avec qui nous travaillons directement, car ils nous donnent des informations additionnelles et aident les gens dans les collectivités à obtenir des fonds pour réaliser leurs projets.

Monsieur le président, dans sa déclaration, le ministre nous a signalé quelques beaux projets, et il se pète les bretelles en indiquant que deux de ces projets sont dans sa circonscription, alors qu'il devrait peut-être signaler tous les projets réalisés dans notre belle province.

11:10

Je veux aussi prendre le temps de remercier tous les gens qui travaillent fort dans nos diverses régions. Vous savez, Monsieur le président, cela fait longtemps qu'il y a plus de projets que d'argent, et, il n'y a pas si longtemps, le ministère a publié un rapport pour nous demander si l'on devait avoir plus d'argent. Voici ce que je dis au ministre : Étant donné le coût de l'inflation, toutes les régions de cette province devraient avoir accès à plus de fonds. Je ne demande pas de l'argent en abondance, mais, étant donné le coût de l'inflation, il serait bon d'affecter beaucoup plus d'argent à ces projets.

Je sais que les projets prennent du retard, alors que les gens dans les régions ont besoin d'avoir accès à ces montants d'argent. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Cela me fait plaisir de me lever et de parler des

McAdam, pour n'en nommer que quelques-uns, Monsieur le président.

Mr. Speaker, I would like to take this opportunity to thank the regional team of the Regional Development Corporation, which works day after day with non-profit organizations, municipalities, and service agencies to address local priorities, support our rural regions, and stimulate our local economies. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I would like to thank the minister for his statement this morning. I also want to take a moment to congratulate the government on the various projects to which we, as members, have access to improve our communities.

I also want to take a moment to thank the public servants with whom we work directly, because they provide us with additional information and help people in the communities to secure funding for their projects.

Mr. Speaker, in his statement, the minister pointed out a few good projects and patted himself on the back, indicating that two of them are in his riding, but perhaps he should be mentioning all the projects carried out across our beautiful province.

I also want to take a moment to thank all the hard-working people in the various regions. You know, Mr. Speaker, for a long time now there have been more projects than money, and, not so long ago, the department published a report suggesting that increased funding may be warranted. I say this to the minister: Given the cost of inflation, all regions of the province should have access to more funding. I am not asking for colossal sums, but given the cost of inflation, it would be good to allocate a lot more money to these projects.

I know that projects are being delayed, while people in the regions need access to these funds. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to rise and talk about community and rural

développements communautaire et rural ; un sujet que l'on devrait aborder plus souvent à la Chambre.

Bien que je sois certain que beaucoup de bons projets ont été financés, je me pose tout de même cette question : Quelle est la vision à moyen et à long terme de la Société de développement régional quant au développement de nos collectivités et de nos régions rurales? D'une part, y a-t-il une conversation avec les dirigeants des régions afin d'établir des plans de développement territorial qui répondent aux besoins des localités? D'autre part, continue-t-on, comme on le fait depuis la création de cette société, à considérer un projet à la fois et à l'évaluer dans un cloisonnement administratif, c'est-à-dire isolément, pour voir s'il fonctionnera? Alors, dans le cas où quelqu'un l'accepte, le projet va de l'avant.

Regarde-t-on les régions en tant que telles? Y a-t-il un plan à moyen et à long terme? Donc, où sont les stratégies de développement territorial pour nos régions? Peut-on y avoir accès? Non, ce n'est pas encore le cas. Quand la Société de développement régional a été créée, dans les années 70, tout ce que je viens de soulever faisait partie de sa mission.

Donc, merci au ministre de nous avoir donné la chance de nous lever et de parler sur le sujet, mais j'encourage et je continue à encourager le ministre à se pencher sur la question des stratégies et du développement régionaux. Je pense que cela ferait du bien à toute la province. Merci.

Committee Reports

(**Ms. Conroy**, as chairperson, presented the first report of the Standing Committee on Economic Policy and reported Bills 3, *An Act Respecting the Fisheries Bargaining Act and the Industrial Relations Act*; 4, *An Act to Amend the New Brunswick Liquor Corporation Act*; and 5, *An Act to Amend the Real Property Tax Act*, as agreed to.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. For tomorrow, I give notice that we will be starting with

development; a topic that should be addressed more often in the House.

While I am sure many good projects have been funded, I still wonder: What is the medium- and long-term vision of the Regional Development Corporation with respect to the development of communities and rural regions? First, is a conversation taking place with regional leaders to establish development plans that meet local needs? Second, is it still the practice—as has been the case since the creation of the corporation—to consider one project at a time and evaluate it in administrative isolation, i.e., each project separately, to see if it will work? Then if someone approves the project, it goes ahead.

Is a regional lens being applied? Is there a medium- and long-term plan? So, where are the regional development strategies? Can we get access to them? No, not yet. When the Regional Development Corporation was created, back in the 70s, all the points I have just raised were part of its mission.

So, thank you to the minister for giving us the chance to rise and speak about the topic, but I encourage and continue to encourage the minister to look at the question of regional strategies and development. I think it would benefit the entire province. Thank you.

Rapports de comités

(**M^{me} Conroy**, à titre de présidente, présente le premier rapport du Comité permanent de la politique économique et fait rapport des projets de loi 3, *Loi concernant la Loi sur les négociations dans l'industrie de la pêche et la Loi sur les relations industrielles*, 4, *Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick*, et 5, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*, sans amendement.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.)

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Pour demain, je donne avis que nous commencerons

Motion 11, which is the motion to urge the government to remove the provincial portion of the HST from residential electricity bills from January 1, 2024, going forward. That will be followed by Motion 12. At that stage, we are looking at urging the government to fund the voluntary RSV vaccine for seniors and other vulnerable groups beginning in 2023 and to also consider making RSV a reportable disease.

11:15

Notices of Motions

Mr. McKee gave notice of Motion 17 for Thursday, November 9, 2023, to be seconded by **Mr. J. LeBlanc**, as follows:

WHEREAS the Mental Health Court offers an alternative for offenders with mental health issues;

attendu que le programme est largement salué par les intervenants en santé mentale pour son accent mis sur le traitement communautaire plutôt que sur l’incarcération ou d’autres sanctions ;

attendu que le programme du Tribunal de la santé mentale a été élaboré en fonction des pratiques exemplaires adoptées ailleurs et de la recherche ;

WHEREAS there is a need to expand the Mental Health Court program to other regions of the province so that more offenders with mental health issues can avail themselves of this invaluable service for addressing their mental health needs;

WHEREAS other provinces including our neighbouring province of Nova Scotia have recognized the benefits of having a Mental Health Court and have made a commitment to expanding availability;

BE IT RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to expand the Mental Health Court program throughout the province in this session.

par la motion 11, la motion qui exhorte le gouvernement à retirer la composante provinciale de la TVH des factures d’électricité domestique à compter du 1^{er} janvier 2024. Cela sera suivi par la motion 12. À ce moment-là, nous envisageons d’exhorter le gouvernement à financer le vaccin facultatif contre le VRS pour les personnes âgées et d’autres groupes vulnérables à compter de 2023, et à envisager également de faire du VRS une maladie à déclaration obligatoire.

Avis de motion

M. McKee donne avis de motion 17 portant que, le jeudi 9 novembre 2023, appuyé par **M. J. LeBlanc**, il proposera ce qui suit :

attendu que le Tribunal de la santé mentale offre une solution de rechange aux contrevenants ayant des troubles de santé mentale ;

WHEREAS this program is widely praised by mental health advocates for its focus on community treatment as opposed to incarceration or other penalties;

WHEREAS the Mental Health Court program was developed based on best practices in other jurisdictions and informed by research;

attendu qu’il est nécessaire que le programme du Tribunal de la santé mentale soit étendu aux autres régions de la province afin qu’un plus grand nombre de contrevenants ayant des troubles de santé mentale puissent se prévaloir du précieux service pour répondre à leurs besoins en santé mentale ;

attendu que d’autres provinces, dont notre province voisine, la Nouvelle-Écosse, ont reconnu les avantages que procure un tribunal de la santé mentale et ont pris l’engagement d’y élargir l’accès ;

qu’il soit résolu que l’Assemblée législative exhorte le gouvernement à étendre le programme du Tribunal de la santé mentale à toute la province au cours de la présente session.

M. M. LeBlanc donne avis de motion 18 portant que, le jeudi 9 novembre 2023, appuyé par **M. Losier**, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents relatifs aux dépenses engagées par Élections Nouveau-Brunswick en lien avec la préparation et la planification d'éventuelles élections provinciales depuis le 1^{er} mai 2023.

Mr. M. LeBlanc gave notice of Motion 19 for Thursday, November 9, 2023, to be seconded by **Mr. Losier**, as follows:

THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, e-mails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages, regarding all communications between the Premier's Office, the Executive Council Office, and Elections New Brunswick relating to the preparation and planning of a potential provincial election since May 1, 2023.

M. Coon donne avis de motion 20 portant que, le jeudi 9 novembre 2023, appuyé par **M^{me} Mitton**, il proposera ce qui suit :

attendu que, malgré la réforme de l'aide sociale du gouvernement, les taux d'aide sociale au Nouveau-Brunswick sont toujours les plus bas du Canada pour toutes les catégories de ménage ;

attendu que les bénéficiaires d'aide sociale au Nouveau-Brunswick vivent encore bien en dessous du seuil de pauvreté et en grande pauvreté et ont du mal à subvenir à leurs besoins de base et à atteindre un niveau de vie décent ;

attendu que les mesures d'austérité du gouvernement Higgs ont mené à six excédents consécutifs, y compris un excédent de plus de 1 milliard de dollars pour l'exercice financier 2022-2023 ;

WHEREAS implementing a guaranteed liveable income program for social assistance recipients would eliminate poverty by ensuring that individuals and

Mr. M. LeBlanc gave notice of Motion 18 for Thursday, November 9, 2023, to be seconded by **Mr. Losier**,

THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation related to the expenses incurred by Elections New Brunswick relating to the preparation and planning of a potential provincial election since May 1, 2023.

M. M. LeBlanc donne avis de motion 19 portant que, le jeudi 9 novembre 2023, appuyé par **M. Losier**, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le Cabinet du Premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et Élections Nouveau-Brunswick au sujet de la préparation et de la planification d'éventuelles élections provinciales depuis le 1^{er} mai 2023.

Mr. Coon gave notice of Motion 20 for Thursday, November 9, 2023, to be seconded by **Ms. Mitton**,

WHEREAS, despite the government's social assistance reform, New Brunswick's social assistance rates are still the lowest in Canada for all household categories;

WHEREAS social assistance recipients in New Brunswick are still living well below the poverty line and in deep poverty, struggling to meet their basic needs and attain a decent standard of living;

WHEREAS the Higgs government's austerity measures led to six consecutive surpluses, including a surplus of over \$1 billion for the fiscal year 2022-23;

attendu que l'instauration d'un programme de revenu de subsistance garanti pour les bénéficiaires d'aide sociale permettrait d'éliminer la pauvreté en veillant

families have the financial means to meet their basic needs;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to take immediate action to develop a strategy to implement a guaranteed liveable income program in consultation with experts, social assistance recipients, and advocacy groups.

Government Motions re Business of House

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. Following routine proceedings, any bills that receive second reading today are referred to the Standing Committee on Economic Policy. We will do second readings until 2 p.m. We will start with Bill 9, *An Act Respecting Child and Youth Well-Being*, which will be followed by Bill 10, *An Act to Amend the Electricity Act*; Bill 11, *An Act to Amend the Fish and Wildlife Act*; Bill 12, *An Act Respecting Trespass on Agricultural Lands*; Bill 13, *An Act to Amend the Executive Council Act*; Bill 14, *An Act to Amend the Police Act*; and Bill 15, *An Act to Amend the Assessment Act*. The House will adjourn to allow the Standing Committee on Economic Policy to meet at 2 p.m. to consider the following bills: Bill 2, *An Act to Repeal the Beverage Containers Act*; Bill 6, *An Act to Amend the Clean Environment Act*; Bill 7, *An Act to Amend the Trespass Act*; and Bill 8, *An Act to Amend the Private Investigators and Security Services Act*. Thank you, Mr. Speaker.

11:20

Debate on Second Reading of Bill 9

Hon. Ms. Green, after the Speaker called for second reading of Bill 9, *An Act Respecting Child and Youth Well-Being*: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in this House today to speak on the second reading of *An Act Respecting Child and Youth Well-Being*. The protection and well-being of New Brunswick's children and youth are extremely important mandates at the Department of Social Development. The department strives to fulfill those mandates every day.

à ce que les personnes et les familles aient les moyens financiers pour subvenir à leurs besoins de base ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à prendre des mesures immédiates afin d'élaborer une stratégie visant à instaurer un programme de revenu de subsistance garanti en consultation avec des experts, des bénéficiaires d'aide sociale et des groupes de défense des intérêts.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. Après les affaires courantes, tous les projets de loi qui feront l'objet d'une deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Nous procéderons aux deuxièmes lectures jusqu'à 14 heures. Nous commencerons par le projet de loi 9, *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes*, qui sera suivi par le projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, le projet de loi 11, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune*, le projet de loi 12, *Loi concernant l'intrusion sur les terres agricoles*, le projet de loi 13, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, le projet de loi 14, *Loi modifiant la Loi sur la police*, et le projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*. La Chambre s'ajournera pour permettre au Comité permanent de la politique économique de se réunir à 14 heures pour étudier les projets de loi suivants : projet de loi 2, *Loi abrogeant la Loi sur les récipients à boisson*, projet de loi 6, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement*, projet de loi 7, *Loi modifiant la Loi sur les actes d'intrusion*, et projet de loi 8, *Loi modifiant la Loi sur les détectives privés et les services de sécurité*. Merci, Monsieur le président.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 9

L'hon. M^{me} Green, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 9, *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes* : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui en deuxième lecture de la *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes*. La protection et le bien-être des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick sont des mandats extrêmement importants du ministère du Développement social. Le ministère s'efforce de s'acquitter de ces

We are moving forward with improving our child protection system.

Mr. Speaker, on June 10, 2022, the *Child and Youth Well-Being Act* received royal assent. Since that day, Social Development has been working on program redesign and the development of regulations in preparation for the new legislation to be proclaimed and implemented. This bill, *An Act Respecting Child and Youth Well-Being*, contains necessary consequential, administrative, and transitional amendments to the *Family Services Act* as well as various other Acts and associated regulations.

These amendments include repealing the provisions under the *Family Services Act* that are related to children and youth, as matters related to the protection and well-being of children and youth in New Brunswick are covered in the *Child and Youth Well-Being Act*. This bill also replaces in other Acts the references to the *Family Services Act* with the *Child and Youth Well-Being Act*.

Mr. Speaker, through the development of the regulatory framework under the *Child and Youth Well-Being Act*, some necessary amendments to the new Act were identified. The amendments that were necessary and possible to include at this time are being contained within *An Act Respecting Child and Youth Well-Being*. These amendments fall within three categories: amendments to clarify the original intent of the Act, amendments to address feedback from stakeholders and other interested parties, and amendments to the list of regulation-making authority that will enable the making of proposed regulations under the new Act.

Amendments to further clarify the original intent of the Act include enabling the provision of services to young adults who have not been under the care of the minister; aiming to clarify court and exemption timelines; caring for those with a disability; and ensuring that the parties to an adoption may enter into an agreement for support either before or after an adoption order is granted, that adoptions will continue to be covered under the new Act, and that only the minister can approve an adoption application or renewal.

Amendments to address feedback from engagement with interested parties include amendments related to

mandats chaque jour. Nous progressons dans l'amélioration de notre système de protection des enfants.

Monsieur le président, le 10 juin 2022, la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* a reçu la sanction royale. Depuis ce jour-là, Développement social travaille au remaniement de programmes et à l'élaboration de règlements en préparation pour la proclamation et la mise en application de la nouvelle loi. Le présent projet de loi, *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes*, contient des modifications corrélatives, administratives et transitoires de la *Loi sur les services à la famille* ainsi que de diverses autres lois et de règlements connexes.

Ces modifications incluent l'abrogation des dispositions de la *Loi sur les services à la famille* qui concernent les enfants et les jeunes, car les affaires relatives à la protection et au bien-être des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick relèvent de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Ce projet de loi remplace aussi, dans d'autres lois, des renvois à la *Loi sur les services à la famille* par des renvois à la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*.

Monsieur le président, par suite de l'élaboration du cadre réglementaire d'application de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, des modifications nécessaires de la nouvelle loi ont été déterminées. Les modifications qu'il était nécessaire et possible d'inclure actuellement sont contenues dans la *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes*. Ces modifications se répartissent en trois catégories : des modifications pour clarifier l'intention originale de la loi, des modifications pour répondre aux observations des intervenants et d'autres parties intéressées, et des modifications de la liste des pouvoirs de réglementation qui permettront l'adoption des règlements proposés en vertu de la nouvelle loi.

Les modifications visant à clarifier davantage l'intention originale de la loi incluent le fait de permettre la prestation de services aux jeunes adultes qui n'étaient pas sous les soins du ministre, des éclaircissements sur la durée des délais à la Cour et des exemptions, le soin des jeunes ayant un handicap et la garantie que les parties à une adoption peuvent conclure un accord de soutien, avant ou après l'octroi d'une ordonnance d'adoption, que les adoptions continueront d'être couvertes par la nouvelle loi et que seul le ministre peut approuver une demande ou un renouvellement d'adoption.

Les modifications visant à répondre aux observations découlant des discussions avec les parties intéressées

a review of the legal process for protection cases, such as court appearances for served parents. These amendments specify that orders made under section 65 through section 71 of the Act, which includes supervisory, protective intervention, custody, kin custody, guardianship, and safe and supportive care orders, will commence on the date that the order of the court is made, unless agreed upon otherwise. These amendments also include some changes to the maximum allowable time for kin custody orders or custody orders in specific circumstances. This will allow for an exception to the 24-month maximum time frame under a custody order for Indigenous children and youth and will enable more flexibility under kin custody orders and kinship services while maintaining a focus on permanency. Finally, these amendments include adding some rights for a child or youth under the minister's care to ensure that all children and youth have equitable opportunities and rights regardless of who their legal parent is.

Additions to regulation-making authorities include prescribing standards for the persons or classes of persons that provide social services; authorizing the minister to exercise discretion in determining the qualifications of staff members; additions respecting the provision of support to any person, class of person, or entity; prescribing different offenses according to the persons or classes of persons that provide the social services; determining whether criteria established for youth engagement services have been met; additions respecting places of safe and supportive care including plans for safe and supportive care and the provision of support, facility requirements, and ministerial discretion in the location of the placement during or after; and additions respecting adoptions, including the renewal of an application, placement for adoption, and risk assessments in the case of private adoptions.

11:25

Mr. Speaker, *An Act Respecting Child and Youth Well-Being* will enable a very important milestone for New Brunswick. We are, until the *Child and Youth Well-Being Act* is proclaimed, the only jurisdiction in

incluent des modifications relatives à une révision du processus juridique pour les affaires de protection, notamment les comparutions des parents qui ont reçu une signification. Ces modifications précisent que les ordonnances rendues en vertu des articles 65 à 71 de la loi, qui incluent des ordonnances de surveillance, d'intervention protectrice, de garde, de garde par un membre de la parenté, de tutelle et de placement dans un lieu de soins sûrs et adaptés, entreront en vigueur à la date où l'ordonnance de la Cour est rendue, à moins d'un accord différent. Ces modifications incluent aussi des changements de la durée maximale permissible des ordonnances de garde par un membre de la parenté ou des ordonnances de garde dans des circonstances spécifiques. Cela permettra une exception à la durée maximale de 24 mois d'une ordonnance de garde pour les enfants et les jeunes autochtones et permettra plus de souplesse concernant les ordonnances de garde par un membre de la parenté et les services de parent-substitut tout en maintenant l'objectif de la permanence. Enfin, les modifications incluent l'ajout de certains droits pour un enfant ou un jeune pris en charge par le ministre, pour assurer que tous les enfants et les jeunes ont des possibilités et des droits équitables peu importe qui est leur parent légal.

Les ajouts aux pouvoirs de réglementation incluent la prescription de normes pour les personnes ou les catégories de personnes qui dispensent des services sociaux, l'autorisation donnée au ministre d'exercer un pouvoir discrétionnaire dans la détermination des compétences des membres du personnel, des ajouts concernant l'octroi de soutien pour toute personne, toute catégorie de personnes ou tout organisme, la définition de différentes infractions selon les personnes ou catégories de personnes fournissant des services sociaux, le pouvoir de déterminer si les critères établis pour les services d'engagement jeunesse ont été remplis, des ajouts concernant les lieux de soins sûrs et adaptés, y compris des plans pour les soins sûrs et adaptés et la prestation d'un soutien, les exigences relatives aux installations et le pouvoir discrétionnaire du ministre concernant l'endroit du placement pendant et après, et des ajouts concernant les adoptions, y compris le renouvellement d'une demande, le placement en adoption et les évaluations des risques dans le cas d'une adoption privée.

Monsieur le président, la *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes* permettra au Nouveau-Brunswick de franchir une étape très importante. En attendant que la *Loi sur le bien-être des enfants et des*

Canada that does not have in force stand-alone legislation for child welfare-related issues.

Mr. Speaker, the resulting necessary amendments to the *Child and Youth Well-Being Act* contained in *An Act Respecting Child and Youth Well-Being* were informed by internal and external engagement sessions with over 300 staff and 140 stakeholders and interested parties, including the New Brunswick Youth In Care Network, Partners for Youth, First Nations, and the Child, Youth and Senior Advocate. All input and feedback from each of these sources were carefully reviewed and considered. *An Act Respecting Child and Youth Well-Being* is necessary to enable the proclamation of the *Child and Youth Well-Being Act* in spring 2024.

Mr. Speaker, the proclamation of the *Child and Youth Well-Being Act* will bring positive and transformative change to the child and youth protection system in New Brunswick, ensuring earlier intervention and protection of children and youth as well as broadening supports and services available to children, youth, young adults, families, and caregivers.

Mr. Speaker, the future of this beautiful province will one day be in the hands of our children. So much depends on them. We look forward to passing this bill, *An Act Respecting Child and Youth Well-Being*, which will help to ensure the best future for the children and youth of New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Landry : Merci. Merci beaucoup, Monsieur le président. On vient de recevoir la déclaration de la ministre du Développement social à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 9. C'est certainement un élément ou un sujet important, si je peux dire, quand il est question de tout ce qui touche le bien-être des enfants et des jeunes au Nouveau-Brunswick. La protection des enfants devrait toujours faire partie de nos priorités. On devrait poser un regard holistique sur tout ce qui se passe en ce qui concerne les enfants, ainsi que sur chaque décision prise par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ce sont justement les jeunes qui sont notre avenir ; ce sont eux qui vont mener notre province dans l'avenir. Je pense

jeunes soit proclamée, nous sommes la seule province du Canada qui n'a pas de mesure législative distincte en vigueur sur les questions relatives au bien-être de l'enfance.

Monsieur le président, les modifications qu'il est nécessaire d'apporter à la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, qui sont contenues dans la *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes*, ont été inspirées par des séances de discussions internes et externes avec plus de 300 membres du personnel et de 140 intervenants et parties intéressées, y compris le Réseau des jeunes pris en charge du Nouveau-Brunswick, Partners for Youth, les Premières Nations et le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés. Toutes les remarques et observations de chacune de ces sources ont été soigneusement examinées et envisagées. La *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes* est nécessaire pour permettre la proclamation de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* au printemps 2024.

Monsieur le président, la proclamation de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* apportera un changement positif et transformant au système de protection des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick en assurant une intervention et une protection plus rapides des enfants et des jeunes tout en élargissant les soutiens et les services offerts aux enfants, aux jeunes, aux jeunes adultes, aux familles et aux fournisseurs de soins.

Monsieur le président, l'avenir de notre magnifique province appartiendra un jour à nos enfants. Bien des choses dépendent d'eux. Nous avons hâte de voir l'adoption de ce projet de loi, *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes*, qui aidera à assurer le meilleur avenir aux enfants et aux jeunes du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Ms. Landry: Thank you. Thank you very much, Mr. Speaker. We have just received the statement of the Minister of Social Development on second reading of Bill 9. Anything that affects the well-being of children and youth in New Brunswick is certainly an important item or topic, if I can put it that way. Protecting children should always be one of our priorities. A holistic view should be taken of everything that happens to children and of every decision made by the New Brunswick government. Young people are our future; they are the future leaders of our province. I believe that protecting the weakest and granting or giving them rights is entirely consistent with the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Moreover,

que le fait de protéger les plus faibles, de leur octroyer ou de leur donner des droits, concorde tout à fait avec la *Charte canadienne des droits et libertés*. De plus, cela permet de s'assurer que les jeunes auront la protection dont ils auront besoin dans l'avenir.

Ce que je trouve tout de même étonnant, c'est que ces modifications visent une loi pour laquelle la sanction royale a été accordée le 10 juin 2022. Je trouve qu'il est quand même intéressant d'apprendre que les modifications sont apportées à la suite de commentaires formulés par les parties prenantes et par les autres parties intéressées. Les modifications tiennent compte de ces commentaires, alors pourquoi n'avait-on pas fait ces démarches avant la proclamation de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, le 10 juin 2022? On va sûrement se pencher sur ce qui avait été proposé, afin de savoir quelles modifications on apporte maintenant à cette loi et pourquoi les modifications sont apportées à ce moment-ci. Pourquoi n'étaient-elles pas incluses dans la première version de la loi, qui a été proclamée en juin 2022?

On voit de plus en plus fréquemment que les projets de loi sont déposés, alors que les détails se trouvent dans les règlements. On voit de nombreux projets de loi qui sont déposés ici, à la Chambre, dont les détails ne sont pas connus. Évidemment, on va se pencher sur les questions suivantes : Pourquoi les règlements ne sont-ils pas déposés, non seulement pour la loi dont il est aujourd'hui question, mais chaque fois que des modifications à des lois sont proposées? Et le ministre ou la ministre se garde-t-il ou se garde-t-elle des pouvoirs pour faire, par la suite, des changements qui ne sont pas débattus ici, à l'Assemblée législative?

11:30

En conclusion, je dirais qu'on aura certainement des questions sur les gens qui ont été consultés par rapport aux droits des enfants. On va également essayer de clarifier quels sont les droits des enfants. Quels sont les droits des enfants respectés par ce gouvernement? Je dirais que, si l'on renforce une loi par rapport aux droits des enfants, il faut assurément le faire pour le bien-être des enfants. On a également des questions à savoir si l'on a tenu compte de l'ensemble de ces droits et à propos de ce qui pourrait éventuellement être mieux protégé pour nos enfants. Donc, on aura certainement des questions à poser en comité, Monsieur le président. Merci.

it ensures that young people will have the protection they need in the future.

What I find surprising, though, is that these amendments apply to legislation that received royal assent on June 10, 2022. I find it quite interesting to learn that the amendments are being made in response to comments from stakeholders and other interested parties. The amendments reflect those comments, so why were these steps not taken before the *Child and Youth Well-Being Act* was proclaimed on June 10, 2022? We will certainly be reviewing what had been proposed, to determine what changes are now being made to the act and why the changes are being made at this time. Why were they not included in the first version of the act that was proclaimed in June 2022?

More and more often, we are seeing that bills are being tabled with the details left for the regulations. We are seeing many bills introduced here in the House that contain no details. Obviously, we will be asking the following questions: Why are the regulations not also being tabled, not just for the act we are discussing today, but whenever amendments to legislation are proposed? Also, is the minister reserving the power to make subsequent changes that will not be debated here at the Legislative Assembly?

Finally, we will certainly have questions about who was consulted about the rights of children. We are also going to try to clarify what those rights are. Which rights of children does this government respect? If you are going to strengthen the rights of children in an act, surely it has to enhance the well-being of children. We also have questions about whether all these rights have been taken into account and about what could eventually be better protected when it comes to our children. So, we will certainly have questions in committee, Mr. Speaker. Thank you.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the minister for providing the detailed statement that she did at second reading. It explains a number of substantive changes—or at least the rationale for them—with regard to amendments to clarify the original intent of the Act and the additions that were made as a result of further input from outside interests.

Mr. Speaker, I guess that raises a question about our lawmaking process here. Yes, it was a major new piece of legislation that was adopted by this House, the *Child and Youth Well-Being Act*, but I wonder about the original consultation in the drafting of the Act. Was there enough time? Is this one of the reasons that we are seeing these amendments come up now? Similarly, we had witnesses appear before the committee to respond to the bill and to make suggestions to improve the bill, many of which were adopted by way of amendments. Was that process too short to capture the concerns of all those involved? Certainly, the amendments that are proposed in this bill were not raised as concerns by the witnesses who participated at committee at the time. This raises a number of questions.

In fact, there are substantive changes here, as the minister pointed out, including the changing of the definition of “youth”. As it stands now, the Act says that “youth” is defined as someone up to age 19. The government wants to drop that to 18. We have significant changes to the way that kinship services are permitted. That is a big change. There is a big change around exemptions for Indigenous youth being left to the discretion of the minister. Is that appropriate? That is a good question.

So, these are substantive changes in addition to the ones that the minister articulated. During committee, of course, we will be going over those in detail, but, in my mind, it does raise the question of whether the earlier process was maybe a little too rushed for such a major piece of legislation, both in its drafting and during the committee stage. I will certainly pursue these particular questions in committee. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I just want to speak briefly about the proposed bill that is coming in. I want to reiterate that since this new

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier la ministre d’avoir prononcé la déclaration détaillée qu’elle a faite en deuxième lecture. Elle explique bon nombre de changements de fond — ou du moins leur raison d’être — concernant les modifications visant à clarifier l’intention originale de la loi et les ajouts qui ont été faits par suite des observations additionnelles d’intérêts extérieurs.

Monsieur le président, je pense que cela soulève une question au sujet de notre processus législatif à la Chambre. Oui, c’était un nouveau texte de loi majeur qui a été adopté par la Chambre, la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, mais je m’interroge sur la consultation initiale lors de la rédaction de la loi. A-t-on pris assez de temps? Est-ce l’une des raisons pour lesquelles nous voyons présenter ces modifications maintenant? Également, nous avons eu des témoins qui ont comparu devant le comité pour commenter le projet de loi et faire des suggestions pour l’améliorer, dont beaucoup ont été adoptées sous forme de modifications. Ce processus a-t-il été trop court pour inclure les préoccupations de tous les participants? Assurément, les modifications qui sont proposées dans ce projet de loi n’ont pas été des préoccupations soulevées par les témoins qui ont participé au comité dans ce temps-là. Cela soulève plusieurs questions.

En fait, il y a ici des changements de fond, comme la ministre l’a signalé, y compris le changement de la définition de « jeune ». La loi, dans son état actuel, définit un « jeune » comme quelqu’un qui a jusqu’à 19 ans. Le gouvernement veut ramener l’âge à 18 ans. Nous avons des changements importants dans la manière dont les services fournis par un parent-substitut sont permis. C’est un gros changement. Il y a un gros changement dans le fait que les exemptions pour les jeunes autochtones sont laissées à la discrétion du ministre. Cela est-il approprié? C’est une bonne question.

Alors, ce sont des changements de fond en plus de ceux que la ministre a décrits. En comité, bien sûr, nous les examinerons en détail, mais à mon avis, cela soulève la question de savoir si le processus antérieur a peut-être été tenu un peu trop à la hâte pour une mesure législative d’une telle ampleur, tant pendant sa rédaction qu’à l’étape du comité. J’approfondirai certainement ces questions en comité. Merci, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je veux seulement parler brièvement du projet de loi proposé qui s’en vient. Je tiens à réitérer que depuis

Act . . . There was a lot of fanfare. Government uprooted the full Act and modernized it with a new, complete Act. Since then—that was only a couple of years ago—the government has been amending it for at least . . . This is going to be the third amendment if I am not mistaken. That begs the question, I guess, as to whether it was too rushed.

I recall listening to one of our speakers on this side . . . In fact, there were several speakers on this side who said that it was a major bill and that we were rushing it. It was a very significant bill to be updated, and it was necessary. I am not saying that it was a bad bill, but I think that when such a major bill gets proposed, it is incumbent upon the government members to take their time. They tried to rush it through, rush it through, and now we are making amendments and amendments. Shortly after that, we had to come back because of a judgment in court that said, Hey, you are slowing down the court system, so we are going to have to change this a little bit. The adults were favoured over the children, which was the complete opposite of the mentality that the bill should have stood for. I am hoping that these will be the last few changes that we have to make.

11:35

I am wondering whether we should look at a different process when we are dealing with such a huge bill. There were complaints that there was not enough time. Maybe there should have been more consultation. Maybe there should have been a process or even a checklist for the ministers who bring these bills in. Have we done this? Have we consulted with the stakeholders? Have we provided that in the bill?

You know, the first time that you get the bill to look at . . . That bill was quite a comprehensive bill. Out of the blue, you get a bill at first reading one day, then you are debating it at second reading the next day. Well, going to committee is not the favoured way of dealing with such a serious and important bill.

Mr. Speaker, I say to you that this bill should have been presented on one day or even sent ahead of time to all the MLAs in the building. MLAs could take their

que cette nouvelle loi... Il y a eu beaucoup de battage publicitaire. Le gouvernement a mis toute la loi de côté et l'a modernisée avec une nouvelle loi complète. Depuis ce temps — et c'était seulement il y a quelques années, le gouvernement l'a modifiée au moins... Ce sera la troisième modification, si je ne fais pas erreur. Il faut donc se demander, je pense, si cela s'est fait trop vite.

Je me souviens d'avoir écouté l'un de nos intervenants de ce côté-ci... En fait, il y a eu plusieurs intervenants de ce côté-ci qui ont dit que c'était un projet de loi majeur et que nous l'adoptions à la vapeur. C'était un projet de loi très important à mettre à jour, et c'était nécessaire. Je ne dis pas que c'était un mauvais projet de loi, mais je pense que quand un projet de loi d'une telle importance est proposé, les parlementaires du côté du gouvernement ont le devoir de prendre leur temps. Ils ont essayé de l'adopter à toute vitesse, à toute vitesse, et maintenant, nous apportons une modification après l'autre. Peu de temps après, nous avons dû revenir à cause d'un jugement de la Cour qui a dit : Hé, vous ralentissez le système judiciaire ; alors, nous allons devoir changer cela un petit peu. Les adultes étaient favorisés plutôt que les enfants, ce qui était tout le contraire de la mentalité que le projet de loi aurait dû promouvoir. J'espère que ces quelques changements seront les derniers que nous aurons à faire.

Je me demande si nous devrions envisager un processus différent quand nous avons affaire à un projet de loi aussi énorme. Certains se sont plaints qu'on n'avait pas assez de temps. Il aurait peut-être dû y avoir plus de consultation. Il aurait peut-être dû y avoir un processus, ou même une liste de contrôle, pour les ministres qui déposent de tels projets de loi. L'avons-nous fait? Avons-nous consulté les intervenants? Avons-nous prévu cela dans le projet de loi?

Vous savez, la première fois que vous déposez le projet de loi à étudier... Ce projet de loi était très considérable. Venant de nulle part, on a un projet de loi en première lecture un bon jour, puis on le débat en deuxième lecture le lendemain. Bon, aller en comité, ce n'est pas la façon préférable de traiter d'un projet de loi aussi sérieux et important.

Monsieur le président, je vous dis que ce projet de loi aurait dû être présenté un jour, ou même envoyé à l'avance à tous les parlementaires dans l'édifice. Les

time looking at that bill and then speak about it at second reading. With the minister listening, they could then say, Hey, there are some issues with the bill. Then you could work toward some solutions.

I know that the Child, Youth and Senior Advocate had some concerns about the first bill and had expressed some recommendations. Now, I say to you, Mr. Speaker: Have these changes been vetted with the Child, Youth and Senior Advocate? Have the changes been vetted with the stakeholders? Has there been a little bit of consultation with them—a little bit? Or was there just a narrow window in which someone had identified an issue—and it is a legitimate issue—and then it was said, Okay, we are going to change it?

Has the government looked at other issues while making these amendments and changing the bill? Are there other changes that need to be made? Why make just one change? You heard from someone that this is an issue, and then you looked at it and said, Yes, we agree with them. It is an issue. We are going to change it. But what about everything else? Do we have to do this every six months? That is what it looks like with this law. We had not changed it for years. All of a sudden, we have thrown it all out to get a new change in. Then, all of a sudden, we are changing it every six months.

With that, Mr. Speaker, I would hope that maybe even the House Leader would look at how to make sure that this does not happen. I would hope that the minister would now have the time to do her due diligence, look at the bill, and say, We do not have to rush this bill through. We can get it through committee or make some changes in committee. We can look at some amendments. We are sending it to committee, but this should not be rushed in committee. We are sitting here until the middle of December. We can sit next spring. We could sit earlier next spring if worse comes to worse. Is it that urgent?

I think that the government should look at the complete bill again and see whether there are other amendments that should be made or at least listen to

parlementaires pourraient prendre leur temps pour examiner le projet de loi, puis en parler en deuxième lecture. Avec la ministre aux écoutes, ils pourraient dire ensuite : Hé, il y a des problèmes dans le projet de loi. Ensuite, on pourrait travailler à trouver des solutions.

Je sais que le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés avait des préoccupations au sujet du premier projet de loi et avait formulé des recommandations. Maintenant, je vous le demande, Monsieur le président : ces changements ont-ils été soumis à l'examen du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés? Les changements ont-ils été soumis à l'examen des intervenants? Y a-t-il eu un petit peu de consultations avec eux, rien qu'un petit peu? Ou bien y a-t-il seulement eu un petit cadre étroit dans lequel quelqu'un a cerné un problème — et c'est un véritable problème —, et puis on a dit : Bon, nous allons faire le changement?

Le gouvernement a-t-il considéré d'autres questions en faisant ces modifications et en changeant le projet de loi? Y a-t-il d'autres changements qui sont nécessaires? Pourquoi faire un seul changement? Vous avez entendu quelqu'un dire que ceci est un problème, puis vous l'avez examiné et vous avez dit : Oui, nous sommes d'accord avec lui ; c'est un problème. Nous allons faire le changement. Oui, mais qu'en est-il de tout le reste? Devrons-nous faire cela tous les six mois? C'est l'impression donnée par cette loi. Nous ne l'avons pas changée depuis des années. Tout d'un coup, nous l'avons complètement écartée pour apporter un nouveau changement. Ensuite, tout d'un coup, nous changeons la loi tous les six mois.

Cela dit, Monsieur le président, j'espérerais que, peut-être, même le leader parlementaire songerait aux moyens d'assurer qu'il n'en sera pas ainsi. J'espérerais que maintenant, la ministre aura le temps de faire preuve de diligence, d'examiner le projet de loi et de dire : Nous n'avons pas besoin d'adopter le projet de loi à la vapeur. Nous pouvons l'étudier en comité ou apporter des changements en comité. Nous pouvons envisager des amendements. Nous le renvoyons au comité, mais il ne faudrait pas précipiter les choses en comité. Nous siégeons ici jusqu'à la mi-décembre. Nous pouvons siéger le printemps prochain. Nous pouvons siéger le printemps prochain si les choses viennent vraiment au pire. Est-ce tellement urgent?

Je pense que le gouvernement devrait jeter un nouveau regard sur le projet de loi en entier et regarder s'il y a d'autres modifications qui devraient être apportées, ou

what the stakeholders say. Get this bill out to your stakeholders. Get it out to people who have an interest. Get the Child, Youth and Senior Advocate and others in the professional domain to have a look at it. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 9, *An Act Respecting Child and Youth Well-Being*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

11:40

Debate on Second Reading of Bill 10

Hon. Mr. Holland, after the Speaker called for second reading of Bill 10, *An Act to Amend the Electricity Act*: Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to speak on the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Electricity Act*. The amendments to the *Electricity Act* aim to reduce barriers for and encourage the development of advanced small modular reactors, clean hydrogen, and renewable generation as well as to provide NB Power with greater regulatory certainty with respect to the direction provided in its mandate letter. The amendments will deny electricity service to new cryptocurrency mining businesses in the province to help protect ratepayers.

With these amendments, the New Brunswick Energy and Utilities Board will be required to consider the most recent mandate with the same weight as the shareholders' directive issued by the Executive Council Office. This consideration has been debated at previous rate hearings for NB Power. The amendment will help to provide regulatory clarity for how the mandate letter should be treated in the regulatory process.

As new forms of digital currency develop, requests for the mining of those currencies increase. Many jurisdictions within Canada and around the world have placed restrictions on activity related to mining cryptocurrency as it requires large amounts of electricity with limited benefits to the host jurisdiction. NB Power has received numerous service requests

au moins écouter ce que disent les intervenants. Envoyez ce projet de loi à vos intervenants. Envoyez-le aux gens qui ont un intérêt. Faites-le examiner par le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés et d'autres gens du domaine professionnel. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix, et le projet de loi 9, *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 10

L'hon. M. Holland, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité* : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre au sujet de la deuxième lecture d'un projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*. Les modifications de la *Loi sur l'électricité* visent à diminuer les obstacles et à encourager le développement de petits réacteurs modulaires avancés, d'hydrogène propre et de production d'énergie renouvelable ainsi qu'à assurer à Énergie NB une plus grande certitude de la réglementation concernant l'orientation formulée dans sa lettre mandat. Les modifications refuseront le service d'électricité aux nouvelles entreprises de minage de cryptomonnaie dans la province, afin de protéger les contribuables.

Par suite de ces modifications, la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick sera tenue d'accorder au plus récent mandat le même poids qu'à la directive aux actionnaires lancée par le Bureau du Conseil exécutif. Cette directive a été débattue aux audiences précédentes sur les tarifs d'Énergie NB. La modification aidera à assurer la clarté du processus de réglementation concernant la manière dont la lettre mandat devrait être traitée.

À mesure que de nouvelles formes de cryptomonnaie sont développées, les demandes de minage de ces monnaies augmentent. Beaucoup de ressorts, au Canada et dans le monde entier, ont imposé des restrictions aux activités de minage de cryptomonnaie, car elles exigent de grandes quantités d'électricité et apportent des avantages limités au territoire hôte.

from cryptocurrency businesses. These requests represent more electricity than is available from the NB Power system and may require significant investment in new generation to meet the load. Some of this new generation may be emitting generation to meet the capacity requirements of the cryptocurrency mining facilities and would be at a significant cost to NB Power and the ratepayers of the province as the costs would be shared among all customers. NB Power will likely continue to see growing demand by this sector unless these limits are put in place, but they will not impact the existing companies already working in the province.

With the proposed amendments, NB Power will be required to purchase electricity produced by advanced small modular reactors. Regulation-making authority to define the technology, including the maximum size of each unit and the maximum price per megawatt-hour for electricity generated, will allow us to work with technology developers as their designs become more advanced and to ensure that the rate being paid by NB Power remains reasonable for ratepayers in the province.

These amendments are important as they support technology development in New Brunswick by indicating to investors that the province is committed to the development of advanced small modular reactors. But while small modular reactors have been an area of focus for our government—and one that I strongly support—they are only one piece of the puzzle. We will not put our eggs all in one basket.

We have many things underway for a greener, cleaner future in New Brunswick. We are interested in developing hydrogen and other sources of clean energy to build and attract new business to our province. To help support the development of the hydrogen industry in the province, amendments are being brought forward to allow new large loads, such as hydrogen electrolyzers, to be connected to new clean electricity that is not owned by NB Power, such as from large wind farms. This is a first for New Brunswick and something that we can all be proud of bringing forward here today.

Énergie NB a reçu de nombreuses demandes de service d'entreprises de cryptomonnaie. Ces demandes sollicitent plus d'électricité que ce que peut offrir le réseau d'Énergie NB et pourraient nécessiter des investissements considérables dans une nouvelle production afin de satisfaire à la charge. Une partie de cette nouvelle production pourrait être une production émettrice pour satisfaire aux exigences de capacité des établissements de minage de cryptomonnaie et entraînerait un coût considérable pour Énergie NB et les contribuables de la province, car les coûts seraient répartis entre tous les consommateurs. Énergie NB continuera probablement de voir une demande croissante dans ce secteur, à moins que des limites ne soient établies, mais celles-ci ne toucheront pas les compagnies existantes qui fonctionnent déjà dans la province.

Avec les modifications proposées, Énergie NB sera tenue d'acheter l'électricité produite par les petits réacteurs modulaires avancés. Le pouvoir de réglementation visant à définir la technologie, y compris la taille maximale de chaque réacteur et le prix maximal par mégawattheure pour l'électricité produite, nous permettra de travailler avec les concepteurs de la technologie à mesure que leurs modèles seront plus avancés et d'assurer que le tarif payé par Énergie NB demeure raisonnable pour les contribuables de la province.

Ces modifications sont importantes, car elles favorisent le développement de la technologie au Nouveau-Brunswick en indiquant aux investisseurs que la province s'engage en faveur du développement de petits réacteurs modulaires avancés. Cependant, même si les petits réacteurs modulaires sont un centre d'intérêt pour notre gouvernement — et je l'appuie énergiquement —, ils ne sont qu'un morceau du casse-tête. Nous ne mettrons pas tous nos œufs dans le même panier.

Nous avons bien des choses en cours pour un avenir plus vert et plus propre au Nouveau-Brunswick. Nous nous intéressons au développement de l'hydrogène et d'autres sources d'énergie propre pour établir et attirer de nouvelles entreprises dans notre province. Pour aider à soutenir le développement de l'industrie de l'hydrogène dans la province, des modifications sont présentées pour permettre le branchement de nouvelles charges importantes, telles que des électrolyseurs d'hydrogène, à une nouvelle électricité propre qui n'appartient pas à Énergie NB, telle que les grands parcs éoliens. C'est une première pour le

Never before has a transmission-connected customer been able to purchase electricity from someone other than NB Power. We recognize that the clean energy transition is here, and these amendments are a first step in modernizing our regulatory structure to take advantage of the opportunities before us while, at the same time, protecting the ratepayers of this province. All new projects will still use NB Power's transmission system, and NB Power will be paid for the use of its assets. This will go to support the electricity system in the province and allow new clean industries to not be impeded in their search for clean electricity. The legislative amendments initially define this opportunity for hydrogen and ammonia but allow for additional regulation-making authority for new large loads for potential future opportunities that may arise.

We have a lot to be proud of in New Brunswick. We have done a lot of hard work, and when it comes to shaping our future, our efforts have been paying off. Energy innovation has been and will continue to be a large part of our future growth in the province, and our accomplishments so far are a testament to the hardworking people across our province and a credit to our team in government. Thank you very much, Monsieur le président.

11:45

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. I am quite happy to stand and speak on Bill 10, although I am actually quite looking forward to bringing it to committee.

Obviously, every time that we open up the *Electricity Act*, it is technical. It is complicated, and it has wide-ranging and very long-term consequences, as we had to chance to see last time, when we did this a couple of years ago. So, it merits taking the time to have a really good discussion around this. The second paragraph of the minister's second reading statement is where I think it is the most interesting. As we continue to move into the process of getting involved with small modular reactors and it becomes more real,

Nouveau-Brunswick, et c'est une chose que nous pouvons tous être fiers de présenter ici aujourd'hui.

Jamais auparavant un client branché aux lignes de transport n'a-t-il été capable d'acheter de l'électricité de quelqu'un d'autre qu'Énergie NB. Nous reconnaissons que la transition à l'énergie propre est en marche, et les présentes modifications sont une première étape dans la modernisation de notre structure de réglementation pour profiter des possibilités qui s'offrent à nous, tout en protégeant en même temps les contribuables de la province. Tous les nouveaux projets utiliseront encore le réseau de transport d'Énergie NB, et Énergie NB sera payée pour l'utilisation de ses biens. Cela servira à soutenir le réseau d'électricité de la province et permettra à de nouvelles industries propres de ne pas être entravées dans leur quête d'une électricité propre. Les modifications législatives commencent par définir cette possibilité pour l'hydrogène et l'ammoniac, mais elles laissent place à un pouvoir de réglementation additionnel pour de nouvelles charges importantes en vue de possibilités futures qui pourront se présenter.

Nous avons beaucoup de raisons d'être fiers au Nouveau-Brunswick. Nous avons fait beaucoup de travail et, quand il s'agit de préparer notre avenir, nos efforts ont été fructueux. L'innovation énergétique a été et continue d'être une grande partie de notre croissance future dans la province, et nos réalisations jusqu'ici sont à l'honneur des gens travailleurs de toute notre province et sont à l'honneur de notre équipe au gouvernement. Merci beaucoup, Mr. Speaker.

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. Je suis très heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi 10, mais en fait, j'ai vraiment bien hâte de l'amener en comité.

Évidemment, chaque fois que nous abordons la *Loi sur l'électricité*, c'est technique. C'est compliqué, et cela a des conséquences à grande portée et à très long terme, comme nous avons eu l'occasion de le voir la dernière fois, quand nous avons fait cela il y a quelques années. Alors, le projet de loi mérite que nous prenions le temps d'avoir une vraiment bonne discussion à son sujet. Le deuxième paragraphe de la déclaration du ministre en deuxième lecture est ce que je pense être le plus intéressant. Pendant que nous continuons d'avancer dans le processus d'engagement dans les petits réacteurs modulaires et que cela devient plus

I think that the tension, publicly, gets a little higher. So, it is important to have a very informed discussion.

There are concerns on both sides. There is also a lot of misinformation, and I think that it is very important not to drown out the actual concerns so that we can start working as a government, as a province, to alleviate and answer some of those concerns without taking all our energy to answer things that may not be very true or a concern.

This is highly technical. I think that it is going to be good to ask relevant questions. I encourage the minister to take his time with his answers. We do not have to go with a full match of tennis this time. Let's just take the time so that New Brunswickers can digest all of this information, because it has a huge impact on the future of New Brunswick. We are talking about strategy here, so we have to think long-term.

Obviously, on clean hydrogen, coming from northeastern New Brunswick, it is obviously going to have an impact. There has been a lot of discussion around Belledune. Hopefully, there will be a good discussion and a lot of questions around what this bill means for that project. Does it allow that project to move forward? I say that not to insert any doubt. Legitimately, those are the questions that we are going to have to . . . We have not had a chance to have a briefing on this bill yet from the department, so obviously these are legitimate questions that we want to ask.

It is interesting that we are still talking about renewable generation. That second paragraph really talks about a lot of strategy. It is interesting that this bill comes around when we have just had NB Power deliver a strategic plan and just had NB Power deliver an integrated resource plan. Is that part of the planning, or is it deviating from the plan? Are we shifting?

Lately, we have had a lot of discussion on mandate letters, and that comes up again here. That will be an interesting discussion since the initial mandate letter kind of threw NB Power into a certain strategy—I will call it a tizzy—because it had to figure out how to

concret, je pense que la tension, publiquement, monte un peu plus. Alors, il est important d'avoir une discussion très éclairée.

Il y a des préoccupations des deux côtés. Il y a aussi beaucoup de fausses informations, et je pense qu'il est très important de ne pas dissimuler les préoccupations réelles, pour que nous puissions commencer à travailler en tant que gouvernement, en tant que province, pour atténuer certaines de ces préoccupations et y répondre sans épuiser toute notre énergie pour répondre à des choses qui ne sont peut-être pas de vrais sujets de préoccupation.

Le sujet est très technique. Je pense que ce sera une bonne chose de poser des questions pertinentes. J'encourage le ministre à prendre son temps pour répondre. Nous n'avons pas besoin de jouer tout un match de tennis cette fois-ci. Prenons seulement notre temps, pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent absorber toute cette information, parce que la question a des retombées énormes sur l'avenir du Nouveau-Brunswick. Nous parlons ici de stratégie ; alors, nous devons penser à long terme.

Évidemment, quant à l'hydrogène propre, venant du nord-est du Nouveau-Brunswick, cela aura certainement des répercussions. Il y a beaucoup de discussions au sujet de Belledune. Espérons qu'il y aura une bonne discussion et beaucoup de questions au sujet des incidences du projet de loi sur ce projet. Permet-il à ce projet d'avancer? Je ne dis pas cela pour susciter des doutes. Honnêtement, ce sont les questions auxquelles nous devons... Nous n'avons pas encore eu l'occasion d'avoir une séance d'information du ministère sur ce projet de loi ; alors, évidemment, ce sont des questions sérieuses que nous voulons poser.

Il est intéressant que nous soyons encore en train de parler de production d'énergie renouvelable. Le deuxième paragraphe parle vraiment de beaucoup de stratégie. Il est intéressant que le projet de loi arrive quand nous venons juste de voir Énergie NB présenter un plan stratégique et de voir Énergie NB présenter un plan intégré des ressources. Le projet de loi fait-il partie de la planification, ou dévie-t-il du plan? Faisons-nous un virage?

Récemment, nous avons eu beaucoup de discussions sur les lettres mandats, et le sujet revient ici encore une fois. Ce sera une discussion intéressante, puisque la première lettre mandat a lancé Énergie NB, en quelque sorte, dans une certaine stratégie — que j'appellerais

answer that mandate letter at, let's call it, a very opportune time this fall. That mandate letter was refuted and changed for something else to alleviate the pressures of potential rate hikes for consumers. Now we know that NB Power, with all of this planning and all of this work that was done . . .

To be honest, Mr. Speaker, when NB Power does planning, it is not done on a Friday afternoon where people just kind of brainstorm. It takes a lot of resources. It is a lot of work, and every time that there is a structural change, it demands that NB Power change everything. So, it causes lost resources and lost time. God knows this company needs to be efficient, so throwing it into chaos every time there is a change does not help this company to achieve better results, if you will.

Now, the section on cryptocurrency will be an interesting discussion too. It just feels like, Oh, by the way, we are not going to allow this. Is it in this bill just because we are opening up the Act? Honestly, I read the statement, and the question that comes to mind is, Why? Why do you need to legislate it? NB Power can decide to service a customer or not. If there is no power, just say no. That will be a legitimate question. I am sure that the minister and his staff will be more than happy to answer it. But why legislate it? If it is because that is what other provinces have done, well, how does it compare?

Also, in this bill, what about the potential for self-sufficiency? As we move into new technology and see that companies may be able to get more efficient, have we completely eliminated a potential industry? We will have to open the bill again if the potential is there. So, I am just wondering about the requirement for legislation on that aspect. The question that always comes up for me is, Why?

11:50

I found this interesting. It may have just been a misread on the part of the minister, but when he got to the paragraph about SMRs, he said that NB Power will be required to purchase electricity produced by SMRs,

une panique —, parce qu'Énergie NB a dû imaginer comment répondre à cette lettre mandat à, dirons-nous, un moment très opportun cet automne. La lettre mandat a été réfutée et remplacée par autre chose pour atténuer les pressions de hausses de tarifs possibles pour les consommateurs. Maintenant, nous savons qu'Énergie NB, avec toute cette planification et tout ce travail qui a été fait...

Pour être honnête, Monsieur le président, quand Énergie NB fait de la planification, cela ne se fait pas un vendredi après-midi quand les gens font juste du remue-méninges. Cela prend beaucoup de ressources. C'est beaucoup de travail, et chaque fois qu'il y a un changement structurel, il oblige Énergie NB à tout changer. Alors, cela cause une perte de ressources et une perte de temps. Dieu sait que cette compagnie a besoin d'être efficace ; alors, en la plongeant dans le chaos chaque fois qu'il y a un changement, on n'aide pas cette compagnie à obtenir de meilleurs résultats, si vous voulez.

Maintenant, la section sur la cryptomonnaie donnera une discussion intéressante aussi. Cela donne juste l'impression de dire : Oh, en passant, nous n'allons pas permettre cela. Est-ce dans le projet de loi juste parce que nous réexaminons la loi? Honnêtement, je lis la déclaration, et la question qui me vient, c'est : Pourquoi? Pourquoi avez-vous besoin de légiférer là-dessus? Énergie NB peut décider de servir un client ou pas. S'il n'y a pas d'électricité, qu'elle dise non. Ce sera une question valable. Je suis sûr que le ministre et son personnel seront des plus heureux d'y répondre. Pourquoi légiférer là-dessus? Si c'est parce que c'est ce que d'autres provinces ont fait, bon, comment cela se compare-t-il?

Aussi, dans le projet de loi, qu'en est-il du potentiel d'autosuffisance? Pendant que nous adoptons une nouvelle technologie et que nous voyons que les compagnies pourraient être capables de devenir plus efficaces, avons-nous complètement éliminé une industrie potentielle? Nous devons remanier le projet de loi de nouveau si cette possibilité existe. Alors, je me demande seulement si une mesure législative est nécessaire pour cet aspect. La question qui me vient toujours à l'esprit, c'est : Pourquoi?

J'ai trouvé cela intéressant. C'était peut-être simplement une erreur de lecture de la part du ministre, mais, quand il est arrivé au paragraphe sur les petits réacteurs modulaires ou PRM, il a dit qu'Énergie

whereas the text actually says “up to two” SMRs. I do not know where the “up to two” comes from. Why? Is that strategic? Is it based on certain criteria? It was not mentioned. It was written. Maybe we will need some clarification as to exactly what is going on there.

Hopefully, this is going to be a well-informed discussion. Over the past two and a half or three years, there has been a lot of upheaval with NB Power. We could maybe revisit whether this is actually a structured timeline or just throwing it all over the place. The last time that we opened up the *Electricity Act*, one of the fallouts was that the CEO lost his job. I mean, there is an impact when we look at these things and where we have to bring them. We have studies that were done. I think that it was Bill 77 that was supposed to transform NB Power and give it all the power to achieve what it was supposed to do. Well, it is two years later, and now we need to open it up again. Is it a different line? How is it going on the previous issues?

I do not think that we should take this bill lightly. I think that we need to give it all the due diligence and all the time necessary, because NB Power has a huge impact. I know that surely this minister’s colleague, the Minister of Finance, also looks at the debt that is involved there. It is great to change the timeline where NB Power was told it had to get it done by 2027 by saying, No, by 2029. But the real question is: How will NB Power get it done? What does it have in its toolbox to achieve that target?

Just changing dates or issuing orders to make it look as though we are accomplishing something without there being any real substance does not achieve anything. I think that this is a bit of what happened. A couple of months ago, there was a lot of discussion about political interference with NB Power. We had the CEO talking about it. We had the Premier talking about it. I do not think that the Premier realized that the CEO was talking about the Premier, but anyway, it was interesting to see the news. He might have had some blinders on with that one.

NB sera tenue d’acheter l’électricité produite par les PRM, alors qu’en fait le texte dit « au plus deux » PRM. Je ne sais pas d’où vient ce « au plus deux ». Pourquoi? Est-ce stratégique? Est-ce fondé sur certains critères? Ce n’était pas mentionné ; c’était écrit. Nous aurons peut-être besoin d’éclaircissements sur ce qui se passe exactement ici.

J’espère que ce sera une discussion bien éclairée. Depuis deux ans et demi ou trois ans, il y a eu beaucoup de bouleversements à Énergie NB. Nous pourrions peut-être réexaminer si c’est réellement un calendrier structuré ou si on fait tout cela en désordre. La dernière fois que nous avons remanié la *Loi sur l’électricité*, l’une des retombées a été que le directeur général a perdu son emploi. Je veux dire, il y a des conséquences quand nous regardons ces choses et le point où nous devons les amener. Nous avons des études qui ont été faites. Je pense que c’était le projet de loi 77 qui était censé transformer Énergie NB et lui donner tout le pouvoir d’atteindre les objectifs qu’elle était censée atteindre. Bon, nous voici deux ans plus tard, et nous avons besoin de réviser de nouveau la loi. S’agit-il d’une question différente? Comment vont les choses pour les questions précédentes?

Je ne pense pas que nous devrions prendre ce projet de loi à la légère. Je pense que nous devons lui accorder toute la diligence requise et tout le temps nécessaire, parce qu’Énergie NB a une énorme influence. Je sais que le collègue du ministre, le ministre des Finances, regarde certainement aussi la dette qui est en jeu ici. Il est excellent de changer l’échéance imposée à Énergie NB, quand on lui a dit qu’elle devrait avoir terminé pour 2027, en disant : Non, c’est pour 2029. Seulement, voici la vraie question : Comment Énergie NB s’y prendra-t-elle? Qu’a-t-elle dans sa boîte à outils pour atteindre l’objectif?

Le simple fait de changer les dates ou de lancer des ordres pour donner l’impression que nous accomplissons quelque chose sans qu’il y ait vraiment rien de concret, cela ne réalise rien. Je pense que c’est un peu ce qui est arrivé. Il y a quelques mois, il y a eu beaucoup de discussions sur l’ingérence politique dans Énergie NB. Nous avons entendu le directeur général en parler. Nous avons entendu le premier ministre en parler. Je ne pense pas que le premier ministre ait compris que c’est de lui que le directeur général parlait, mais de toute façon, il était intéressant de voir les nouvelles. Il se pourrait qu’il ait des œillères à ce propos.

So, we will have a chance to address all those issues, look at this Act fully, and see what we can get done for New Brunswickers. Thank you.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. In reviewing Bill 10, yet another bill to open up the *Electricity Act*, my first reaction was: What a dog's breakfast of a bill. I do not think that I have seen something such as this before.

C'est de la bouillie pour les chats.

So, I thought, Why? Why does this seem like such a dog's breakfast? Well, it is because the theme that kind of runs through it is an effort by this government to impose its particular obsessions onto NB Power through the *Electricity Act*.

Beginning with the minister's mandate letter, apparently, it seems as though he is sore that his mandate letter was not taken as seriously as he thought it should be by the Energy and Utilities Board, which actually relied on the *Electricity Act's* requirements. So now, this is being written in such a way that, essentially, the mandate letter will have to be taken into account by the Energy and Utilities Board as seriously as legislation. So, this is another effort to get at the powers of the Energy and Utilities Board, just as we saw with the previous bill to amend the *Electricity Act*, which was to exempt the Mactaquac refurbishment from scrutiny by the Energy and Utilities Board, Mr. Speaker.

Now, here we have technology-specific direction to NB Power, which we have never ever seen before in the *Electricity Act*, by requiring, in fact, mandating, that NB Power shall ensure that a portion of its electricity is obtained from advanced small modular reactors and not more than two. So, why would the *Electricity Act* actually specify advanced small modular reactors as the specific technology that NB Power shall procure some of its electricity from? It does not make any sense.

Alors, nous aurons l'occasion de traiter de toutes ces questions, d'examiner la loi à fond et de voir ce que nous pouvons faire pour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. En examinant le projet de loi 10, encore un autre projet de loi pour modifier la *Loi sur l'électricité*, ma première réaction a été : C'est de la bouillie pour les chats. Je pense que je n'ai jamais rien vu de tel.

It is utter nonsense.

Je me suis donc demandé : Pourquoi? Pourquoi est-ce que cela ressemble à de la bouillie pour les chats? Bon, c'est parce que le thème qui l'unifie en quelque sorte est un effort du gouvernement actuel d'imposer ses obsessions à Énergie NB au moyen de la *Loi sur l'électricité*.

À commencer par la lettre mandat du ministre, apparemment, on dirait qu'il est offusqué de ce que sa lettre mandat n'a pas été prise aussi sérieusement qu'elle aurait dû par la Commission de l'énergie et des services publics, qui s'est appuyée en fait sur les exigences de la *Loi sur l'électricité*. Alors, maintenant, c'est rédigé de telle sorte que pratiquement, la Commission de l'énergie et des services publics devra tenir compte de la lettre mandat aussi sérieusement que d'une loi. Alors, c'est un autre effort pour accaparer les pouvoirs de la Commission de l'énergie et des services publics, tout comme nous l'avons vu avec le projet de loi précédent pour modifier la *Loi sur l'électricité*, qui visait à soustraire la réfection de Mactaquac à un examen de la Commission de l'énergie et des services publics, Monsieur le président.

Alors, nous avons ici une directive technologique spécifique à Énergie NB, ce que nous n'avons jamais vu auparavant dans la *Loi sur l'électricité*, en prescrivant, et même par mandat, qu'Énergie NB doive s'assurer qu'une partie de son électricité soit obtenue de petits réacteurs modulaires avancés, et de pas plus que deux. Alors, pourquoi la *Loi sur l'électricité* préciserait-elle en fait que les petits réacteurs modulaires avancés sont précisément la technologie par laquelle Énergie NB obtiendra une partie de son électricité? Cela n'a pas de bon sens.

11:55

The bill goes on to say that a price will be set in regulation for how much NB Power should pay for the electricity from those small nuclear reactors. What impact does that have on the regulator, on its powers, when the regulation now says that the *Electricity Act* is actually going to specify what NB Power would pay for this power? I do not know what will happen to the requirement in the Act that NB Power has to go for the least-cost sources of power or how that will contradict it. Clearly, we know that small nuclear reactors are pretty much the highest-cost electricity that one could find among all the opportunities for generating electricity these days. That is puzzling indeed, Mr. Speaker.

I cannot imagine that any utility could do the job that it is mandated to do when there is such an activist government that is so involved in the work of its Crown corporation through a bill like this, enough to specify the actual technologies that it should purchase electricity from and to define what is considered to be clean sources of energy, which includes nuclear energy, according to this government's list. Even in Canada, after complaints arose about that term being used in public advertising, those who placed those advertisements were forced to remove them because you clearly cannot characterize nuclear energy as clean. When you look at the waste stream that it produces and the radionuclides that it releases into the atmosphere, you see that it is anything but clean.

Mr. Speaker, it is an interesting bill indeed. I will say that opening the door in this way without greater specificity on enabling the purchase of electricity from outside NB Power raises all kinds of questions, which, of course, we will go after in committee. Where does it end? Where are the constraints? There do not seem to be any because it essentially provides the minister with the regulative ability to define any and all large loads of consumers that could be connected to private power production directly. One wonders what this means for NB Power in the future. We are not talking about a local municipality purchasing power from a wind farm, as is done in Saint John. We are talking about huge loads and purchasing power from major new power developments in the province.

Le projet de loi précise ensuite qu'un prix sera fixé par règlement quant au montant qu'Énergie NB devrait payer pour l'électricité de ces petits réacteurs nucléaires. Quelles répercussions cela a-t-il sur l'organisme de réglementation, sur ses pouvoirs, quand le règlement dit maintenant que la *Loi sur l'électricité* spécifiera en fait le prix payé par Énergie NB pour cette électricité? Je ne sais pas ce que deviendra l'exigence de la loi selon laquelle Énergie NB doit obtenir les sources d'électricité les moins coûteuses ou comment cela va la contredire. Nous savons absolument que les petits réacteurs nucléaires sont à peu près l'électricité la plus coûteuse qu'on pourrait trouver parmi toutes les possibilités de produire de l'électricité ces jours-ci. C'est vraiment déconcertant, Monsieur le président.

Je ne peux pas imaginer qu'un service public puisse faire le travail qu'il a le mandat de faire quand il a un tel gouvernement militant qui s'engage tellement dans le travail de sa société d'État au moyen d'un tel projet de loi, au point de spécifier les technologies à partir desquelles il devrait acheter de l'électricité, et de définir les sources d'énergie qui sont considérées comme propres, et cela inclut l'énergie nucléaire, selon la liste du gouvernement actuel. Même au Canada, après que des plaintes ont été portées sur l'utilisation de ce terme dans la publicité publique, ceux qui ont publié ces annonces ont été forcés de les enlever, car il est clair qu'on ne peut pas qualifier de propre l'énergie nucléaire. Quand on considère le flux de déchets qu'elle produit et les radionucléides qu'elle dégage dans l'atmosphère, on voit qu'elle est bien loin d'être propre.

Monsieur le président, c'est un projet de loi vraiment intéressant. Je dirais qu'ouvrir la porte de cette façon, sans plus de précisions, en permettant l'achat d'électricité à l'extérieur d'Énergie NB, soulève toutes sortes de questions, que nous approfondirons évidemment en comité. Où est-ce que cela finit? Où sont les restrictions? Il ne semble y en avoir aucune, parce qu'au fond, cela donne au ministre le pouvoir de définir par règlement toutes les charges importantes de consommateurs qui pourraient être branchées directement à une production privée d'électricité. On se demande quelles sont les conséquences pour Énergie NB dans l'avenir. Il n'est pas question d'une municipalité locale qui achète de l'électricité d'une centrale d'éoliennes, comme cela se fait à Saint John. Il est question de charges très importantes et de l'achat

It is interesting that the cryptocurrency operations are being singled out here because of their high energy demand. Well, Mr. Speaker, the electricity demand from an electrolysis plant to produce hydrogen, as is being proposed here, is huge as well. It is massive. The minister has to be careful with this legislation in terms of picking winners and losers and deciding who can actually seek sources of electricity outside of NB Power, who cannot, and who is just shut down in law, as in practice NB Power could do this itself, based on its supply options.

This is a very activist piece of legislation for a Conservative government, Mr. Speaker, and it really mirrors what I expect we are going to see in the upcoming energy strategy, or at least part of it anyways. I guess that they wanted to get this out the door first.

12:00

Mr. Speaker, this bill is problematic in so many ways. Certainly, in principle, I cannot agree with this bill. I will not support it at second reading. If we get to the committee, there will be many, many questions. Thank you.

Mr. Speaker: I believe that it is now twelve o'clock. We will break for lunch and resume at one o'clock.

(The House recessed at 12:01 p.m.)

The House resumed at 1 p.m.)

13:00

Mr. Speaker: I call the meeting to order.

Mr. K. Chiasson: Thank you. I was not going to speak on the bill. But I had a good lunch, and I feel good. I should actually put on my glasses.

I want to speak on this bill, Mr. Speaker, because I think that the discussion on energy is an important one that we need to have. Like every other province in the country, we are in a situation where there is going to

d'électricité de nouvelles sources majeures d'énergie dans la province.

Il est intéressant que les activités de cryptomonnaie soient pointées du doigt ici à cause de leur forte demande d'énergie. Bon, Monsieur le président, la demande d'énergie d'une usine d'électrolyse produisant de l'hydrogène, comme il est proposé ici, est également énorme. Elle est massive. Le ministre doit être prudent avec ce projet de loi pour ce qui est de choisir les gagnants et les perdants et de décider qui peut en fait chercher des sources d'électricité ailleurs qu'à Énergie NB, qui ne le peut pas et à qui cela est simplement interdit par la loi, comme Énergie NB pourrait le faire elle-même en pratique, d'après ses options d'approvisionnement.

C'est une mesure législative très militante pour un gouvernement conservateur, Monsieur le président, et cela correspond vraiment à ce que je m'attends à voir dans la prochaine stratégie sur l'énergie, ou au moins dans une partie de cette stratégie de toute façon. Je suppose que les gens voulaient en finir avec cela d'abord.

Monsieur le président, ce projet de loi est douteux de bien des façons. Il est certain qu'en principe, je ne peux pas souscrire à ce projet de loi. Je ne l'appuierai pas en deuxième lecture. Si nous allons en comité, il y aura une grande quantité de questions. Merci.

Le président : Je crois qu'il est maintenant midi. Nous allons prendre une pause pour le déjeuner et nous reprendrons à 13 h.

(La séance est suspendue à 12 h 1.)

La séance reprend à 13 h.)

Le président : La séance est ouverte.

M. K. Chiasson : Merci. Je n'allais pas parler du projet de loi, mais j'ai eu un bon repas, et je me sens bien. En fait, je devrais mettre mes verres.

Je veux parler de ce projet de loi, Monsieur le président, parce que je pense que la discussion sur l'énergie est une discussion importante que nous devons avoir. Comme toutes les autres provinces du

be an energy crunch, meaning that our demand is increasing every year. The provinces are struggling to meet that demand and to generate new electricity. There is a cost to the environment and a cost to our pocketbooks, because generating new electricity is not cheap.

There are a couple of items that I kind of want to touch on. I mean, our situation as MLAs—I am sure that you are going to appreciate this, Mr. Speaker—is that we are elected to be the voice of the people in our ridings, but we also work within a party framework. The party sometimes has a position on certain issues, but you also have your personal views. I think that I am standing up here more on my personal views, because I have opinions on what the minister has tabled here. If my views resonate with the people from my riding and elsewhere in New Brunswick, well, that is great.

The first thing that I want to touch on is cryptocurrency. The minister will be quite surprised, but I am not against what I think he wants to do with this. I think that it is actually a good thing because of the energy crunch. I think that, as a province, we are going to have to start evaluating which businesses set up shop here in New Brunswick and the kinds of energy needs that they are going to have.

We are seeing that a little bit elsewhere. We always thought that Quebec had unlimited power, but it is starting to feel a crunch. It came out and said, We are going to have to monitor or evaluate every business that comes and sets up shop here in the province. Quebec is very big on smelters, such as aluminum smelters and so on, which use enormous amounts of power. So imagine Quebec, which gets green energy from hydro, being in a situation where it is going to have to limit the businesses that are coming and setting up shop. We are no different here in New Brunswick.

I support what the minister wants to do. I think the only thing that maybe we can do is to put a process in place. If a company, whether it is cryptocurrency, mining, smelting, or whatever, wants to set up shop here in New Brunswick, we are going to have to put a process in place to evaluate what is in it for New Brunswick. If we are going to have to invest in creating new

pays, nous sommes dans une situation où il va y avoir une pénurie d'énergie, c'est-à-dire que notre demande augmente chaque année. Les provinces ont de la difficulté à satisfaire à cette demande et à produire une nouvelle électricité. Elle a un coût pour l'environnement et un coût pour nos portefeuilles, parce que la production d'une nouvelle électricité n'est pas bon marché.

Il y a quelques points que j'ai comme envie d'aborder. Je veux dire, notre situation comme parlementaires — je suis sûr que vous allez le comprendre, Monsieur le président — est que nous sommes élus pour être les porte-parole des gens de nos circonscriptions, mais nous travaillons aussi dans le cadre des partis. Le parti a parfois une position sur certaines questions, mais vous avez aussi vos opinions. Je pense que je prends davantage la parole ici d'après mes opinions, parce que j'ai des opinions sur ce que le ministre a déposé ici. Si mes opinions sont sur la longueur d'ondes des gens de ma circonscription et d'ailleurs au Nouveau-Brunswick, bon, c'est excellent.

La première chose dont je veux parler, c'est la cryptomonnaie. Le ministre va être bien surpris, mais je ne suis pas contre ce que je pense qu'il veut faire à ce sujet. Je pense que c'est en fait une bonne chose, à cause de la pénurie d'énergie. Je pense qu'en tant que province, nous allons devoir commencer à évaluer quelles entreprises s'établissent ici au Nouveau-Brunswick et quels genres de besoins d'énergie elles auront.

Nous voyons cela un petit peu ailleurs. Nous avons toujours pensé que le Québec avait une quantité illimitée d'électricité, mais il commence à sentir qu'il en manque. Il a déclaré publiquement : Nous allons devoir surveiller ou évaluer toutes les entreprises qui viennent s'établir ici dans la province. Le Québec a une grande quantité de fonderies, telles que des fonderies d'aluminium et ainsi de suite, qui utilisent d'énormes quantités d'électricité. Alors, imaginez le Québec, qui tire de l'énergie verte de l'hydroélectricité, dans une situation où il devra limiter les entreprises qui viennent s'établir. Nous ne sommes pas différents ici au Nouveau-Brunswick.

Je suis en faveur de ce que le ministre veut faire. Je pense que la seule chose que nous pouvons peut-être faire, c'est d'établir un processus. Si une compagnie, que ce soit de cryptomonnaie, d'exploitation minière, une fonderie ou n'importe quoi, veut s'établir ici au Nouveau-Brunswick, nous allons devoir établir un processus pour évaluer ce qu'elle apporte au Nouveau-

energy, there has to be a return on our investment. There has to be a process there where we can evaluate these businesses that are coming to New Brunswick in order to justify them to the public and to say: Yes, they are going to put more strain on the energy grid. We might have to put in an extra SMR or two. It is going to cost the province, but here are the benefits that we are going to get.

I think that if we could have some kind of process . . . I do not know what that process looks like, but we could say, Well, no. There is a process. This could be instead of just picking and choosing and having people in New Brunswick say, Why this one? Why that one? I mean, if a company is going to come here, set up shop, and use our electricity, but we get very little in return, then what is the point? What is the point? We know that at the end of the day, it is just going to cost us more money. It is going to cost the taxpayers of New Brunswick more money. That is one thing that I wanted to get out there.

I obviously do not have all the details. I know that the minister came out and just did second reading, and my colleague here is going to thoroughly ask questions on the bill and try to wrangle some information from the minister. Maybe we will better understand the situation. But just very quickly, with the little information that I have, that is probably the first thing that came to mind when it came to cryptocurrency.

13:05

The other thing that is in the bill is the support for SMRs. This is a little more controversial. Again, I just want to get it out there that this is my personal view that I would like to share here on the floor. I think that, as a province, we are actually lucky that nuclear has been part of our energy strategy since the 70s. For example, when I look at Nova Scotia, which uses coal and has to get off it by 2030, I am thinking: Wow, their government has challenges. Here in New Brunswick, we also have challenges, but we have that history and that tradition with nuclear. That kind of puts us in a really good spot, and it also opens the door for the province to include SMRs in this energy strategy.

Brunswick. Si nous allons devoir investir dans la création d'une nouvelle énergie, il faut que notre investissement rapporte. Il faut qu'il y ait un processus qui nous permet d'évaluer les entreprises qui viennent au Nouveau-Brunswick afin des les justifier au public et de dire : Oui, elles vont alourdir la charge sur le réseau d'énergie. Nous devrions peut-être ajouter un petit réacteur modulaire ou deux. Ce sera coûteux pour la province, mais voilà les avantages que nous en retirerons.

Je pense que si nous pouvions avoir un certain processus... Je ne sais pas de quoi ce processus a l'air, mais nous pourrions dire : Oh, non ; il y a un processus. Cela pourrait se faire, au lieu qu'on choisisse ici ou là et que les gens du Nouveau-Brunswick disent : Pourquoi celui-ci? Pourquoi celui-là? Bon, si une compagnie est pour venir ici, ouvrir boutique et utiliser notre électricité, mais que nous obtenons très peu en retour, à quoi bon? À quoi bon? Nous savons qu'au bout du compte, cela va seulement nous coûter plus d'argent. Cela va seulement coûter plus d'argent aux contribuables du Nouveau-Brunswick. C'est un point que je tenais à soulever ici.

Évidemment, je n'ai pas tous les détails. Je sais que le ministre s'est présenté et vient de faire la deuxième lecture, et mon collègue ici va faire un interrogatoire en profondeur sur le projet de loi et essayer d'arracher de l'information au ministre. Nous comprendrons peut-être mieux la situation. Très rapidement, toutefois, avec le petit peu d'information que j'ai, c'est probablement la première chose qui m'est venue à l'esprit quand il s'agissait de la cryptomonnaie.

L'autre chose qui est dans le projet de loi, c'est le soutien en faveur des petits réacteurs modulaires, les PRM. Cela est un peu plus controversé. Ici encore, je veux juste dire ici que c'est mon opinion personnelle que j'aimerais exprimer à la Chambre. Je pense qu'en tant que province, en fait, nous sommes chanceux que le nucléaire fasse partie de notre stratégie énergétique depuis les années 70. Par exemple, quand je considère la Nouvelle-Écosse, qui utilise le charbon et doit l'éliminer d'ici 2030, je me dis : Oh, ce gouvernement-là a des problèmes. Ici au Nouveau-Brunswick, nous aussi avons des problèmes, mais avons une histoire et une tradition du nucléaire. Disons que cela nous met en vraiment bonne position et que cela crée aussi une ouverture pour que la province inclue les PRM dans sa stratégie énergétique.

I think that the minister wants to reinforce that, and I think that it is a really good thing. We are seeing it in Ontario now with GE-Hitachi setting up a couple of SMRs in Darlington, I think. Obviously, we are still in the development phase here with ARC Clean Technology (ARC) and Moltex Energy Canada, but I think that the SMRs are coming. I think that nuclear is going to be part of our strategy, and that is a good thing. I kind of just want to get that out there. I commend the minister for saying that we have to make sure that we get behind the SMR technology development, that we push it here in New Brunswick, and that we continue this tradition of using nuclear to generate electricity.

Obviously, the other thing is that, for Belledune, or for hydrogen . . . I mention Belledune because there is a proponent up there who really wants to see development in Belledune, and being from the north, I obviously cannot not mention it. I think that is important and that it could be a very interesting project for the north. I know that there are a lot of hurdles to get through. Again, I am a little bit shy on the details, but hopefully what the minister is proposing will actually help with the possibility of seeing hydrogen production in Belledune. My colleague will be asking questions on that.

I just used up the six minutes. I just kind of wanted to get that out there. Thank you very much to the minister for listening, and we will see you at committee.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I just want to say a few words about this bill. Again, I repeat that this is a bill that is going to set the story for the future. It is a bill that is very important. I think that it touches on some very important items when it comes to the sustainability of our province, not only power-wise but also environment-wise.

I just want to put a pitch in again, and I ask the minister to think about this. When was the bill ready? When was the bill ready to present in the form that it was presented at first reading? To the minister and to the government of the day, I say that that bill should have come to all the MLAs as soon as it was ready, a week ago or two weeks ago. I would suggest to the minister that it was probably ready a good two weeks ago, knowing the efficiency of the staff of that government.

Je pense que le ministre veut la renforcer, et je pense que c'est vraiment une bonne chose. Nous voyons cela maintenant en Ontario, avec GE-Hitachi qui installe quelques PRM à Darlington, je pense. Évidemment, nous en sommes encore à l'étape du développement ici avec ARC Clean Technology (ARC) et Moltex Energy Canada, mais je pense que les PRM s'en viennent. Je pense que le nucléaire fera partie de notre stratégie, et c'est une bonne chose. Disons que je veux simplement l'avoir ici. Je félicite le ministre d'avoir dit que nous devons nous assurer d'appuyer le développement de la technologie des PRM, de la faire avancer ici au Nouveau-Brunswick et de continuer la tradition d'utiliser le nucléaire pour produire de l'électricité.

Évidemment, l'autre chose, c'est que pour Belledune, ou pour l'hydrogène... Je mentionne Belledune parce qu'il y a un promoteur là-bas qui veut vraiment voir un développement à Belledune, et, comme je viens du Nord, je ne peux évidemment pas éviter de le mentionner. Je pense que c'est important et que cela pourrait être un projet très intéressant pour le Nord. Je sais qu'il y a beaucoup d'obstacles à surmonter. Je le répète, je suis un peu à court pour les détails, mais j'espère que ce que le ministre propose aidera vraiment à réaliser la possibilité de voir une production d'hydrogène à Belledune. Mon collègue posera des questions là-dessus.

Je viens de terminer les six minutes. Je voulais seulement faire entendre ces points. Je remercie beaucoup le ministre d'avoir écouté, et nous vous verrons au comité.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je veux seulement dire quelques mots au sujet du projet de loi. Je le répète, c'est un projet de loi qui déterminera le cours des choses dans l'avenir. C'est un projet de loi très important. Je pense qu'il touche des points très importants quand il s'agit de la viabilité de notre province, non seulement pour ce qui est de l'électricité, mais aussi pour ce qui est de l'environnement.

Je veux seulement dire mon mot de nouveau, et je demande au ministre d'y penser. Quand le projet de loi a-t-il été prêt? Quand a-t-il été prêt à présenter dans la forme où il a été présenté en première lecture? Je dis au ministre et au gouvernement actuel que le projet de loi aurait dû être communiqué à tous les parlementaires aussitôt qu'il était prêt, il y a une semaine ou il y a deux semaines. Je dirais au ministre qu'il était probablement prêt il y a un bon deux semaines, connaissant l'efficacité du personnel du

That should have been out there so that it could allow the process to go forward.

We looked at a bill this morning. It is a brand-new bill that just came into being. It was old, and the government threw the old one out. That bill has gone through three or four amendments already because it was rushed through.

This is an important piece of legislation. This is very important, and I suggest to the minister that from now on bills like this be given . . . Be transparent about this. There is nothing hidden. There is nothing in here that is top secret. You can see that it is just a basic bill, but it has far-reaching ramifications for our province and everyone else included here.

I have a few comments to make. I noticed that the minister talked about mandate letters in his second reading statement. Again, this has always been a pet peeve of mine. In the government preceding this government, each minister had a mandate letter. These letters were about the ministers' plans for their departments or ministries and what they had to accomplish. They were transparent because the letters were online. You could see them online. They were public. The media saw them. You could check them. You could look at the mandate letter for the Minister of Natural Resources and Energy Development to see whether he was progressing on his mandate or slacking behind and then have an idea of what direction the department was going.

13:10

In 2018, the mandate letters started to come out, and the Premier decided that they were not good enough. And that is fair—that is fair. Their mandate letters were not good enough, so the Premier said: I am going to do my homework, and I will get it done over the Christmas holidays. I have some time to look at that, and then, we will get them out there.

And do you know what? They never came back. They never came back. So, there were no public mandate letters that were published. That was—what?—four or five years ago, in 2018. I do not know. I have not seen the minister's mandate letter. I have not seen the Minister of Education's mandate letter from when he

gouvernement. Il aurait dû être présenté pour permettre au processus d'avancer.

Nous avons regardé un projet de loi ce matin. C'est un projet de loi tout nouveau qui vient juste d'apparaître. Il était ancien, et le gouvernement a jeté l'ancien à la poubelle. Ce projet de loi a déjà fait l'objet de trois ou quatre modifications parce qu'il avait été adopté à la vapeur.

C'est une mesure législative importante. Elle est très importante, et je suggérerais au ministre que dorénavant, des projets de loi du genre reçoivent... Soyez transparents à ce sujet. Il n'y a rien de caché. Il n'y a rien dedans qui soit un grand secret. Vous pouvez voir que c'est seulement un projet de loi élémentaire, mais il a des conséquences de grande portée pour notre province et qui que ce soit d'autre qui y est inclus.

J'ai quelques observations à faire. J'ai remarqué que le ministre avait parlé des lettres de mandats dans sa déclaration en deuxième lecture. Je le répète, elles ont toujours été mon chouchou. Dans le gouvernement précédant le gouvernement actuel, chaque ministre avait une lettre de mandat. Ces lettres portaient sur les plans des ministres pour leurs ministères et ce qu'ils devaient accomplir. Ces lettres étaient transparentes parce qu'elles étaient en ligne. On pouvait les voir en ligne. Elles étaient publiques. Les médias les voyaient. On pouvait les consulter. On pouvait regarder la lettre de mandat du ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie pour voir s'il progressait dans la réalisation de son mandat ou s'il tirait de l'arrière, et on avait alors une idée de l'orientation que prenait le ministère.

En 2018, les lettres de mandats ont commencé à être publiées, et le premier ministre a décidé qu'elles n'étaient pas assez bonnes. C'est correct, oui, c'est correct. Les lettres de mandats n'étaient pas assez bonnes ; alors, le premier ministre a dit : Je vais faire mon travail, et je le ferai faire pendant les congés de Noël. J'ai quelque temps pour y regarder, et ensuite, nous les publierons.

Vous savez quoi? On ne les a jamais revues. On ne les a jamais revues. Alors, il n'y a pas eu de lettres de mandats qui ont été publiées. C'était, quoi? il y a quatre ou cinq ans, en 2018. Je n'ai pas vu la lettre de mandat du ministre. Je n'ai pas vu la lettre de mandat du ministre de l'Éducation depuis qu'il a essayé de

tried to cut out French immersion. I did not see any of that.

Hon. Mr. Ames: On a point of order, Mr. Speaker, I am just wondering whether we are debating the bill or mandate letters.

Mr. Speaker: No point of order. Continue please.

Mr. G. Arseneault: I do not know, but maybe if the honourable minister would look at the second reading statement made this morning by the Minister of Natural Resources and Energy Development, he would see that in the third paragraph it says, “With these amendments, the New Brunswick Energy and Utilities Board will be required to consider the most recent mandate letter”.

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: So that is what I am talking about—mandate letters. I was leading into that mandate letter because it is the first time that I heard of a mandate letter being given to NB Power, and it is the minister who gave the mandate letter. Now he wants them to follow it, and he wants the EUB, the arm’s-length organization, to implement it. Is that a way around—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Member. Excuse me, member, this is not a conversation. This is a speech by the member for Campbellton-Dalhousie. Thank you.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I am glad that we have a Speaker who is keeping his crew in line. I like that.

Anyway, I know that the minister has written to the EUB once before, and he got his knuckles rapped. Well, he did not write it, but he signed the letter. I am told that the Premier wrote the letter. Well, it was his office. I should not say it was the Premier.

Anyway, as for the mandate letter, one of the things that I would like to see the minister do—and I am hoping that this will come out, because this bill is going to second reading next—is to table that mandate

supprimer l’immersion en français. Je n’ai rien vu de tel.

L’hon. M. Ames : J’invoque le Règlement, Monsieur le président ; je me demande seulement si nous débattons le projet de loi ou les lettres mandats.

Le président : Ce n’est pas un rappel au Règlement. Continuez, s’il vous plaît.

M. G. Arseneault : Je ne sais pas, mais peut-être, si le ministre regardait la déclaration en deuxième lecture faite ce matin par le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l’énergie, il verrait qu’elle dit, au troisième paragraphe : « Grâce à ces modifications, la Commission de l’énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick devra considérer la lettre de mandat la plus récente ».

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : Alors, c’est de cela que je parle, des lettres de mandats. J’allais aborder cette lettre de mandat parce que c’est la première fois que j’entends parler d’une lettre de mandat donnée à Énergie NB, et c’est le ministre qui a donné la lettre de mandat. Maintenant, il veut qu’on l’applique, et il veut que la Commission de l’énergie, l’organisation indépendante, la mette en œuvre. Est-ce une façon de contourner...

(Exclamations.)

Le président : Monsieur le député. Excusez-moi, Monsieur le député, ce n’est pas une conversation. C’est un discours du député de Campbellton-Dalhousie. Merci.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je suis content que nous ayons un président qui maintient l’ordre à la Chambre. Cela me plaît.

De toute façon, je sais que le ministre a déjà écrit une fois à la Commission de l’énergie, et il s’est fait taper sur les doigts. Bon, il ne l’a pas écrite, mais il a signé la lettre. On me dit que le premier ministre a écrit la lettre. Bon, c’était son Cabinet. Je ne devrais pas dire que c’était le premier ministre.

De toute façon, à propos de la lettre de mandat, l’une des choses que j’aimerais voir faire par le ministre — et j’espère qu’elle sera communiquée, parce que le projet de loi va ensuite en deuxième lecture —, c’est

letter that he gave. Or is it a secret? Is the government going in a secret direction all of a sudden? I would ask that the mandate letter that was referred to in the minister's second reading speech be tabled, and at the same time, it would be good to know whether he will table his own mandate letter that he received from the Premier. Really, that would be a change in plans.

The other thing that I would like to mention with regard to the statement is around whether some of the things mentioned here are already in the purview of the New Brunswick Power Corporation—whether it can already do these things.

I talk about cryptocurrency and things of that nature—we throw those words around—but I consider a different aspect of cryptocurrency. What is said in here is that, apparently, the bill being presented will not allow cryptocurrency to use our power. If I am reading this wrong, I stand to be corrected, but what I am told is that there will be no more cryptocurrency in this province. That is what I am told. The power will not come from NB Power. So, I am just wondering about this. Does that mean that New Brunswick is not open to business? Is that what it means?

Now, I know that cryptocurrency uses an awful lot of power, but by saying that it cannot come into this province . . . I do not think that cryptocurrency is the type of business that we want to use all our power, but maybe it is an incentive for us to generate more power and make money off that by selling it at a prime rate to those companies. I thought that NB Power tries to make money as well. It is not out there trying to . . . You know, there is a debt involved with NB Power. I do not know the exact amount, but I am sure that the minister knows. Some of the regulations and some of the decisions that have been made by the government have added to that debt and have hamstrung the power commission.

13:15

I would suggest that maybe rather than cutting off a chance for NB Power to make some money, this might be considered as an opportunity. So, do not throw it all out and say, No, no, no. When you start saying no to one and that it is out, then someone else comes along and that one is in, well, then you are opening yourself

de déposer la lettre de mandat qu'il a envoyée. Ou bien est-elle secrète? Le gouvernement prend-il une orientation secrète tout à coup? Je demanderais que la lettre de mandat qui a été mentionnée dans le discours du ministre en deuxième lecture soit déposée, et, en même temps, il serait bon de savoir s'il déposera sa propre lettre de mandat qu'il a reçue du premier ministre. Vraiment, ce serait un changement dans les plans.

L'autre chose que j'aimerais mentionner au sujet de la déclaration, c'est la question de savoir si certaines des choses qui y sont mentionnées sont déjà du ressort de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, de savoir si elle peut déjà faire ces choses.

Je parle de la cryptomonnaie et des choses du genre — nous lançons ces mots à la ronde —, mais je songe à un aspect différent de la cryptomonnaie. Ce qui se dit ici, c'est qu'apparemment, le projet de loi présenté ne permettra pas à la cryptomonnaie d'utiliser notre électricité. Si mon interprétation est incorrecte, je reconnaitrai mon erreur, mais ce qu'on me dit, c'est qu'il n'y aura pas de cryptomonnaie additionnelle dans notre province. C'est ce qu'on me dit. L'électricité ne viendra pas d'Énergie NB. Alors, je me demande seulement ce qui en est. Cela veut-il dire que le Nouveau-Brunswick n'accueille pas des entreprises? Est-ce ce que cela veut dire?

Bon, je sais que la cryptomonnaie utilise une terrible quantité d'énergie, mais en disant qu'elle ne peut pas venir dans notre province... Je ne pense pas que la cryptomonnaie soit le genre d'entreprise que nous voulons voir utiliser toute notre électricité, mais elle pourrait être un stimulant pour que nous produisions plus d'électricité et que nous fassions de l'argent avec en la vendant à un taux préférentiel à ces compagnies. Je pensais qu'Énergie NB essayait de faire de l'argent également. Elle n'est pas là pour essayer de... Vous savez, il y a une dette rattachée à Énergie NB. Je n'en connais pas le montant exact, mais je suis certain que le ministre le connaît. Certains des règlements et certaines des décisions qui ont été prises par le gouvernement ont ajouté à cette dette et ont handicapé la Commission d'énergie.

Je dirais que peut-être, au lieu de rejeter une occasion pour Énergie NB de faire un peu d'argent, cela pourrait être considéré comme une possibilité. Alors, n'éliminez pas cela complètement en disant : Absolument pas. Quand on commence à dire non à l'un et qu'il est éliminé, puis quelqu'un vient et il est accepté, bon, on

up to litigation. Think about it. I am not a lawyer, but I know that our friend from Moncton seems to be a lawyer, so he should think about that.

The other thing that we have heard from this side is a little bit about Belledune. I sit on the environmental committee, and we have talked. The minister has been there as a witness a couple of times. The department has been there a couple of times. What concerns me is that the government seems to be sleepwalking when it comes to doing something for northern New Brunswick, such as doing something with Belledune. Right now, the government sings a good tune when we talk about Belledune. We are listening, but the problem is that there is no action. Okay? Over and over again, we have asked: What is the replacement for Belledune? What work is being done for Belledune? We cannot seem to pin that down. Certainly, it is a question that we are going to ask at second reading.

I believe that NB Power wants to be a good corporate citizen. I go back to the time when it had an Orimulsion power plant in Dalhousie. NB Power closed it down. There were about 70 or 80 people working there who had good paying jobs. It was a good, productive plant, and it was closed down. What was the replacement? Nothing. Nothing. Why was there no replacement?

Now there is a piece of land there. It is still there where the plant was. It is a nice piece of land that is right on the beach. Everything is all there. That is a golden opportunity to put something else there. Maybe it could be a housing development, as the housing minister has pleaded with all of us to create more housing. Maybe housing could go in there. But, again, it is very complicated to get that land because you have to jump through hoops. The good corporate citizens at NB Power and the government should have automatically turned that land over. They should have automatically turned that over to the municipality for economic development. That is what should have happened. It should have been put back into the hands of the community.

I am talking about Belledune. We have to look at what the future is there. As good corporate citizens, NB Power has a duty, and the government has a duty, to see that something is done in a positive way and that the jobs are replaced. The jobs need to be replaced with real jobs, not fake jobs. Real jobs. I know that the

s'expose alors à des poursuites. Pensez-y. Je ne suis pas avocat, mais je sais que notre ami de Moncton semble être avocat ; alors, il devrait y penser.

L'autre chose dont nous avons entendu parler un petit peu de ce côté-ci, c'est Belledune. Je siége au comité sur l'environnement, et nous en avons parlé. Le ministre y a été à quelques reprises en tant que témoin. Le ministère y a été à quelques reprises. Ce qui me préoccupe, c'est que le gouvernement semble faire du somnambulisme quand il s'agit de faire quelque chose pour le nord du Nouveau-Brunswick, par exemple de faire quelque chose pour Belledune. Actuellement, le gouvernement chante une belle chanson quand nous parlons de Belledune. Nous écoutons, mais le problème, c'est qu'il n'y a pas d'action. Alors? À maintes reprises, nous avons demandé : Qu'est-ce qui remplacera Belledune? Quel travail fait-on pour Belledune? Nous semblons être incapables de le préciser. C'est une question que nous allons certainement poser en deuxième lecture.

Je crois qu'Énergie NB veut faire preuve d'une bonne conscience sociale. Je reviens à l'époque où il y avait une centrale électrique à l'Orimulsion à Dalhousie. Énergie NB l'a fermée. Il y avait environ 70 ou 80 personnes qui y travaillaient et qui avaient des emplois bien payés. C'était une bonne centrale productive, et elle a été fermée. Qu'est-ce qui l'a remplacée? Rien. Rien. Pourquoi n'a-t-elle pas été remplacée?

Maintenant, un terrain se trouve là. Il est encore là où était la centrale. C'est un beau terrain, qui est juste sur la plage. Tout est encore là. C'est une occasion en or d'y mettre quelque chose d'autre. Cela pourrait être un complexe d'habitation, puisque la ministre de l'habitation nous a tous suppliés de créer plus de logements. Des logements pourraient peut-être aller là. Cependant, il est très compliqué d'obtenir ce terrain, parce qu'il faut franchir beaucoup d'obstacles. Les bonnes gens socialement responsables d'Énergie NB et le gouvernement auraient dû céder automatiquement ce terrain. Ils auraient dû le céder automatiquement à la municipalité aux fins de développement économique. C'est ce qui aurait dû arriver. Le terrain aurait dû être remis aux soins de la collectivité.

Je parle de Belledune. Nous devons envisager ce que sera l'avenir à cet endroit. En tant qu'entreprise socialement responsable, Énergie NB a le devoir, et le gouvernement a le devoir, de veiller à ce que quelque chose de positif y soit fait et que les emplois soient remplacés. Les emplois doivent être remplacés par de

port of Belledune serves as a generator and a big economic driver in that area. I would ask that the minister look at it and put some urgency on it.

We talk about 2030 as if 2030 is a long way away. No, it is not. It is not. I asked the minister to even consider putting a special task force together if he has to for that particular region—the counties of Restigouche, Gloucester, and that area—to see what can be done to improve the area's economic status and to be genuinely good corporate citizens.

I look forward to seeing the minister in committee again and hearing about some of these plans coming to fruition. I look forward to hearing about the actions, the planning, the strategy, and the tactical part. I am looking forward to seeing the minister because he seemed to be very attentive when I talked about mandate letters. I think that he was probably thinking back to his own mandate letter to see if he could remember parts of it. There is probably one paragraph in that letter that really sticks out in his mind. You know, you get a mandate letter, you sort of read it, but then there are a few little things in there that always stick out? You say, That is going to be a tough one. So, I ask the minister to table his mandate letter so that we can brag about how successful he has been in filling out his mandate and so that we can see why he actually made some controversial decisions—because he was told to.

13:20

Mr. Speaker, with that, I thank you very much for listening and for your indulgence with regard to keeping them in line over there. Sometimes the government members get out of hand, but we do too. That is why we have a good Speaker in the middle up there. Thank you.

Merci beaucoup. *Wela'lin.*

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je veux quand même parler un peu de ce projet de loi, étant donné que celui-ci pourrait avoir de grandes implications pour la province.

vrais emplois, pas des semblants d'emplois. De vrais emplois. Je sais que le port de Belledune est un stimulateur et un important moteur économique dans la région. Je demanderais au ministre d'y regarder et de le traiter avec assez d'urgence.

Nous parlons de 2030 comme si 2030 était un avenir lointain. Non, ce n'est pas loin. Ce n'est pas loin. J'ai demandé au ministre d'envisager même de réunir un groupe de travail spécial s'il le faut pour cette région — les comtés de Restigouche, de Gloucester et la région alentour — pour voir ce qui peut être fait pour améliorer la situation économique de la région et être vraiment socialement responsables.

J'ai hâte de voir de nouveau le ministre en comité et d'entendre dire que certains de ces plans vont se concrétiser. J'ai hâte d'entendre parler des mesures, de la planification, de la stratégie et des éléments tactiques. J'ai hâte de voir le ministre, parce qu'il a semblé très attentif quand j'ai parlé des lettres de mandats. Je pense qu'il repensait probablement à sa propre lettre de mandat pour voir s'il pouvait se souvenir de certaines de ses parties. Il y a probablement un paragraphe de cette lettre qui lui est resté davantage en mémoire. Vous savez, on reçoit une lettre de mandat, on la lit plus ou moins, mais elle contient toujours quelques petites choses qui en ressortent? On se dit : Celle-là va être difficile. Alors, je demande au ministre de déposer sa lettre de mandat pour qu'il puisse se vanter de tout le succès qu'il a remporté dans la réalisation de son mandat et pour que nous puissions voir pourquoi, en fait, il a pris certaines décisions controversées : parce qu'on lui a dit de les prendre.

Monsieur le président, sur ce, je vous remercie beaucoup d'avoir écouté et d'avoir été indulgent pour ce qui est de tenir les gens en respect là-bas. Parfois, les parlementaires du côté du gouvernement perdent le contrôle, mais nous autres aussi. C'est pour cela que nous avons un bon président ici au milieu. Merci.

Thank you very much. *Wela'lin.*

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Mr. Speaker. I still want to talk a bit about this bill, since it could have major implications for the province.

Toute la question de l'énergie est un sujet extrêmement important et complexe, Monsieur le président. Je trouve que, souvent, quand on touche à la question de l'énergie, on omet de la débattre en profondeur et l'on est rapide à dire qu'une telle chose est la meilleure et qu'une telle autre chose n'est pas la bonne. Par conséquent, il faudrait avoir une discussion publique sur le sujet. Je suis déçu de voir les deux partis traditionnels être autant en accord sur une question qui n'est pas aussi définitive et qui ne devrait pas être aussi définitive.

Pour ce qui est de toute la question des petits réacteurs nucléaires, soyons sérieux : Premièrement, la technologie n'a pas encore fait ses preuves, Monsieur le président ; d'accord? Deuxièmement, nous n'avons aucune idée à savoir combien cela va coûter. En ce moment, avec l'information que nous avons, il semble s'agir de quelque chose qui est financièrement irresponsable, peu importe les autres implications.

Donc, ce sont des questions que nous nous posons, et le temps dira qui a raison. Tout ce que je veux dire, c'est que ce sont des questions que nous devrions débattre beaucoup plus ouvertement et de façon beaucoup plus profonde et sérieuse, si l'on veut vraiment s'attaquer à un problème aussi complexe que la question de l'énergie.

Il y a une chose dans ce projet de loi qui me fait extrêmement peur. Encore une fois, on ouvre de plus en plus la porte à une privatisation de l'énergie au Nouveau-Brunswick. Donc, lors de l'étude en comité de ce projet de loi, on se fera expliquer exactement ce que cela veut dire, mais il semble qu'il y a une partie où l'on va forcer Énergie NB à acheter de l'énergie d'entreprises privées. Donc, ces infrastructures n'appartiendront pas à Énergie NB, et cela, Monsieur le président, c'est une privatisation.

Si je comprends bien le projet de loi, c'est la même chose pour l'énergie au port de Belledune. Pour la production d'hydrogène, on pourrait se demander si c'est Énergie NB qui va en être le propriétaire. En fin de compte, quel est le bénéfice pour les gens du Nouveau-Brunswick? Allons-nous être les maîtres de notre énergie chez nous, au Nouveau-Brunswick?

Au Québec, à une certaine époque, c'était la mûlée générale, et n'importe qui pouvait commencer des entreprises pour produire de l'énergie. C'est René Lévesque qui a nationalisé tout le système d'Hydro-Québec pour que l'énergie produite appartienne aux gens du Québec ; donc, c'est la même chose que je

The whole question of energy is an extremely important and complex one, Mr. Speaker. I find that when it comes to energy, we often fail to discuss the issue in depth and are quick to say that one thing is best, and another is not. That is why we need to discuss the subject publicly. I am disappointed to see the two traditional parties so much in agreement on a question that is not and should not be so clear-cut.

As for the whole issue of small nuclear reactors, let's be serious: First, the technology is not yet proven, Mr. Speaker, all right? Second, we have no idea what the costs are going to be. Right now, with the information we have, it seems to be a financially irresponsible thing to do, regardless of the other implications.

So, these are questions we are asking ourselves, and time will tell who is right. All I am saying is that these are questions that we need to debate much more openly, in much greater depth, and with much more seriousness if we really want to tackle a problem as complex as energy.

There is one thing in this bill that frightens me a great deal. The door to energy privatization in New Brunswick is being opened wider and wider yet again. So, when this bill goes to committee, we will be asking exactly what that means, but it seems a bit like NB Power is going to be forced to buy energy from private companies. The infrastructure will not belong to NB Power, and that, Mr. Speaker, is privatization.

If I understand the bill correctly, it is the same thing for energy at the Port of Belledune. In the case of hydrogen production, the question is whether NB Power will own it. Basically, what is in it for New Brunswickers? Will we be the masters of our own energy here in New Brunswick?

There was a time in Quebec when it was a free-for-all, and anyone could start an energy company. It was René Lévesque who nationalized the Hydro-Québec system so that the energy produced would belong to the people of Quebec; I want the same thing for our province. When we talk about the tradition here in

souhaite pour notre province. Quand on parle de notre tradition ici, au Nouveau-Brunswick, c'est que notre énergie publique nous appartient et, en tant que citoyens et citoyennes de cette province, on peut l'amener dans une direction qui nous rassemble et nous ressemble, et ce, grâce à de grands projets de société que nous avons envie de faire collectivement.

Monsieur le président, je souhaite que l'on profite de cette occasion ainsi que d'autres pour débattre beaucoup plus profondément la question de l'énergie et la place que pourraient peut-être occuper ou ne devraient pas occuper les petits réacteurs nucléaires et l'énergie nucléaire.

13:25

Je crois que, à très court terme, on a encore — on a encore — la possibilité de développer notre filière éolienne et notre filière solaire. Je ne sais pas si vous le savez, Monsieur le président, mais je me souviens que, il y a belle lurette, j'avais lu un rapport extrêmement intéressant voulant que la région Chaleur, d'où je suis originaire, ait le plus grand potentiel solaire de toute la province. C'est là un projet à court terme auquel on pourrait immédiatement travailler, tout en ayant le débat à savoir si les petits réacteurs nucléaires et l'énergie nucléaire font, oui ou non, partie de notre avenir énergétique ici, au Nouveau-Brunswick.

Il y a des raisons pour lesquelles je dis cela, et je vais les répéter. Dans le débat sur ce projet de loi, il y a deux raisons qui sont assez importantes à prendre en considération, et l'une d'entre elles est que la technologie n'a pas encore fait ses preuves — pas encore. Je sais qu'il y a des gens qui travaillent fort pour que ce soit chose faite, mais elle n'a pas encore fait ses preuves.

Je me souviens qu'un paquet d'argent a été perdu, il n'y a pas si longtemps. J'ai la photo de M. Thomas, l'ancien PDG d'Énergie NB, sur le bord de la plage, en Floride, avec des représentants de Joi Scientific. Ce projet a fait perdre de l'argent à la province.

Je ne sais pas s'il y a un mot équivalent en français, mais, en anglais, on parle d'un « boondoggle ».

A good old New Brunswick boondoggle.

On pourrait aussi penser à la voiture Bricklin et à d'autres projets, et, en ce moment, si l'on continue sur

New Brunswick, it is that our public energy belongs to us and, as citizens of this province, we can take it in a direction that unites us and reflects who we are, through major societal projects that we want to undertake collectively.

Mr. Speaker, I would like to take this opportunity, and others, to discuss in much greater depth the question of energy and the place that small nuclear reactors and nuclear energy may or may not occupy.

I believe that, in the immediate term, we still have— we still have—the option of further developing our wind and solar energy sectors. I do not know if you are aware of this, Mr. Speaker, but I remember a long time ago reading an extremely interesting report that stated that the Chaleur region, where I am from, has the greatest solar potential of all regions in the province. This is a short-term project that could be worked on immediately, while we debate whether or not small nuclear reactors and nuclear energy should be part of our energy future here in New Brunswick.

There are reasons why I say this, and I am going to repeat them. In the debate on this bill, there are two reasons that are quite important to consider, and one of them is that the technology is unproven—as of yet. I know there are people working hard on its development, but it has not yet been proven.

I remember a lot of money being lost not so long ago. I have a photo of Mr. Thomas, the former CEO of NB Power, on a beach in Florida with representatives of Joi Scientific. That project cost the province money.

I do not know if there is an equivalent word in French, but in English it is called a boondoggle.

Un bon vieux gâchis du Nouveau-Brunswick.

The Bricklin car and other projects also come to mind, and right now, if we continue on the same path, there

le même chemin, il y a encore le risque que le projet de ces petits réacteurs nucléaires devienne futile ici, au Nouveau-Brunswick. Donc, comme la technologie n'est pas encore bien établie, en ce moment, c'est financièrement irresponsable.

Si, au moins, on a un débat concernant nos futurs besoins énergétiques, je ferai fièrement partie de ce débat pour débattre ces idées et voir si, oui ou non, cette technologie a sa place dans notre avenir. Toutefois, quand je vois des gens avec des œillères dire que c'est ça l'avenir, je me dis que j'ai raison de me poser des questions.

Je doute sérieusement qu'on ait réfléchi à la question d'une façon large et profonde. Sur ce, je vais m'arrêter, étant donné qu'il y a d'autres projets de loi à débattre. Voici ce que je veux dire : Continuons le débat public et ne succombons pas — j'ai de la difficulté à prononcer ce mot aujourd'hui — à la tentation facile de poursuivre avec quelque chose qui n'a pas fait ses preuves.

J'ai toujours une certaine image en tête, et j'y ai fait souvent référence. Les personnes qui regardent l'émission *Les Simpson*, la famille de Springfield adorée et très drôle, se souviendront — nous étions jeunes — de toute l'histoire du monorail. Il s'agit d'un gars qui arrive à Springfield pour vendre le projet du monorail et qui, finalement, est parti avec la valise pleine d'argent, alors que rien n'a été bâti.

Nous sommes des personnes responsables, alors débattons cette question et n'embarquons pas trop vite dans des projets pour lesquels nous n'avons pas encore toute l'information nécessaire pour prendre une décision. À court terme, nous devons continuer à investir dans les énergies solaire et éolienne, c'est-à-dire des technologies qui ont fait leurs preuves et pour lesquelles, au Nouveau-Brunswick, nous n'avons pas atteint le plein potentiel, car il y a encore beaucoup de place pour améliorer notre bilan énergétique avec des énergies renouvelables.

13:30

Ce n'est pas uniquement cela qui va nous sauver. Je suis le premier à le dire : Le solaire et l'éolien à eux seuls ne régleront pas la question énergétique au Nouveau-Brunswick. Ils font partie de la solution et doivent jouer un rôle, mais ils ne nous sauveront pas. Toutefois, nous sommes encore loin d'atteindre notre potentiel. Nous avons la capacité d'avoir plus d'énergie solaire ; nous avons la capacité de réfléchir

is still the risk that these small nuclear reactors will go nowhere here in New Brunswick. So, since the technology is not yet well established, at the moment, it is financially irresponsible to pursue it.

If, at least, we were debating our future energy needs, I would be happy to take part in discussions about these options and whether or not the technology has a role to play in the future. However, when I see people with blinders on saying that this is the future, I think I am right to ask questions.

I have serious doubts as to whether we have thought the matter through thoroughly. I will stop there, as there are other bills to debate. My point is this: Let's continue the public debate and not succumb—I am finding it hard to pronounce that word today—to the easy temptation of continuing with something that has not proven its worth.

There is an image that has always stuck with me, and I have often referred back to it. People who watch *The Simpsons*, a show about a beloved and very comical family living in Springfield, will remember—this goes back a while—the story of the monorail. In one episode, a guy arrives in Springfield to sell the idea of a monorail and ends up leaving with a suitcase full of money, though nothing has been built.

We are responsible people, so let's debate this and not rush into projects for which we do not yet have all the information we need to make a decision. In the short term, we need to continue investing in solar and wind power, proven technologies that have not yet been fully developed in New Brunswick, because there is still plenty of room to increase the amount of renewable energy in our energy mix.

Solar and wind power alone are not going to save us. I will be the first to say it: Solar and wind power alone will not meet all the energy needs of our province. They are part of the solution and must play a role, but they will not save us by themselves. However, we are still a long way from developing their full potential. We have room for more solar energy; we can consider adding more wind energy projects. Offshore wind

à des projets éoliens. Nous avons aussi la capacité de penser à l'éolien en mer. Ce sont toutes des questions auxquelles nous pouvons réfléchir pour déterminer les possibilités dans ce domaine ici, au Nouveau-Brunswick. Donc, merci, Monsieur le président. Je vais m'arrêter sur ce point.

M. Bourque : Merci beaucoup, Monsieur le président. Écoutez, le sujet m'incite à me lever, parce que je trouve que, effectivement, il y a un débat très intéressant en ce moment sur le parquet de la Chambre. Je veux simplement un peu poursuivre dans le même sens que mon collègue du même comté que moi. Nos opinions diffèrent peut-être un peu l'une de l'autre, oui, mais elles ne sont peut-être pas si différentes que cela, finalement. Je suis d'accord avec lui quant à l'importance du rôle de l'énergie renouvelable dans l'avenir énergétique du Nouveau-Brunswick. Oui, le solaire et l'éolien doivent jouer un rôle, et je pense certainement que, de ce côté de la Chambre, les deux partis confondus le reconnaissent. C'est important.

Là où mon discours diffère peut-être un petit peu par rapport à celui de mon collègue, c'est par rapport au nucléaire. Je pense que le nucléaire a aussi un rôle tout aussi important à jouer. On dit que le nucléaire n'est pas une méthode éprouvée. Ce n'est pas vrai, Monsieur le président. Mon collègue parle de la production d'énergie nucléaire en gros ou en masse, comme l'expliquait mon collègue de Campbellton-Dalhousie, et elle a fait ses preuves. Elle fait ses preuves depuis les années 1970, ici. La technologie canadienne a également fait ses preuves, comme par exemple avec le réacteur CANDU ; d'ailleurs, cette technologie a été exportée à l'échelle internationale. Je sais, par exemple, parce que j'ai passé beaucoup de temps en Roumanie, qu'il y a là-bas un réacteur nucléaire et qu'il s'agit d'un réacteur nucléaire CANDU. C'est un réacteur nucléaire utilisant la technologie canadienne.

Je suis d'accord pour dire que l'énergie nucléaire n'est pas entièrement renouvelable, parce qu'il y a des résidus, soit des matériaux radioactifs, qui posent un problème. On est d'accord avec cela. Par contre, si l'on est capable de bien entreposer et de bien gérer ces résidus, et je pense que nous avons maintenant les méthodes et les technologies pour le faire, c'est, selon moi, un petit prix à payer par rapport au fait que l'énergie nucléaire, mis à part ces résidus ou ces déchets, ne produit aucune autre pollution. Il n'y a pas de pollution de l'air ni autre pollution mise à part... Et c'est vraiment minime par rapport à l'énergie qui est produite, comparativement à d'autres méthodes auxquelles on a recours, comme le charbon ou les centrales thermiques, et ainsi de suite. Donc, je pense qu'il est important de poursuivre sur la

power is also another option we can explore. These are all options to consider in order to determine what could be implemented here in New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker. I will stop there.

Mr. Bourque: Thank you very much, Mr. Speaker. Listen, I feel compelled by this topic to rise, because I think there is a very interesting debate going on right now on the floor of the House. I want to follow up a bit on the comments made by my colleague from the same region as me. Our opinions may differ a little, yes, but maybe they are not so different after all. I agree with him about the important role of renewable energy in the energy future of the province. Yes, solar and wind power do have a role to play, and I certainly think that on this side of the House, both parties recognize that. It is important.

Where I may differ slightly from my colleague is with regard to nuclear power. I believe that nuclear power has an equally important role to play. It is being said that nuclear power is not a proven method. That is not true, Mr. Speaker. My colleague is talking about bulk or mass production of nuclear power, as my colleague from Campbellton-Dalhousie was explaining, and it has proven its worth. It has been proving its worth here since the 1970s. Canadian technology has also proven its worth, for example with the CANDU reactor, which, as a matter of fact, has been exported internationally. Because I have spent a lot of time in Romania, for example, I know that there is a nuclear reactor there, and that it is a CANDU nuclear reactor. It is a nuclear reactor that uses Canadian technology.

I agree that nuclear energy is not entirely renewable, because there is waste, or radioactive materials, that pose a problem. We agree with that. However, if we are able to store and manage the radioactive waste properly, and I think we now have the methods and technologies to do so, I think it is a small price to pay for the fact that nuclear energy, apart from the residual radioactivity or waste, produces no other pollution. There is no air pollution or any other pollution except for... It is really minimal in terms of the energy that is produced, compared to other methods we use, such as coal, thermal power stations, and others. So, I think it is important to continue down the nuclear path. I know it all started when I was in Cabinet, in 2017; I remember. We were starting to talk about small

voie du nucléaire. Je sais que tout a commencé alors que j'étais au Cabinet, en 2017 ; je m'en souviens. On commençait à parler de la question des petits réacteurs modulaires d'énergie nucléaire. À mon avis, cela vaut la peine de poursuivre dans cette voie. Je comprends et je pense que c'est important que l'on procède avec prudence, et non à l'aveuglette en dépensant de l'argent à ne plus savoir quoi en faire. Non, il faut être prudent. En même temps, je crois beaucoup à l'expression suivante : Qui ne risque rien n'a rien. Je crois que, à un certain moment, il faut prendre un certain risque. C'est le pari que nous avons fait, le gouvernement précédent, lorsque nous étions au pouvoir. Il y a bien des choses à propos des politiques du gouvernement actuel avec lesquelles je ne suis pas d'accord, mais, par rapport à ce dossier, je suis d'accord que cela vaut la peine de continuer. Continuons, au moins, pour voir où cela nous mènera, parce que les retombées potentielles sont énormes.

13:35

Je le répète, Monsieur le président : Les retombées sont énormes parce que nous pourrions pratiquement fournir une électricité qui générerait très peu de pollution et qui répondrait aux besoins de la population du Nouveau-Brunswick, tant du côté résidentiel que des côtés commercial ou industriel. Ce n'est pas rien. C'est là où l'on est forcé d'admettre, qu'on le veuille ou non, que l'on n'a certainement pas en ce moment les capacités pour arriver à atteindre de tels objectifs avec le solaire et l'éolien. Oui, on pourrait produire de l'électricité pour le secteur résidentiel ; on pourrait faire certaines choses. Toutefois, quand il s'agit du secteur industriel, qui compte des entreprises très énergivores, les énergies renouvelables actuelles ne sont vraiment pas à la hauteur pour pouvoir faire concurrence.

Je me souviens d'avoir eu une discussion dans mon ancienne vie avec des professeurs universitaires. On parlait de l'avenir de l'hydrogène. Je trouvais cela intéressant. J'étais vraiment emballé par le concept d'utiliser l'hydrogène, parce que le résidu provenant de la production d'énergie à partir de l'hydrogène, c'est de l'eau. C'est tout ce que c'est ; c'est de l'eau. Donc, je me disais : Wow, quel avenir extraordinaire pour l'énergie éolienne. Un professeur avait dit que oui, effectivement, c'était le cas et que j'avais raison, mais qu'il y avait un problème. Il faut produire ces engins, ces outils et ces batteries. Pour les produire, cela coûte autant, cela prend autant d'énergie et cela prend des minéraux qui sont extrêmement précieux et qui se trouvent dans des pays où c'est problématique de se les procurer. Donc, cela demande une capacité

modular nuclear power reactors. In my opinion, it is worth continuing along this path. I understand, and I think it is important that we proceed with caution and not spend money blindly. No, we have to be careful. At the same time, I am a great believer in the following expression: Nothing ventured, nothing gained. I believe that, at a certain point, you have to take a risk. That is the gamble the previous government took when we were in office. There are many things about current government policies that I do not agree with, but on this file, I agree that it is worth continuing. Let's keep going, at least, to see where it takes us, because the potential benefits are huge.

I repeat, Mr. Speaker: The benefits are huge, because we could supply electricity that would generate very little pollution while also meeting the needs of all New Brunswick clients, be they residential, commercial, or industrial. That is no mean feat. That is where we are forced to admit, whether we like it or not, that we certainly do not currently have the capacity to achieve such targets with solar and wind power. Yes, we could produce electricity for the residential sector; there are some things we could do. However, when it comes to the industrial sector, with its energy-intensive businesses, modern renewable energies really cannot compete.

I remember having a discussion in my former life with some university professors. We were talking about the future of hydrogen. I found it interesting. I was really excited by the concept of using hydrogen, because the by-product from producing energy from hydrogen is water. That is all it is; water. So, I said to myself: Wow, what an extraordinary future for wind power. A professor said that yes, indeed, that was the case and that I was right, but that there was a problem. Machines, tools, and batteries need to be produced. Producing them costs just as much, takes just as much energy, and requires minerals that are extremely precious and found in countries where they are hard to get. It requires a production capacity that consumes

de production qui est presque autant énergivore que l'argent que l'on va économiser en ayant de ces engins ou en ayant de ces batteries qui fonctionnent grâce à l'hydrogène.

Donc, il faut réfléchir à tout cela ; il ne faut pas simplement penser à... J'aimerais que la question de la production de l'énergie soit simple, mais elle ne l'est pas. Cela ne l'est pas parce que... D'accord, voilà l'énergie solaire ; c'est bien beau tous ces panneaux solaires. D'ailleurs, il y en a un qui a été placé juste à côté de ma maison, à Bouctouche, pour fournir de l'énergie au bureau d'information touristique. C'est juste à côté de chez nous, littéralement juste à côté. Je vais marcher avec mon chien trois fois par jour et je passe à côté de ce panneau. C'est un beau grand panneau. C'est bien et c'est beau.

(Exclamation.)

Mr. Bourque : Oui, c'est mon chien Ralph ; c'est un beau petit chien.

Je regarde ce panneau et je me dis que c'est bien et que c'est beau, et que oui, il faut en avoir d'autres. Toutefois, la production de ces panneaux demande, encore une fois, des minéraux. Cela prend des matériaux qui sont très spécialisés et qui coûtent cher à produire. Cela demande divers minéraux qui sont rares, que l'on ne trouve pas partout et qui, non seulement coûtent cher, mais qui proviennent souvent de pays où, disons-le, il y a beaucoup d'instabilité politique. J'essaie de le dire en faisant preuve de gentillesse. Donc, si l'on prévoit obtenir divers minéraux plutôt spécialisés, dont j'oublie les noms, mais qui sont nécessaires, justement, pour produire des panneaux solaires, et que l'on choisit cette voie, cela veut dire qu'il y a bien du travail à faire en matière de géopolitique, et ce, bien avant qu'on puisse penser à la production en masse.

Donc, tout d'abord, la question des énergies renouvelables n'est pas si simple que cela. Je suis d'accord pour dire que, si l'on veut se pencher sur toutes les problématiques de l'énergie nucléaire, on constate qu'il y en a. Il y en a, et mon collègue de Kent-Nord a raison de dire qu'il y en a ; c'est important de le souligner. En même temps, j'argumenterais qu'il y a autant de problématiques du côté des énergies renouvelables. Maintenant, je suis, une fois de plus, entièrement d'accord avec lui pour dire que ces types d'énergie font partie de la solution, au même titre que le nucléaire. Cela comprend également ce que l'on est en train d'explorer, en ce moment, comme province,

almost as much energy as the money potentially saved by having vehicles and batteries that run on hydrogen.

So, we have to think about all this; we cannot just think about... I wish the question of energy production were simple, but it is not. It is not because... Okay, there is solar energy; it is great to have all these solar panels. In fact, there is one right next to my house in Bouctouche to supply power to the tourist information office. It is right next door to us, literally right next door. I walk my dog three times a day and pass by the panel. It is a great big panel. It is great, it is wonderful.

(Interjection.)

Mr. Bourque: Yes, that is my dog, Ralph; he is a great little dog.

I look at this panel and think it is great and wonderful, and yes, we need more of them. However, once again, it takes minerals to produce these panels. It takes highly specialized minerals that are expensive to produce. It takes a variety of rare materials, that cannot be found just anywhere, and not only that are expensive, but are often from countries where, let's face it, there is a lot of political instability. I am trying to be diplomatic. So, if the plan is to obtain various fairly specialized minerals, and I forget the names, but that are needed specifically to produce solar panels, and you choose to go that route, it means that there is a lot of geopolitical work to be done, long before you can consider mass production.

So, first of all, the question of renewable energies is not simple. I agree that there are problems with nuclear energy, too. There are, and my colleague from Kent North is right to say there are; it is important to emphasize that. At the same time, I would argue that there are just as many problems with renewable energy. Now, once again, I completely agree with him that these types of energy must be part of the solution, just like nuclear power should be. This also includes what we are currently exploring, as a province, in terms of energy production from modular nuclear reactors.

en matière de production d'énergie à partir de réacteurs nucléaires modulaires.

Donc, évidemment, je pense que c'est un projet de loi qui suscite déjà un débat au sein de la Chambre, et c'est vraiment intéressant. Évidemment, je suis content de dire que je fais partie du Comité permanent de la politique économique et que je vais suivre le débat attentivement. Je vais probablement — je dirais même que c'est très, très probable — y participer activement en posant des questions. C'est sûr que l'on veut voir l'avenir énergétique de la province, comment dirais-je, bien se développer et s'épanouir pour répondre à nos besoins ici, dans la province.

13:40

Je dirais même que l'avenir de cette source d'énergie doit répondre aux besoins de croissance et de développement de notre province. Toutefois, il faut que cela se fasse d'une façon durable, d'une façon à ne mettre ni la province, ni le pays, ni la planète en péril en ce qui a trait à l'environnement.

On reconnaît tous qu'il y a un réchauffement climatique ; on reconnaît qu'il se passe des choses maintenant et qu'il faut agir rapidement et efficacement afin de les contrer. Tout cela fait partie de la discussion et des solutions pour lesquelles nous devons être responsables par rapport à tout cela.

Je pense que l'énergie nucléaire, en grande capacité ou en quantité réduite, fait partie de la solution. Toutefois, je le dis d'une façon prudente. Je ne suis pas en train de dire : Allez de l'avant, et ce, tout en portant des œillères. Il faut être prudent en ce qui a trait à cette énergie, et, si cela finit par ne pas marcher, au moins, on aura essayé. On aura peut-être perdu un peu d'argent, mais, parfois...

Ici, je vais faire une analogie entre l'énergie nucléaire et le baseball. Vous savez, les excellents joueurs de baseball — en ce moment, c'est la Série mondiale des ligues majeures — frappent pour une moyenne de 300 au bâton. Savez-vous ce que cela veut dire? Ils se rendent sur les buts 3 ou 4 fois sur 10. Cela veut aussi dire que, 5 ou 6 fois sur 10, ils ne s'y rendent pas.

Donc, nous ne sommes pas capables d'avoir une note de 100 % ; ce n'est pas possible, ni comme individu, ni comme groupe, ni comme gouvernement. Évidemment, je dirais que le présent gouvernement ne frappe pas à 300 ou à 400 ; je dirais que c'est au-dessous de 100, si l'on regarde tout ce qui se passe

So, obviously, I think that this bill is already generating debate in the House, and it is really interesting. Of course, I am happy to say that I sit on the Standing Committee on Economic Policy and will be following the debate closely. I will probably—in fact, I will very likely—take an active part by asking questions. We definitely want to see the energy future of the province, how should I say this, develop properly and flourish so that we can meet our needs here in New Brunswick.

I would even say that the future of this energy source must meet our provincial growth and development needs. However, it has to be done sustainably, in a way that does not put the province, country, or planet at risk when it comes to the environment.

We all recognize that global warming is happening; we recognize that things are happening now and that we need to act quickly and effectively to counter them. It is all part of the discussion and part of the solutions for which we need to be responsible.

I believe that nuclear energy, in large or small quantities, is part of the solution. However, I say this cautiously. I am not saying: Full speed ahead, but with blinders on. We have to be careful with this energy, and if it does not work out in the end, at least we will have tried. We may lose a bit of money, but sometimes...

I will draw an analogy here between nuclear power and baseball. You know, great baseball players—right now, it is the Major League Baseball World Series—have a batting average of 300. Do you know what that means? They reach their goal three or four times out of 10. It also means that, five or six times out of 10, they fail.

So, a 100% success rate is not attainable; it is not possible, either for individuals, groups, or governments. Obviously, I would not say this government is batting 300 or 400; I would say it is below 100, if you look at everything that is going on right now. However, as far as nuclear power is

actuellement. Cependant, en ce qui a trait à l'énergie nucléaire, je dirais qu'il faut quand même lui donner une chance. Oui, il y a le risque que cela ne fonctionne pas, mais, si ça marche, Monsieur le président, toute la province va y gagner. Ce n'est pas une question partisane ici, c'est une question de voir à ce que l'ensemble de la province puisse bénéficier d'une technologie dans laquelle on aura mis du nôtre. On aura une façon de dire : Cela nous appartient en quelque sorte.

S'il peut y avoir des retombées économiques par rapport à cela, c'est encore mieux ; là, encore une fois, tout le monde y gagne. Ce n'est plus une question partisane, mais c'est basé sur le fait que le Nouveau-Brunswick est bien positionné en matière énergétique ; il est comme un leader dans le domaine. Si cette idée se concrétise, cela pourrait aider énormément Énergie NB, parce qu'on sait que, malheureusement, depuis quelques années, malgré de belles réussites, cette société est aux prises avec de nombreux défis. Ces derniers doivent être abordés, et ce, plus tôt que plus tard.

Donc, je vais m'arrêter ici, Monsieur le président. Je dirais que c'est un projet de loi intéressant. Il va continuer à susciter des débats que nous allons évidemment poursuivre lors de son étude au Comité permanent de la politique économique. Merci beaucoup.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je me lève aussi pour parler de ce projet de loi que je trouve un peu bizarre. Ici, je veux miser sur le manque de réflexion en ce qui a trait à l'énergie nucléaire proposée.

I am very concerned that there is a lack of critical thinking when it comes to what is being proposed with small modular nuclear reactors. Right now, we do have the Point Lepreau Generating Station. We do have nuclear as a part of our energy system, and it is going to be there for a while. I would argue that it is intermittent power. I know that renewables get accused of that, but I think that Lepreau could be accused of that as well.

Small modular nuclear reactors are not the same thing, and they are not even proven yet. This is technology that has not been proven. I am concerned that both of the old parties are not thinking critically about what this means. We saw it with Joi Scientific. We have seen it before. It does feel as though it is a bit of a

concerned, I would say we still have to give it a chance. Yes, there is a risk that it will not work, but if it does, Mr. Speaker, the whole province stands to gain. This is not a partisan issue; it is a matter of ensuring that the whole province can benefit from a technology in which we ourselves will have invested. We will be able to say: We can take credit for some of this.

If there are economic spin-offs from it, all the better; once again, it is a win-win situation. This is no longer a partisan question, but it is based on the fact that New Brunswick is well positioned in terms of energy; we are somewhat of a leader in the field. If this idea comes to fruition, it could help NB Power enormously, because we know that, unfortunately, in recent years, despite some great successes, the company has faced many challenges. These need to be addressed sooner rather than later.

So, I will stop there, Mr. Speaker. I would say it is an interesting bill. It will continue to generate debate, which we will obviously continue when it moves to the Standing Committee on Economic Policy for study. Thank you very much.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I, too, rise to talk about this bill, which I find somewhat odd. Here, I want to focus on the lack of thinking that has gone into the idea of pursuing nuclear power as an energy option.

Je suis très préoccupée par le manque de pensée critique quand il s'agit de ce qui est proposé avec les petits réacteurs nucléaires modulaires. Actuellement, nous avons la centrale de Point Lepreau. Nous avons le nucléaire comme partie de notre réseau d'énergie, et il va y être pendant quelque temps. Je soutiendrais que c'est une énergie intermittente. Je sais que les énergies renouvelables sont accusées de la même chose, mais je pense que Lepreau pourrait en être accusé également.

Les petits réacteurs nucléaires modulaires ne sont pas la même chose, et ils n'ont même pas encore fait leurs preuves. C'est une technologie qui n'a pas fait ses preuves. Je suis préoccupée de ce que les deux vieux partis n'ont pas une pensée critique sur les conséquences possibles. Nous avons vu cela avec Joi

Dragons' Den thing or a bit of a start-up thing. They are thinking, Oh, well, maybe we can make it big if we invest in this random technology. There are other people who have been working on this for a long time, and they have not been able to make it successful.

13:45

If it is going to happen, then down the road, New Brunswick could look at it. But when we heard from the experts on this . . . I know that not everyone in the House is part of the climate change and environmental stewardship committee, and since our committee has not made recommendations to the House yet, I will share with the members that we heard from experts on this. Many of the experts said that this is a wild card. This is not a safe bet like renewables. This is a wild card. This is unproven technology. It is likely to be very expensive. It is likely to take longer than you would think that it would. However, the safe bet is what exists right now and what we were advised to do. You look at what the experts who have done modeling are recommending. They were talking about solar power, wind power, and storage in addition to energy efficiency, which I think should be a top priority to reduce how much energy we are using.

The price of this is unknown, and I think that we should be concerned about the way that this is playing out. The people at NB Power left out the price when they were looking at the projections for different types of energy. They included solar, wind, and lots of other types of energy. I will point out that even when we look at what the prices will be going forward, we see that they will drop over the next couple of decades. The prices of wind power, solar power, and energy storage are dropping. They are going to be very competitive, and that is the direction that we should be going in. The price of small modular nuclear reactors is still going to be very expensive. I guess that it is going to be decided in the regulation now and that it will be bound—

Mr. Speaker: Members, there are too many private conversations going on. I would suggest that if there is something that you have to talk to your members about, you should take it outside to the anteroom. I

Scientific. Nous avons vu cela avant. Cela donne l'impression d'être un peu comme dans *Dragons' Den* ou comme une entreprise qui vient de démarrer. On se dit : Oh, bon, nous pouvons peut-être gagner gros si nous investissons dans cette technologie aléatoire. Il y en a d'autres qui y travaillent depuis longtemps, et ils n'ont pas réussi à la faire marcher.

Si c'est pour arriver, alors, dans l'avenir, le Nouveau-Brunswick pourrait y penser. Seulement, quand nous avons entendu les experts à ce... Je sais que ce n'est pas tout le monde à la Chambre qui fait partie du Comité des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement, et, puisque notre comité n'a pas encore fait des recommandations à la Chambre, je vais faire part aux parlementaires de ce que les experts nous ont dit à ce sujet. Beaucoup d'experts ont dit que c'est un gros risque. Ce n'est pas une valeur sûre comme les énergies renouvelables. C'est un gros risque. Ce n'est pas une technologie éprouvée. Ce sera probablement très coûteux. Cela prendra probablement plus de temps que vous ne penseriez. Toutefois, la valeur sûre, c'est ce qui existe actuellement et ce qu'il nous a été conseillé de faire. Considérez ce que recommandent les experts qui ont fait de la modélisation. Ils parlaient de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et du stockage en plus de l'efficacité énergétique, qui devrait, je pense, être une grande priorité pour réduire la quantité d'énergie que nous utilisons.

Le prix de l'aventure est inconnu, et je pense que nous devrions être préoccupés par la manière dont cela se déploie. Les gens d'Énergie NB n'ont pas regardé le prix quand ils ont examiné les prévisions pour différents types d'énergie. Ils ont inclus l'énergie solaire, éolienne et beaucoup d'autres types d'énergie. Je signalerais que même quand nous regardons ce que seront les prix dans l'avenir, nous voyons qu'ils vont diminuer pendant les prochaines décennies. Les prix de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et du stockage d'énergie diminuent. Ils vont être très compétitifs, et c'est dans cette direction que nous devrions aller. Le prix des petits réacteurs nucléaires modulaires continuera d'être très élevé. Je suppose que cela sera maintenant décidé dans le règlement et que ce sera forcément...

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, il y a trop de conversations privées en cours. Je dirais que s'il y a quelque chose dont vous devez parler avec vos collègues, vous devriez en parler

would like to hear the member that is speaking. Thank you.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I was talking about the price of small modular nuclear reactors. This energy is likely to be quite expensive. This legislation would bind us to purchasing it when we do not know what the price will be, but we do know that we are subsidizing it right now. I would like to see more support for solar and wind power. I would like us to look at renewable energy, energy storage, and energy efficiency. I would like us to do everything possible on those fronts.

Right now, there are NB Power employees who are working on small modular nuclear reactors. That is sort of in kind. I think that there are 17 or 19 employees—that is what we heard in the hearings. That is a significant in-kind contribution toward this, in addition to the funding that has come from the province and from the federal government. This is looking expensive. It is expensive, and we do not have any guarantees about what we are going to get in the end. It is a wild card. The experts have told us that. However, the safe bets, which we know can work right now and which are already proven, are solar power, wind power especially, storage, and energy efficiency.

I am very concerned about the approach that this government is taking and the approach that the previous government took as well. I want to encourage everyone in the House to think critically, to read up about this, and to think about what New Brunswick is about to lock itself into. I do not think that it is the right path to take, and I am very concerned about this gamble. Thank you, Mr. Speaker.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir pour moi de me lever pour parler de ce projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*. Tout d'abord, j'abonde dans le même sens que mon collègue de Kent-Sud. Je veux simplement continuer à apporter des clarifications et à prendre part au débat. La première chose dont je voudrais parler relativement à ce projet de loi, c'est la suivante : Il faut que le gouvernement arrête de s'ingérer dans les activités d'Énergie NB.

dehors, dans l'antichambre. J'aimerais entendre la députée qui a la parole. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je parlais du prix des petits réacteurs nucléaires modulaires. Cette énergie sera probablement fort coûteuse. Cette mesure législative nous obligerait à l'acheter alors que nous ne savons pas quel en sera le prix, mais ce que nous savons, c'est que nous la subventionnons actuellement. J'aimerais voir plus de soutien pour l'énergie solaire et éolienne. J'aimerais que nous considérions l'énergie renouvelable, le stockage d'énergie et l'efficacité énergétique. J'aimerais que nous fassions tout ce qui est possible dans ces domaines.

Actuellement, il y a des employés d'Énergie NB qui travaillent au petits réacteurs nucléaires modulaires. C'est une sorte de contribution en nature. Je pense qu'il y a 17 ou 19 employés ; c'est ce que nous avons entendu aux audiences. C'est une importante contribution en nature en ce sens, en plus du financement qui est venu de la province et du gouvernement fédéral. Cela a l'air coûteux. C'est coûteux, et nous n'avons aucune garantie sur ce que nous allons obtenir à la fin. C'est un gros risque. Les experts nous l'ont dit. Toutefois, les valeurs sûres, que nous savons capables de fonctionner maintenant et qui ont déjà fait leurs preuves, sont l'énergie solaire, l'énergie éolienne en particulier, le stockage et l'efficacité énergétique.

Je suis très préoccupée par la démarche adoptée par le gouvernement actuel, démarche également adoptée par le gouvernement précédent. Je tiens à encourager tout le monde à la Chambre à penser de façon critique, à lire à ce sujet et à penser à ce dans quoi le Nouveau-Brunswick est sur le point de s'embarquer. Je ne pense pas que ce soit la bonne voie à adopter, et je suis très préoccupée par ce jeu de hasard. Merci, Monsieur le président.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure for me to rise and speak on this bill entitled *An Act to Amend the Electricity Act*. First of all, I agree with my colleague from Kent South. I just want to keep bringing more clarity to, and taking part in, the debate. Here is the first thing I would like to say about this bill: The government has to stop interfering in NB Power operations.

13:50

Il faut s'assurer que cette société rend des comptes, mais il faut laisser Énergie NB gérer et mener ses activités. Énergie NB a l'efficacité et le personnel pour le faire et, contrairement à ce que ma collègue vient de dire, Énergie NB n'est pas en train d'inventer ou de... Monsieur le président, à ce que je sache, aucun employé d'Énergie NB ne travaille activement à développer la technologie des petits réacteurs nucléaires. Donc, je tenais simplement à préciser ce point pour les gens qui nous regardent à la télévision.

Je veux parler un peu de ce que je prétends, pour ma part, à propos d'Énergie NB et de ce gouvernement. Monsieur le président, il y a quelques semaines, Énergie NB recevait une demande du Cabinet du premier ministre. Comme vous l'avez bien vu ou bien lu dans les manchettes, la demande visait à faire repousser le processus budgétaire de six mois. Donc, comme le dirigeant principal des finances à Énergie NB l'a bien dit, cela a remis à plus tard tout le processus budgétaire et le processus de rentabilisation, de même que la préparation des états financiers, Monsieur le président.

Je veux continuer en parlant d'un deuxième élément, soit les énergies renouvelables. Dans ma circonscription, Monsieur le président, on a été choyé de participer à un projet pilote innovateur d'Énergie NB et du Conseil national de recherches Canada. Ce dernier a instauré un projet pilote dans notre région pour déterminer comment on pourrait intégrer un système d'énergie solaire visant la carboneutralité dans le secteur résidentiel et dans quelques édifices, soit fédéraux ou municipaux. Ce projet est encore à l'état embryonnaire. Il est encore en train de se faire valoir, Monsieur le président. Ce n'est pas encore un projet dont on peut tirer des conclusions. Il y a de bonnes nouvelles au sujet du projet, mais il y a encore beaucoup, beaucoup de travail à faire avant d'avoir des résultats concluants.

Je veux m'assurer que les gens présents à la Chambre comprennent bien qu'il y a encore des défis quant à l'énergie solaire, l'énergie...

(Exclamation.)

Mr. J. LeBlanc : Il y a l'énergie nucléaire et aussi l'énergie éolienne. Excusez-moi. Merci.

While we have to hold the company accountable, we also have to let it manage and run its operations. NB Power has the efficiency and the staff to do it and, contrary to what my colleague just said, NB Power is not inventing or... Mr. Speaker, as far as I know, no NB Power employees are actively developing small nuclear reactor technology. So, I just wanted to make that point clear for the people watching us on television.

I want to talk a bit about what I, for one, think about NB Power and this government. Mr. Speaker, a few weeks ago, NB Power received a request from the Office of the Premier. As you may have seen or read in the headlines, the request was to postpone the budget process by six months. So, as the Chief Financial Officer of NB Power put it, this has delayed all of the budgeting and business case processes, as well as the preparation of financial statements, Mr. Speaker.

I would like to continue by addressing a second point: renewable energies. In my riding, Mr. Speaker, we were fortunate to participate in an innovative pilot project with NB Power and the National Research Council Canada. The latter implemented a pilot project in our region to determine how a carbon-neutral solar energy system could be incorporated into the residential sector and a number of federal and municipal buildings. The project is still in its infancy. It is still proving its worth, Mr. Speaker. There are no conclusions to draw yet. There are some positive signs from the project, but there is still a huge amount of work to be done before we have conclusive results.

I want to make sure that the people in the House understand that there are still challenges with solar power, power from...

(Interjection.)

Mr. J. LeBlanc: There is nuclear power, and then there is wind power. Excuse me. Thank you.

Le défi est le stockage. On en a parlé plus tôt, à plusieurs reprises. C'est le stockage. Monsieur le président, il y a des journées où il n'y a pas de vent. Donc, les éoliennes ne tournent pas. Il y a des journées, Monsieur le président, où il n'y a pas de soleil. Donc, que fait-on? Cette province fait preuve d'innovation. Je dois quand même donner le mérite à qui il revient : Énergie NB a voulu avoir une panoplie de différentes centrales énergétiques pour avoir une diversité. Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Le Nouveau-Brunswick est quand même reconnu, à l'échelle internationale, pour notre travail en matière d'énergie nucléaire. À Point Lepreau, il y a une centrale nucléaire de renommée mondiale. Il y a encore des défis, mais j'apprécie qu'Énergie NB travaille avec des partenaires, dont des partenaires de l'Ontario, comme OPG, pour rentabiliser le rendement de la centrale. Oui, l'exploitation de la centrale a présenté des défis, mais cette dernière a encore beaucoup de potentiel.

Pour ma part, je déplore qu'on veuille tout le temps jeter le blâme sur Énergie NB. On doit aussi trouver des solutions, parce que, si l'on veut continuer à développer la province et continuer à avoir des possibilités, Énergie NB a besoin des outils nécessaires. Ce gouvernement veut, avec ce projet de loi, entraver les activités d'Énergie NB. Il faut comprendre que le gouvernement a besoin de travailler de façon parallèle. On a besoin de trouver des façons d'atteindre la rentabilité.

(Exclamation.)

M. J. LeBlanc : Monsieur le président, merci au parlementaire et ministre pour ce message.

Monsieur le président, en terminant, je veux aussi tenir le gouvernement responsable.

13:55

Il faut continuer à travailler avec Efficacité NB. Il y a des projets et des programmes qui sont disponibles. Il y a très peu de possibilités. Les gens sont très peu sensibilisés aux projets, et le gouvernement ne met pas assez d'effort et d'argent pour que les gens du Nouveau-Brunswick aient accès à ces programmes.

Je veux terminer avec ce qui suit : Quand on aura l'occasion de discuter en comité, c'est certain qu'on aura des questions. Donc, je termine en disant que je

The challenge is storage. We have talked about this before, on a number of occasions. Storage is the challenge. Mr. Speaker, some days there is no wind. As a result, the wind turbines do not turn. There are days, Mr. Speaker, when there is no sunlight. So, what do we do? This province is innovative. Still, I have to give credit where credit is due: NB Power has wanted to have a range of different power plants to ensure diversity. It is not good to put all your eggs in one basket.

New Brunswick is internationally recognized for its work in nuclear energy. Point Lepreau is home to a world-renowned nuclear power plant. There are still challenges, but I appreciate that NB Power is working with partners, including some in Ontario like OPG, to optimize the performance of the plant. Yes, operating the plant has posed challenges, but it still has plenty of potential.

Personally, I think it is wrong that NB Power is always being blamed. We also need to find solutions, because if we want to continue to develop the province and have opportunities, NB Power needs the necessary tools. With this bill, this government is seeking to hinder the activities of NB Power. It is important to understand that the government needs to work alongside the utility. We need to find ways to achieve profitability.

(Interjection.)

Mr. J. LeBlanc: Mr. Speaker, thank you to the members and the minister for the message.

Mr. Speaker, in closing, I also want to hold the government accountable.

We must continue to work with Efficiency NB. There are projects and programs available. There are very few opportunities. There is very little awareness of the projects, and the government is not putting enough effort or money into making sure New Brunswickers have access to these programs.

I want to end with the following: We are sure to have questions when this goes to committee. I will end by saying that I am very aware. I appreciate the work

suis très conscientisé. J'apprécie le travail réalisé du côté de l'opposition. Le député de Bathurst-Ouest—Beresford a parlé de ce projet de loi ce matin, à l'étape de la deuxième lecture. Je suis content de voir que l'on sera en mesure de proposer de bonnes solutions et de bonnes questions pour s'assurer de la reddition de comptes du gouvernement. Merci, Monsieur le président.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 10, *An Act to Amend the Electricity Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 11

Hon. Mr. Holland, after the Speaker called for second reading of Bill 11, *An Act to Amend the Fish and Wildlife Act*: Mr. Speaker, thank you very much for the opportunity to stand and speak on Bill 11. It is my pleasure today to stand in the House and discuss a bill entitled *An Act to Amend the Fish and Wildlife Act*.

The Department of Natural Resources and Energy Development is seeking to amend the *Fish and Wildlife Act* to address a potential public safety concern. Specifically, we wish to prohibit the discharge of firearms from or near paved roads that are identified as part of the public highway system under the *Highway Act*.

Hunting is a popular and traditional recreational activity in New Brunswick, one that is enjoyed in a safe and responsible manner by many thousands of people every year. We wish to build upon that element of safety, uphold public trust, and sustain this valued tradition by ensuring that hunting occurs away from the public road system that we rely on and use every day.

Although very few hunters choose to hunt from public roads, the proposed amendment will ensure that any such activity can be firmly discouraged in the future. These amendments will also bring New Brunswick's hunting regulations in line with other jurisdictions in Canada, all of which prohibit the discharge of firearms from public roads.

done by the opposition. The member for Bathurst West-Beresford spoke about this bill this morning at second reading. I am happy to see that we will be able to offer good solutions and ask good questions to hold this government accountable. Thank you, Mr. Speaker.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix, et le projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 11

L'hon. M. Holland, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 11, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune* : Monsieur le président, merci beaucoup de l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi 11. C'est un plaisir pour moi aujourd'hui de prendre la parole à la Chambre et de discuter un projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune*.

Le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie cherche à modifier la *Loi sur le poisson et la faune* pour résoudre un problème potentiel de sécurité publique. Plus précisément, nous désirons interdire de faire feu avec des armes à feu dans le voisinage des routes revêtues désignées comme faisant partie du réseau de routes publiques en vertu de la *Loi sur la voirie*.

La chasse est une activité de loisir populaire et traditionnelle au Nouveau-Brunswick, à laquelle s'adonnent de manière sûre et responsable des milliers de gens chaque année. Nous désirons renforcer cet élément de sécurité, maintenir la confiance du public et soutenir cette tradition appréciée en assurant que la chasse est pratiquée loin du réseau de routes publiques sur lequel nous comptons et que nous utilisons chaque jour.

Bien que très peu de chasseurs choisissent de chasser près des chemins publics, la modification proposée assurera de dissuader fortement les gens de toute activité du genre dans l'avenir. Ces modifications harmoniseront aussi les règlements de chasse du Nouveau-Brunswick avec ceux des autres provinces

In conclusion, the bill will allow the appointment of a director of fish and wildlife law enforcement from within New Brunswick's civil service rather than only from within the ranks of the Department of Natural Resources and Energy Development. This change is necessary in response to the consolidation of many of New Brunswick's enforcement officers within the Department of Justice and Public Safety in recent years. Thank you very much, Mr. Speaker.

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. It is an interesting bill. I, myself, am not a hunter, but I do spend a lot of time during the hunting season with a lot of friends who hunt because it is a way of life in our province. Actually, I imagine that there are quite a few hunters here in this room. It is always done in a very respectful and very responsible way.

When I first saw the bill and talked to a few of my colleagues, the first reaction was, Is this still possible? Nobody knew that there were no restrictions around discharging firearms on highways. I guess the second question is about what precipitated this getting done now. It will be interesting to get some answers there. Are there examples? Has there been an increase in occasions of people doing this? It is certainly not the experience that I know of with my friends. They are always very respectful.

14:00

As it always is with these bills, though, the intention is very clear and very good. What is going to be interesting is the application and how it is going to change the current situation in our—I do not want to say hunting grounds, as that sounds a bit harsh—hunting territory. If I know anything about hunters, it is that they have their traditions and certain habits that they have been doing for years, and those rarely change. During moose season, people have their territories. It is very informal, but everybody knows what the territories are. They are hard to change, and it does create some conflict.

I will come back to this. Thank you.

du Canada, qui interdisent toutes de faire feu avec des armes à feu à partir des chemins publics.

Pour conclure, le projet de loi permettra de nommer un directeur de l'application de la loi en matière de poisson et de faune provenant de la fonction publique du Nouveau-Brunswick plutôt que provenant uniquement du personnel du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie. Ce changement est nécessaire pour donner suite au regroupement de beaucoup d'agents d'application de la loi du Nouveau-Brunswick dans le ministère de la Justice et de la Sécurité publique ces dernières années. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. C'est un projet de loi intéressant. Je ne suis pas moi-même un chasseur, mais je passe beaucoup de temps pendant la saison de chasse avec beaucoup d'amis qui pratiquent la chasse, parce que c'est un mode de vie dans notre province. En fait, j'imagine qu'il y a pas mal de chasseurs ici à la Chambre. La chasse est toujours pratiquée de façon très respectueuse et responsable.

Quand j'ai vu le projet de loi et que j'en ai parlé à quelques-uns de mes collègues, leur première réaction a été : Est-ce encore possible? Personne ne savait qu'il n'y avait pas de restrictions à l'utilisation d'armes à feu sur les routes. Je pense que la deuxième question est celle de savoir ce qui a provoqué la prise de cette mesure maintenant. Il sera intéressant d'avoir des réponses là-dessus. Y a-t-il des exemples? Y a-t-il eu une augmentation des occasions où les gens agissaient ainsi? Ce n'est certainement pas l'expérience que j'ai avec mes amis. Ils sont toujours très respectueux.

Comme c'est toujours le cas avec ces projets de loi, toutefois, l'intention est très claire et très bonne. Ce qui va être intéressant, c'est l'application et la manière dont la mesure changera la situation actuelle dans nos... je ne veux pas dire terrains de chasse, car cela semble plutôt rude, mais notre territoire de chasse. Si je sais une chose au sujet des chasseurs, c'est qu'ils ont leurs traditions et certaines habitudes qu'ils pratiquent depuis des années et qui changent rarement. Pendant la saison de l'orignal, les gens ont leurs territoires. C'est très informel, mais tout le monde sait quels sont les territoires. Ils sont difficiles à changer, et cela crée des conflits.

J'y reviendrai. Merci.

Mr. Speaker: Pursuant to the Orders of the Day, it now being two o'clock, the House will now adjourn and dissolve into committee.

(The House adjourned at 2:01 p.m.)

Le président : Conformément à l'ordre du jour, comme il est maintenant 14 h, la Chambre va maintenant s'ajourner et se former en comité.

(La séance est levée à 14 h 1.)